



Réserve Naturelle **GORGES DE L'ARDECHE**



Plan de gestion de la réserve 2022 - 2031

TOME III : Catalogue des actions


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**GORGES
DE L'ARDECHE**
SYNDICAT DE GESTION

SOMMAIRE DES FICHES-ACTIONS PAR ENJEUX

Milieux forestiers	Pages
Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers	P.9
Suivi des lichens	P.10
Evaluation décennale de l'intégrité écologique des populations de syrphidés	P.11
Favoriser la libre évolution dans les plans d'aménagements forestiers	P.12
Sensibiliser les publics aux rôles de la forêt et aux modalités de gestion conservatoire	P.13
Suivi des travaux d'exploitations forestières	P.14
Pérenniser un réseau de parcelles forestières en libre évolution	P.15
Concertation sur le retour naturel et le rôle de la grande faune sauvage	P.16
Favoriser le retour de la grande faune	P.17
Caractériser les pratiques de chasse	P.18
Elaboration concertée d'une réglementation "chasse" adaptée	P.19
Milieux rupestres	Pages
Suivi annuel des espèces de rapaces rupestres patrimoniales	P.21
Suivi des communautés végétales caractéristiques	P.22
Approvisionnement régulier et entretien des placettes de nourrissage en faveur des espèces nécrophages	P.23
Développement et mise en place d'un projet de "placettes éleveurs"	P.24
Neutraliser l'impact de la ligne électrique du bivouac de Gaud	P.25
Prévention et sensibilisation sur les zones et périodes de quiétude et diffusion de la connaissance	P.26
Attribution d'un statut réglementaire aux zones de quiétude	P.27
Surveillance adaptée des sites de nidification de grands rapaces	P.28
Améliorer les connaissances sur les sites d'escalade	P.29
Appui technique et scientifique à l'évaluation environnementale des projets d'équipement	P.30
Sensibilisation des pratiquants à la préservation des espèces et des milieux rupestres	P.31
Milieux rivulaires	Pages
Suivi des communautés floristiques remarquables	P.33
Suivi des peuplements piscicoles patrimoniaux	P.34
Suivi de la dynamique alluviale	P.35
Suivi de la qualité de l'eau	P.36
Suivi de l'intégrité biologique	P.37
Etudier la pollution plastique	P.38
Caractériser les pratiques de pêche	P.39
Elaboration concertée d'une réglementation "pêche" adaptée aux enjeux piscicoles	P.40
Sensibilisation des usagers du domaine public fluvial à la préservation des espèces et des milieux aquatiques et rivulaires	P.41
Etudier l'influence du marnage sur la biodiversité	P.42
Mettre en place des mesures de gestion conservatoire des habitats remarquables	P.43
Développement d'une procédure de prélèvement et d'analyse d'eau avec les partenaires institutionnels en cas d'alerte pollution	P.44
Maintenir l'ouverture des pelouses psammophiles	P.45
Lutte contre les EVEEs	P.46
Milieux souterrains	Pages
Suivi des colonies de chiroptères	P.48
Suivi des dégradations des cavités	P.49
Accompagnement technique et administratif des porteurs de projets d'exploration et/ou de désobstruction sur la prise en compte des enjeux patrimoniaux des cavités	P.50
Sensibilisation des pratiquants, gestionnaires et/ou propriétaires de cavités à la préservation des habitats et des espèces souterraines	P.51
Mise en place de mesures de gestion conservatoire spécifiques aux cavités	P.52

Ancrage territorial	Pages
Enquête de perception de la réserve par les acteurs et les usagers du territoire	P.54
Suivi des infractions constatées	P.55
Renouvellement et entretien de la signalétique et des supports d'information	P.56
Définition et implantation d'infrastructures d'accueil et de médiation	P.57
Révision du schéma de randonnée et réédition du topoguide	P.58
Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil	P.59
Mobilisation des acteurs territoriaux sur la gestion des déchets	P.60
Accompagner et mettre en place des projets de renaturation	P.61
Finalisation de l'arrêté interpréfectoral relatif aux sports de nature et manifestations sportives	P.62
Réalisation des missions d'écogarderie	P.63
Poursuivre le projet de périmètre de protection	P.64
Elaboration d'un plan de circulation	P.65
Réalisation des missions de police	P.66
Accueillir les visiteurs aux bivouacs dans le respect des principes et de la réglementation de la Réserve	P.67
Elaboration d'un projet de création d'une maison de la réserve	P.68
Mise en place de projets pédagogiques avec les scolaires	P.69
Edition d'une plaquette de présentation générale de la réserve	P.70
Refonte du site internet de la réserve	P.71
Cycle annuel d'animations, conférences et expositions	P.72
Réalisation d'une banque d'images et vidéos de la réserve	P.73
Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve	P.74
Création d'outils de communication et de produits dérivés	P.75
Mettre en place des outils de science participative	P.76
Accompagner les organisateurs de manifestations sportives	P.77
Animation du label "Guide Nature Gorges de l'Ardèche"	P.78
Développement d'outils d'écoparticipation	P.79
Diffusion et création d'outils pédagogiques dédiés aux sports de nature	P.80
Organisation de sorties pédagogiques avec les clubs sportifs	P.81
Intervention dans les formations de sports de nature	P.82
Collaboration avec les structures et instances relatives à la gestion des espaces naturels et de la rivière	P.83
Développer des partenariats de recherche et participer aux d'études scientifiques sur la réserve	P.84
Participer au développement de projets de conservation d'envergure et novateurs	P.85
Développement d'un pôle de recherche universitaire et scientifique à Gaud	P.86
Connaissance	Pages
Suivis de l'exhaustivité des connaissances naturalistes sur la réserve	P.88
Cartographie des habitats naturels de la réserve	P.89
Cartographie des forêt matures	P.90
Etudier les dynamiques forestières sur la réserve	P.91
Mise en en place d'un observatoire photographique	P.92
Etude biospéléologique	P.93
Développement d'un projet de cavité instrumentée	P.94
Etudier les fonctionnements hydrologiques des réseaux karstiques	P.95
Identification des domaines vitaux et des habitats utilisés par les couples d'aigles de Bonelli et vautours percnoptères	P.96
Inventaire des sites de nidification des rapaces	P.97
Etude des mammifères aquatiques	P.98
Etude de la flore remarquable	P.99
Amélioration les connaissances des chiroptères de la réserve	P.100
Suivi de la fréquentation	P.101
Etude de la pollution sonore	P.102
Etude de l'impact des crèmes solaires sur le plancton	P.103
Etude de la pollution de l'air	P.104
Veille générale de l'impact du changement climatique	P.105
Caractériser les populations de chèvres et évaluer leur impact	P.106

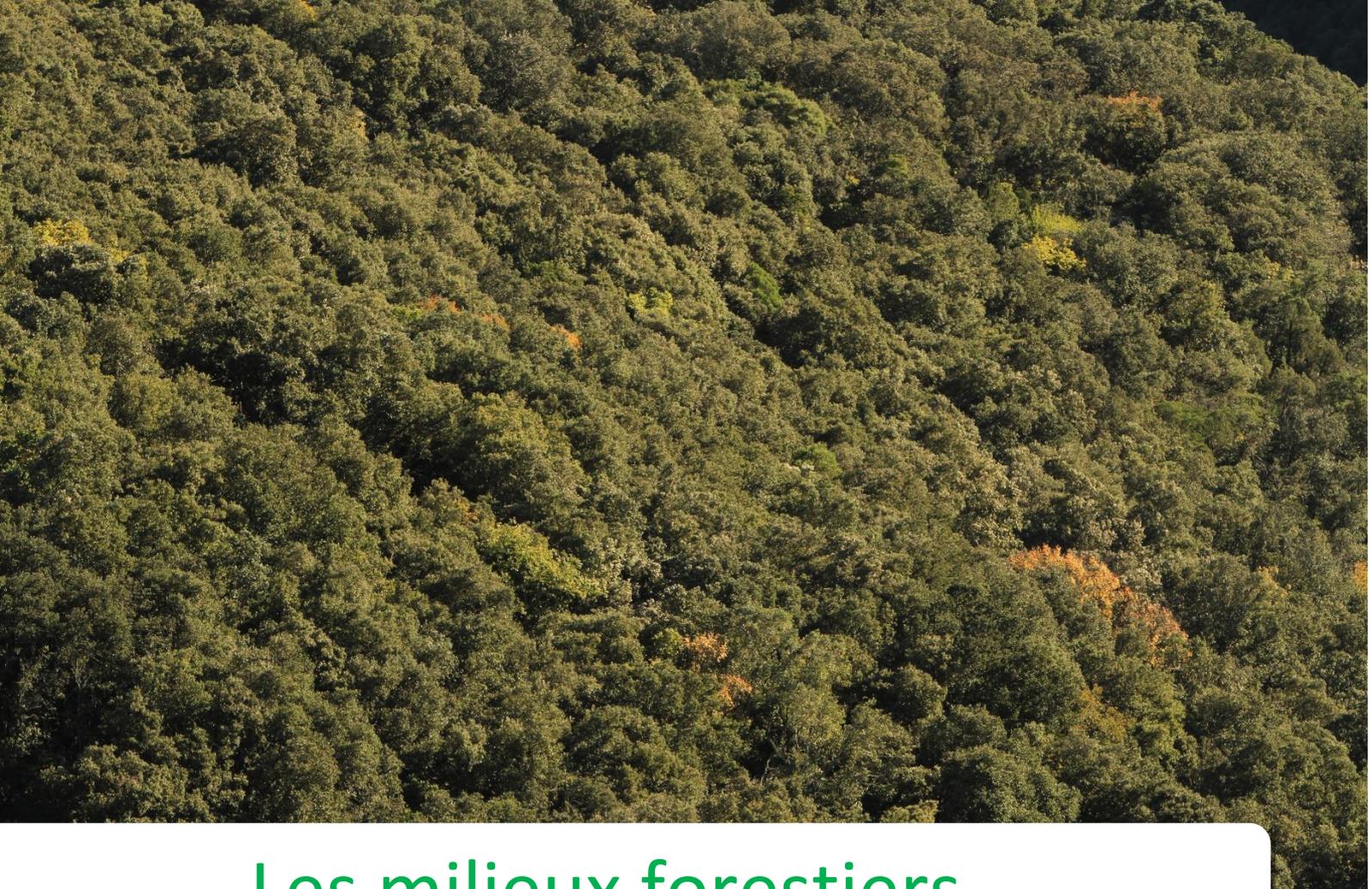
Veille des Espèces Exotiques Envahissantes	P.107
Etude de l'impact de Corbicula fluminea	P.108
Compléter les inventaires naturalistes	P.109
Inventaires des OGRs	P.110
Fonctionnement	Pages
Assurer le montage, le suivi administratif et financier des opérations	P.112
Poursuite de la gestion administrative courante	P.113
Développer une stratégie de financement à l'échelle du SGGA	P.114
Veille des appels à projets et des programmes financiers	P.115
Production de l'évaluation annuelle quinquennale et décennale	P.116
Rédaction du plan de gestion suivant	P.117
Organisation, participation et animation du comité consultatif	P.118
Organisation, participation et animation du conseil scientifique	P.119
Suivi administratif et technique des demandes d'autorisations ou de dérogations	P.120
Formation en continue des agents de la réserve	P.121
Coordination de l'équipe	P.122
Renforcement de l'équipe scientifique et de garderie	P.123
Optimisation du système de gestion des données	P.124
Partage des données avec les partenaires privilégiés de la réserve	P.125
Mise en place d'une démarche écoresponsable	P.126

SOMMAIRE DES FICHES-ACTIONS PAR CATEGORIE D'ACTION

CODE	ACTION	PAGE
CS - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel		
CS.01	Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers	P.9
CS.02	Suivi des lichens	P.10
CS.03	Evaluation décennale de l'intégrité écologique des populations de syrphidés	P.11
CS.04	Suivi des travaux d'exploitations forestières	P.14
CS.05	Caractériser les pratiques de chasse	P.18
CS.06	Suivi annuel des espèces de rapaces rupestres patrimoniales	P.21
CS.07	Suivi des communautés végétales caractéristiques	P.22
CS.08	Surveillance adaptée des sites de nidification de grands rapaces	P.28
CS.09	Améliorer les connaissances sur les sites d'escalade	P.29
CS.10	Suivi des communautés floristiques remarquables	P.33
CS.11	Suivi des peuplements piscicoles patrimoniaux	P.34
CS.12	Suivi de la dynamique alluviale	P.35
CS.13	Suivi de la qualité de l'eau	P.36
CS.14	Suivi de l'intégrité biologique	P.37
CS.15	Caractériser les pratiques de pêche	P.39
CS.16	Suivi des colonies de chiroptères	P.48
CS.17	Suivi des dégradations des cavités	P.49
CS.18	Enquête de perception de la réserve par les acteurs et les usagers du territoire	P.54
CS.19	Réalisation d'une banque d'images et vidéos de la réserve	P.73
CS.20	Suivis de l'exhaustivité des connaissances naturalistes sur la réserve	P.88
CS.21	Cartographie des habitats naturels de la réserve	P.89
CS.22	Cartographie des forêt matures	P.90
CS.23	Mise en en place d'un observatoire photographique	P.92
CS.24	Etude biospéléologique	P.93
CS.25	Identification des domaines vitaux et des habitats utilisés par les couples d'aigles de Bonelli et vautours percnoptères	P.96
CS.26	Inventaire des sites de nidification des rapaces	P.97
CS.27	Etude des mammifères aquatiques	P.98
CS.28	Etude de la flore remarquable	P.99
CS.29	Suivi de la fréquentation des cavités	P.101
CS.30	Veille générale de l'impact du changement climatique	P.105
CS.31	Veille des Espèces Exotiques Envahissantes	P.107
CS.32	Compléter les inventaires naturalistes	P.109
CS.33	Inventaires des OGRs	P.110
SP - Surveillance du territoire et police de l'environnement		
SP.01	Attribution d'un statut règlementaire aux zones de quiétude	P.27
SP.02	Appui technique et scientifique à l'évaluation environnementale des projets d'équipement	P.30
SP.03	Elaboration concertée d'une réglementation "pêche" adaptée aux enjeux piscicoles	P.40
SP.04	Développement d'une procédure de prélèvement et d'analyse d'eau avec les partenaires institutionnels en cas d'alerte pollution	P.44
SP.05	Accompagnement technique et administratif des porteurs de projets d'exploration et/ou de désobstruction sur la prise en compte des enjeux patrimoniaux des cavités	P.50
SP.06	Suivi des infractions constatées	P.55
SP.07	Finalisation de l'arrêté inter préfectoral relatif aux sports de nature et manifestations sportives	P.62
SP.08	Réalisation des missions d'écogarderie	P.63
SP.09	Réalisation des missions de police	P.66
SP.10	Accompagner les organisateurs de manifestations sportives	P.77
SP.11	Développement d'outils d'écoparticipation	P.79
EI - Prestation de conseil, études et ingénierie		

EI.01	Favoriser le retour de la grande faune	P.17
EI.02	Neutraliser l'impact de la ligne électrique du bivouac de Gaud	P.25
EI.03	Caractériser les populations de chèvres et évaluer leur impact	P.106
EI.04	Etudier la pollution plastique	P.38
EI.05	Etudier l'influence du marnage sur la biodiversité	P.42
EI.06	Révision du schéma de randonnée et réédition du topoguide	P.58
EI.07	Poursuivre le projet de périmètre de protection	P.64
EI.08	Elaboration d'un plan de circulation	P.65
EI.09	Accueillir les visiteurs aux bivouacs dans le respect des principes et de la réglementation de la Réserve	P.67
EI.10	Elaboration d'un projet de création d'une maison de la réserve	P.68
EI.11	Développement d'un pôle de recherche universitaire et scientifique à Gaud	P.86
EI.12	Etudier les dynamiques forestières sur la réserve	P.91
EI.13	Développement d'un projet de cavité instrumentée	P.94
EI.14	Etudier les fonctionnements hydrologiques des réseaux karstiques	P.95
EI.15	Amélioration les connaissances des chiroptères de la réserve	P.100
EI.16	Etude de la pollution sonore	P.102
EI.17	Etude de l'impact des crèmes solaires sur le plancton	P.103
EI.18	Etude de la pollution de l'air	P.104
EI.19	Etude de l'impact de <i>Corbicula fluminea</i>	P.108
IP - Interventions sur la patrimoine naturel		
IP.01	Mettre en place des mesures de gestion conservatoire des habitats remarquables	P.43
IP.02	Maintenir l'ouverture des pelouses psammophiles	P.45
IP.03	Lutte contre les EVEEs	P.46
IP.04	Mise en place de mesures de gestion conservatoire spécifiques aux cavités	P.52
IP.05	Accompagner et mettre en place des projets de renaturation	P.61
CI - Création et maintenance d'infrastructures d'accueil		
CI.01	Renouvellement et entretien de la signalétique et des supports d'information	P.56
CI.02	Définition et implantation d'infrastructures d'accueil et de médiation	P.57
CI.03	Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil	P.59
MS - Management et soutien		
MS.01	Favoriser la libre évolution dans les plans d'aménagements forestiers	P.12
MS.02	Sensibiliser les publics aux rôles de la forêt et aux modalités de gestion conservatoire	P.13
MS.03	Pérenniser un réseau de parcelles forestières en libre évolution	P.15
MS.04	Concertation sur le retour naturel et le rôle de la grande faune sauvage	P.16
MS.05	Elaboration concertée d'une réglementation "chasse" adaptée	P.19
MS.06	Approvisionnement régulier et entretien des placettes de nourrissage en faveur des espèces nécrophages	P.23
MS.07	Développement et mise en place d'un projet de "placettes éleveurs"	P.24
MS.08	Prévention et sensibilisation sur les zones et périodes de quiétude et diffusion de la connaissance	P.26
MS.09	Sensibilisation des pratiquants à la préservation des espèces et des milieux rupestres	P.31
MS.10	Sensibilisation des usagers du domaine public fluvial à la préservation des espèces et des milieux aquatiques et rivulaires	P.41
MS.11	Sensibilisation des pratiquants, gestionnaires et/ou propriétaires de cavités à la préservation des habitats et des espèces souterraines	P.51
MS.12	Collaboration avec les structures et instances relatives à la gestion des espaces naturels et de la rivière	P.83
MS.13	Assurer le montage, le suivi administratif et financier des opérations	P.112
MS.14	Poursuite de la gestion administrative courante	P.113
MS.15	Développer une stratégie de financement à l'échelle du SGGA	P.114
MS.16	Veille des appels à projets et des programmes financiers	P.115
MS.17	Production de l'évaluation annuelle quinquennale et décennale	P.116
MS.18	Rédaction du plan de gestion suivant	P.117

MS.19	Organisation, participation et animation du comité consultatif	P.118
MS.20	Organisation, participation et animation du conseil scientifique	P.119
MS.21	Suivi administratif et technique des demandes d'autorisations ou de dérogations	P.120
MS.22	Formation en continue des agents de la réserve	P.121
MS.23	Coordination de l'équipe	P.122
MS.24	Renforcement de l'équipe scientifique et de garderie	P.123
MS.25	Optimisation du système de gestion des données	P.124
MS.26	Partage des données avec les partenaires privilégiés de la réserve	P.125
MS.27	Mise en place d'une démarche écoresponsable	P.126
PR - Participation à la recherche		
PR.01	Développer des partenariats de recherche et participer aux d'études scientifiques sur la réserve	P.84
PR.02	Participer au développement de projets de conservation d'envergure et novateurs	P.85
PA - Prestations d'accueil et d'animation		
PA.01	Mobilisation des acteurs territoriaux sur la gestion des déchets	P.60
PA.02	Mise en place de projets pédagogiques avec les scolaires	P.69
PA.03	Cycle annuel d'animations, conférences et expositions	P.72
PA.04	Mettre en place des outils de science participative	P.76
PA.05	Animation du label "Guide Nature Gorges de l'Ardèche"	P.78
PA.06	Organisation de sorties pédagogiques avec les clubs sportifs	P.81
PA.07	Intervention dans les formations de sports de nature	P.82
CC - Création de supports de communication et de pédagogie		
CC.01	Edition d'une plaquette de présentation générale de la réserve	P.70
CC.02	Refonte du site internet de la réserve	P.71
CC.03	Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve	P.74
CC.04	Création d'outils de communication et de produits dérivés	P.75
CC.05	Diffusion et création d'outils pédagogiques dédiés aux sports de nature	P.80



Les milieux forestiers

CS.01	Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers										Priorité 1
Dispositif de suivi											
OLT	Maintenir l'intégrité écologique et favoriser la fonctionnalité de la forêt										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le SGGA a mis en place en 2012 et 2013 le Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF). Il a été adapté au contexte forestier de la réserve afin de répondre aux objectifs du deuxième plan de gestion tout en intégrant les réseaux des Réserves Biologiques, des Réserves Nationales et des forêts Rhônalpines en évolution naturelle (piloté par le REFORA) qui participent à sa mise en place. Ce protocole permet d'évaluer l'état de conservation de la forêt mais aussi d'approfondir les connaissances sur la dynamique des peuplements et sur la fonctionnalité de l'écosystème forestier par le biais de placettes permanentes.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre et améliorer le protocole PSDRF au contexte forestier de la réserve.</p> <p>Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur l'ajout d'indicateurs de sensibilité (valeur patrimoniale) et de vulnérabilité (: sécheresse, hausse des température, Pyrale du buis induisant des mortalités dans le peuplement forestiers) - Acquisition des données de terrain (année 1 : 2 stagiaires BTS/licence ; année 2 : stagiaire BTS et 1 Master) - Analyse des données, synthèse et écriture du rapport <p>Localisation : Placettes réparties sur l'ensemble des boisements de la réserve avec une fréquence de mise à jour de 15 ans</p>										
Indicateurs	<p>Indicateur d'état de conservation : Multi-critères</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre de placettes étudiées, rapport produit</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Maitre d'œuvre : SGGA</p>										
Calendrier	CS.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Amélioration du protocole	<i>Action programmée pour 2027 - 2028</i>									
Phasage Budget estimé	Mise en place										
Phasage Budget estimé	Rapport										
Phasage Budget estimé	Temps agent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Phasage Budget estimé	Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
Plan de financement	Fonctionnement	- €		-				-		-	
Plan de financement	Investissement	- €		-				-		-	
Plan de financement	TOTAL	- €								- €	
Lien avec d'autres actions											

CS.02		Suivi des lichens										Priorité 1
Dispositif de suivi												
OLT	Maintenir l'intégrité écologique et favoriser la fonctionnalité de la forêt											
Description	Contexte général L'étude des lichens présents dans le couvert forestier des Gorges de l'Ardèche a été réalisé par la FRAPNA 07, de 2011 à 2012. Elle a permis de recenser 219 taxons dont 18 espèces patrimoniales de valeur internationale et nationale. Cette richesse est principalement liée à la diversité des biotopes dans la réserve (topographie, diversité des milieux rivulaires et forestiers, micro-climats...). L'abondance de ces espèces tant au niveau de la richesse que de leur fréquence, confirme l'intérêt de certains secteurs forestiers de la RNNGA. En outre, elle permet de renseigner l'état de conservation de ces habitats par l'intermédiaire d'espèces bioindicatrices. 27 espèces indicatrices de longue continuité biologique sont présentes dans la RNNGA (dont 7 patrimoniales) et témoignent de la présence de zones forestières relativement anciennes qui pourraient retrouver un état d'équilibre avec les groupements lichéniques qui lui sont associés grâce à la libre évolution.											
	Détails de l'action L'action vise à mesurer l'évolution de l'intégrité forestière par l'analyse des cortèges lichénologiques bioindicateurs. L'action comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un cahier des charges, consultation & sélection d'un prestataire - Lancement et suivi de la prestation : <ul style="list-style-type: none"> o Identification à vue et prélèvement sur les compartiments recherchés o Détermination et analyse des données o Production d'un rapport d'étude et valorisation des données Localisation : Cette action prend place sur l'ensemble des habitats forestiers de la réserve pourvus de placettes PSDRF											
Indicateurs	Indicateur d'état de conservation : Présence/absence, recouvrement et fréquence d'espèces bioindicatrices Indicateur de réalisation : Nombre de placettes suivies											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : FRAPNA											
Calendrier	CS.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
Phasage Budget estimé	Définition du cahier des charges de l'étude, consultation					5CM	1250 €					
	Lancement et suivi de l'étude						3CM	750	3CM	750		
	Bilan de l'action/renseignement de l'indicateur (tableau de bord)								1CM	250		
	Temps agents					1 250 €		750 €		1 000 €		
	Autres coûts : prestation									10 000 €		
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	3 000 €		SGGA, CD07, CD30				-		-		
	Investissement	10 000 €										
	TOTAL	13 000 €								13 000 €		
Lien avec d'autres actions	CS.22 : Cartographe des forêts matures CS.01 : Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers											

CS.03	Evaluation décennale de l'intégrité écologique des populations de syrphidés										Priorité 1
Dispositif de suivi											
OLT	Maintenir l'intégrité écologique et favoriser la fonctionnalité de la forêt										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve naturelle des gorges de l'Ardèche possède un patrimoine forestier remarquable à de multiples égards (superficie, continuité, ancienneté, naturalité...). Afin de mieux connaître la fonctionnalité des habitats qui la compose et dans le but de suivre son état de conservation, un suivi dendrologique (PSDRF) ainsi qu'une première étude des syrphidés (2015-2016) ont été réalisées. Elles ont révélé une grande richesse d'espèces et une forte responsabilité de la réserve dans leur préservation mais également de fortes potentialités d'accroissement de la biodiversité en lien avec le vieillissement et de la libre évolution forestière.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>Le suivi décennal des syrphidés permettra d'évaluer le fonctionnement de certains compartiments forestiers et d'évaluer l'intégrité des boisements de la réserve en alimentant par la même, les connaissances naturalistes entomologiques. L'action se déroulera sur deux années consécutives :</p> <p>Année 1 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de la méthode d'échantillonnage, du nombre de placettes, de leur localisation et de l'installation du matériel (idéalement 12 tentes malaises réparties par binôme sur 6 habitats forestiers pourvus, si possible, de placettes PSDRF (possibilité de réduire à 8 tentes malaises) - Réalisation de la campagne de prélèvement (2 années consécutives, de mars à octobre) et tri du matériel entomologique avec appui stagiaire BTS/Licence (avril/juin) - Détermination des syrphes, analyse avec base Syrphes the Net et production d'un rapport : recrutement d'un prestataire spécialiste des syrphes 										
Indicateurs	<p>Indicateur d'état de conservation : Evolution de l'intégrité écologique (multicritères)</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre de placettes ; prélèvements déterminés et analysés</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'œuvre : prestataire</p> <p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : Groupe Syrphé RNF</p>										
Calendrier	CS.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Choix des placettes et installation							3CM	750 €	3CM	750 €
	Prélèvements							10CM	2 500 €	10CM	2 500 €
	Tri de matériel biologique							18CM	4 500 €	18CM	4 500 €
	Stagiaire (prélèvement, tri, détermination)								1 650 €		1 650 €
	Prestataire (identification spécifique, analyse, rapport)										10 000 €
	Temps agent	-	-	-	-	-	-		7 750 €		7 750 €
	Autres coûts : Matériel prélèvement et tri	-	-	-	-	-	-		4 400 €		-
	Autres coûts : Stagiaire	-	-	-	-	-	-		1 650 €		1 650 €
	Autres coûts : prestataire	-	-	-	-	-	-		-		10 000 €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	28 800 €		SGGA, CD07, CD30			-		-		
	Investissement	4 400 €									
	TOTAL	33 200 €							33 200 €		
Lien avec d'autres actions											

MS.01	Favoriser la libre évolution dans les plans d'aménagements forestiers										Priorité 1
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt										
OP	I.1 - Pérenniser le mode de gestion en libre évolution et encadrer les pratiques forestières										
Facteurs d'influence	Exploitation forestière, perception anthropocentrée de la forêt comme objet de production ou espace récréatif, perception "négative" de la forêt "non gérée"										
Résultats attendus	Les parcelles concernées par la révision des Plans d'Aménagements Forestiers (ONF) et des Plans Simples de Gestion sont catégorisées "îlot de sénescence" et intégrées au réseau FRENE										
Description	<p>Contexte général Actuellement, l'exploitation forestière dans la réserve naturelle, est quasi-exclusivement cantonnée à ses marges les plus accessibles. Les documents d'aménagements forestiers définis par l'ONF pour les forêts communales ou les plans simples de gestion (PSG) produits pour les propriétés forestières privées de plus de 25 ha, décrivent les parcelles forestières et en définissent les modalités de gestion selon le potentiel de production, les objectifs du propriétaire et les sensibilités environnementales du site.</p> <p>Considérant son statut de protection et sa responsabilité en matière de préservation de la forêt sub-méditerranéenne, la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche est un secteur où la gestion en libre évolution (non intervention de l'homme), est privilégiée depuis 2012. La plupart des aménagements forestiers des forêts communales, ont classé les parcelles intra-réserve en 'Hors Sylviculture Naturelle' (HSN) et versé ces parcelles au réseau FRENE (FoRêts en Evolution Naturelle). Les aménagements forestiers communaux arrivant à leur terme, ils devront être réactualisés d'ici 2030 (Saint Remèze en 2023, Issirac en 2029, Vallon pont d'Arc en 2030). Le parcellaire inclus dans la RNN, pourra être proposé au classement HSN et inscrite au réseau FRENE d'Auvergne Rhône-Alpes. En outre, une réflexion stratégique de gestion de la forêt pourrait être menée à une échelle plus de large que la Réserve (périmètre de protection, site Natura 2000, Grand Site etc. ...) afin de garantir une cohérence écologique sur le territoire élargi des gorges de l'Ardèche (maintien de réservoirs et corridors écologiques, préservation des continuums forestiers).</p> <p>Détails de l'action L'action vise à encourager l'inscription des parcelles du périmètre en réserve en "îlots de sénescence"/"Hors Sylviculture Naturelle" lors de la révision des documents forestiers. Cette action comprend :</p> <p>Construction d'une base de données cartographique avec l'identification des parcellaires, des propriétaires, recueil des calendriers de révision des aménagements forestiers et des PSG ; choix de gestion en cours (Cf suivi des aménagements forestiers) en lien avec les aménageurs et propriétaires.</p> <p>Concertation avec les partenaires (CRPF, ONF, communes, propriétaires privés) sur les enjeux et méthodes pour mettre en œuvre la libre évolution dans les secteurs les plus propices.</p> <p>Participation à la révision et à l'élaboration des documents d'aménagements forestiers en collaboration avec les aménageurs et les propriétaires (2 jours de chargé de mission par document).</p> <p>Conventionnement des parcelles éligibles (du 07 situées en réserve) au réseau FRENE et contrat N2000 et/ou construction d'un label destiné aux parcelles non-éligible au FRENE (parcelles gardoises).</p> <p>Localisation Parcelles forestières publiques et privées de la réserve dotées de plans.</p>										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution de la surface et du nombre de parcelles boisées classées en "îlot de sénescence", en HSN (<i>Hors Sylviculture Naturelle</i>) et HSN-LE (<i>Hors Sylviculture Naturel en Libre Evolution</i>)</p> <p>Indicateur de réalisation : Contribution à la révision des documents de gestion forestière, Effort de rencontre avec les propriétaires forestiers privés</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'œuvre : Gestionnaire de la RNNGA Maitre d'ouvrage : Gestionnaire de la RNNGA Partenaire(s) : ONF, CRPF, propriétaires privés, communes</p>										
Calendrier	MS.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
Phasage Budget estimé	Base de données et recueil des données	5CM	1 250 €							2CM	500 €
	Concertation partenaires	5CM	1 250 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €
	Participation à la révision des plans			2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €
	Conventionnement			5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
	Temps agent	2 500 €		2 500 €		2 500 €		2 500 €		3 000 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	13 000 €		SGGA				100%		13 000 €	
	Investissement	- €									
TOTAL	13 000 €								13 000 €		
Lien avec d'autres actions	MS.03 - Pérenniser un réseau de parcelles forestières en libre évolution CS.04 - Suivi des travaux d'exploitations forestières										

MS.02	Sensibiliser les publics aux rôles de la forêt et aux modalités de gestion conservatoire										Priorité 1
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt										
OP 1.1	I.1 - Pérenniser le mode de gestion en libre évolution et encadrer les pratiques forestières										
Facteurs d'influence	Manque d'animation territoriale et de concertation, perception anthropocentrée de la forêt comme objet de production ou espace récréatif, perception "négative" de la forêt "non gérée", « manque à gagner financier », méconnaissance de la fonctionnalité optimale d'une forêt										
Résultats attendus	Des acteurs conscients des enjeux et rôles de la forêt et engagés dans une gestion conservatoire										
Description	<p>Contexte général Les habitats forestiers sont très majoritaires dans la réserve (+60% de la surface). La forêt n'est plus exploitée dans la réserve, exceptée en ses marges les plus accessibles. La forte responsabilité de la RNNGA en matière de conservation de la forêt sub-méditerranéenne oriente le gestionnaire à favoriser la libre évolution dans le périmètre réserve ainsi qu'à favoriser des méthodes de gestion respectueuses des fonctionnalités forestières autour de la réserve (balivage pour le maintien des arbres à cavité et de la diversité forestière, futaie jardinée, îlot de senescence, corridors écologiques...). Le rôle du gestionnaire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De conforter les choix de gestion de la réserve et de son périmètre de gestion (construction d'un argumentaire, information/sensibilisation des publics et notamment des propriétaires/gestionnaires sur les enjeux forestiers et de la réserve...). - De faire évoluer les perceptions des acteurs sur la forêt en libre évolution en valorisant ses atouts pour le territoire et pour la biodiversité - De favoriser l'appropriation des enjeux par les usagers, de valoriser les bonnes pratiques et les engagements en faveur de la conservation de la biodiversité et des fonctionnalités forestières. <p>Détails de l'action L'action vise à sensibiliser l'ensemble des propriétaires, gestionnaires et usagers de la forêt dans et autour de la réserve afin de faciliter l'acceptation et la mobilisation de ces derniers en faveur d'une gestion conservatoire de la forêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un argumentaire scientifique, technique, financier en faveur de la libre évolution et des autres méthodes de gestion respectueuses de la biodiversité et des fonctionnalités forestières (réemploi et/ou production de documents de communication sur les enjeux de préservation de la forêt, la libre évolution, les outils et leviers disponibles...), - Faire vivre les documents et outils existants (diffusion, animation) - Organisation de "journées ateliers" avec les propriétaires et exploitants sur les méthodes de gestion douces (2023) - Elaboration d'une conférence grand public sur la libre évolution et la fonctionnalité de la forêt (Cf OP.V4 : Cycle annuel d'animations, conférences et expositions) et les choix de gestion. - Organisation d'une journée thématique de découverte (faune/flore/écosystème) de la forêt et de ces enjeux (Cf OP.V4 : Cycle annuel d'animations, conférences et expositions) - Edition de supports de médiation grand public sur les enjeux de la forêt des gorges de l'Ardèche et de la libre évolution (Cf OP V.4 : CC - Edition de supports illustrés) 										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution de la perception et de la connaissance des modalités de gestion alternatives, des enjeux et de la fonctionnalité de la forêt</p> <p>Indicateur de réalisation : Effort de sensibilisation/communication</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : ONF, Communes</p>										
Calendrier	MS.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Construction argumentaire	5CM	500 €								
	Conférence	2CM+2C	1 180 €								
	Animation/atelier "forêt"	3A+1CM	970 €	4CM	1 000 €	3A+1CM	970 €			3A+1CM	970 €
	Edition de supports de médiation					10CM +3A+2C	3 900 €	5CM	1 250 €		
	Temps agents	2 650 €		1 000 €		4 870 €		1 250 €		970 €	
	Autres coûts	-		-		-		4 000 €		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	10 740 €									
	Investissement	4 000 €									
	TOTAL	14 740 €								14 740 €	
Lien avec d'autres actions	<p>MS.03 - Pérenniser un réseau de parcelles forestières en libre évolution</p> <p>MS.01 - Favoriser la libre évolution dans les plans d'aménagements forestiers</p>										

CS.04	Suivi des travaux d'exploitations forestières										Priorité 1	
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt											
OP	I.1 - Pérenniser le mode de gestion en libre évolution et encadrer les pratiques forestières											
Facteurs d'influence	Exploitation forestière, perception anthropocentrée de la forêt comme objet de production ou espace récréatif, perception "négative" de la forêt "non gérée"											
Résultats attendus	Les surfaces de boisement en libre évolution augmentent et celles exploitées diminuent											
Description	<p>Contexte général</p> <p>L'exploitation forestière concerne exclusivement les marges les plus accessibles et les plus rentables, en majorité composées de chênaies vertes. Cette exploitation s'exprime quasi-exclusivement par les droits d'affouage des communes dans le but de produire du bois de chauffage. Afin d'inscrire durablement les orientations de gestion prises sur la réserve, le suivi des travaux d'exploitation est donc essentiel pour mieux connaître les pratiques de gestion et maintenir une collaboration avec les propriétaires, gestionnaires et exploitants de ces espaces.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>Cette action vise à suivre la réalisation effective des travaux d'exploitations forestières en réserve à travers la mutualisation des données et une mise à jour cartographique régulière. Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une base de données cartographique (Cf - Favoriser la libre évolution dans les documents de gestion forestière) - Mise à jour annuelle de la cartographie des travaux d'exploitations forestières sur la réserve (calendrier d'exploitation, modalités de gestion envisagées et réalisées, âge du taillis...) - Bilan décennal de la gestion forestière sur la réserve <p>Localisation</p> <p>Cette action concerne l'ensemble de la surface boisée de la réserve</p>											
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution des surfaces exploitées/non-exploitées</p> <p>Indicateur de réalisation : Part de la surface forestière couverte par le suivi, Nombre d'aménagements suivis</p>											
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : ONF, Communes, propriétaires forestiers</p>											
Calendrier	CS.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	Capitalisation des données		2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €
	Mise à jour SIG		1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €
	Temps agents		750 €		750 €		750 €		750 €		750 €	
	Autres coûts		-		-		-		-		-	
Plan de financement			Dépenses		Financiers			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement		3 750 €		SGGA			100%		3 750 €		
	Investissement		- €									
	TOTAL		3 750 €							3 750 €		
Lien avec d'autres actions	MS.01 - Favoriser la libre évolution dans les documents de gestion forestière											

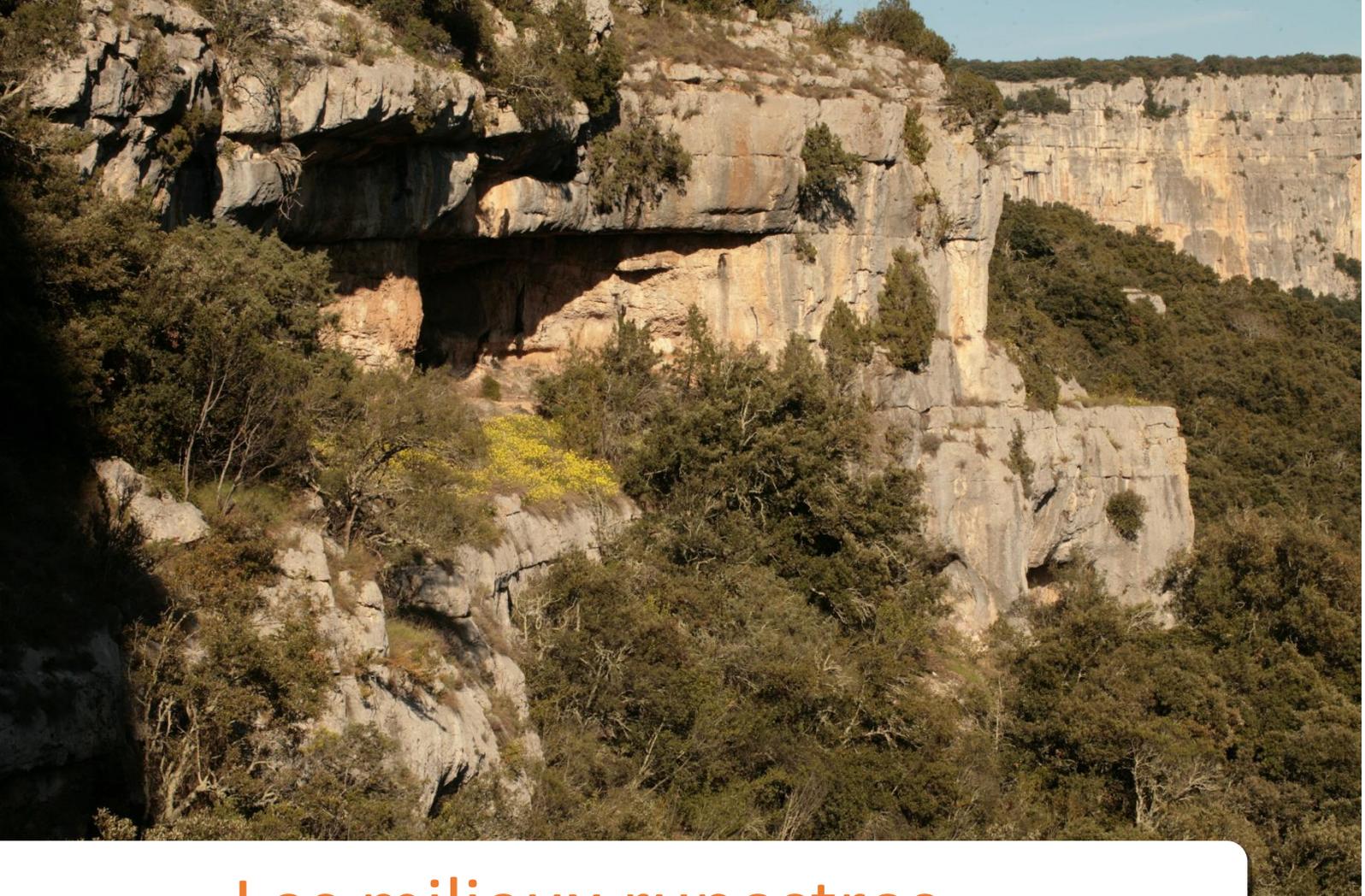
MS.03	Pérenniser un réseau de parcelles forestières en libre évolution										Priorité 1												
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt																						
OP	I.1 - Pérenniser le mode de gestion en libre évolution et encadrer les pratiques forestières																						
Facteurs d'influence	Exploitation forestière, perception anthropocentrée, méconnaissance																						
Résultats attendus	Des conventions de gestion sont signées avec les propriétaires privés																						
Description	<p>Contexte général L'existence de multiples propriétaires privés détenteurs de petites parcelles forestières morcelées et donc sans document de gestion complexifie la mise en place d'une gestion pérenne et cohérente à l'échelle de la réserve. Le conventionnement avec ces propriétaires permettrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De compléter les outils de gestion en libre évolution déjà existants (réseau FRENE, contrat N2000...) y compris sur les parcelles non-éligibles à ces derniers (parcelles ardéchoises <1ha, parcelles gardoises) - D'acter l'engagement de propriétaires pour une gestion en libre évolution de leur parcellaire, - D'intégrer ces propriétaires au cœur des démarches de la réserve, - De valoriser leurs engagements en faveur d'une gestion conservatoire de la forêt en espace naturel protégé. <p>Détails de l'action Co-construction d'une charte d'engagement en faveur de la libre évolution avec l'ONF, le CRPF et les propriétaires forestiers (publics et privés) pour les parcelles hors-réseau FRENE.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un cahier technique sur la gestion en libre évolution (document de communication) - Inventorier les parcelles et identifier les propriétaires concernés - Prendre contact et valoriser la démarche auprès des propriétaires privés en les informant et les sensibilisant sur les objectifs et enjeux de la réserve ainsi que sur les opportunités de gestion en accord avec ces enjeux (opportunité de mise en place de groupements forestiers) - Rencontrer et inciter les propriétaires volontaires à formaliser leurs engagements à travers la signature d'une charte, d'une convention ou d'un contrat <p>Animation du réseau de propriétaires engagés dans la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser leurs engagements à travers le partage de documents (résultats d'études scientifiques, observatoires des forêts (FRAPNA), RNF, RAFFUT...) et leur mise en avant dans les supports de communication (newsletter, site internet, inscription au label...) et du partage d'expérience - Accompagner et suivre la mise en œuvre des préconisations et le respect de la convention. <p>Localisation : Cette action concerne en priorité les parcelles forestières privées et/ou sans document de gestion forestier, inéligibles aux outils de gestion existants sur la réserve</p>																						
Indicateurs	Indicateur de pression : Evolution de l'exploitation forestière (Surface non-exploitées) Indicateur de réalisation : Nombre d'outils mis en place (Nombre de chartes, contrats et conventionnement signés)																						
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : CRPF, ONF, propriétaires privés																						
Calendrier	MS.03	2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031			
Phasage Budget estimé			2022		2023		2024		2025		2026												
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
	Co-construction d'une charte			2CM	500 €																		
	Cahier technique			3CM	750 €																		
	Prise de contact et rencontre des propriétaires			10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €
	Animation du réseau			5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
Temps agents			-		5 000 €			3 750 €			3 750 €			3 750 €			3 750 €			3 750 €			
Autres coûts			-		-			-			-			-			-			-			
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant													
Fonctionnement		16 250 €		SGGA				100%		16 250 €													
Investissement		- €																					
TOTAL		16 250 €								16 250 €													
Lien avec d'autres actions	MS.01 - Favoriser la libre évolution dans les documents de gestion forestière CS.04 - Suivi des travaux d'exploitations forestières																						

MS.04	Concertation sur le retour naturel et le rôle de la grande faune sauvage										Priorité 2	
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt											
OP	I.2 - Faire émerger le concept de ré-ensauvagement comme modalité de gestion											
Facteurs d'influence	Méconnaissance de la fonctionnalité optimale d'une forêt ; Déséquilibre des populations de grands mammifères (chevreuils/sangliers, absence de cerf et prédateur, ...) ; Intérêt des chasseurs quasi-exclusif pour le sanglier ; Absence de réglementation encadrant la chasse sur la réserve											
Résultats attendus	Des acteurs forestiers et cynégétiques impliqués dans le retour de la grande faune Des acteurs conscients du rôle de la grande faune dans les fonctionnalités forestières											
	<p>Contexte général</p> <p>La grande faune fait partie intégrante de l'écosystème forestier. Elle contribue non seulement aux valeurs économiques et culturelles de la forêt, par la chasse et le tourisme (observation de la faune sauvage) mais soutient également la dynamique forestière en garantissant sa bonne fonctionnalité écologique. Outre le cortège mammologique traditionnel des forêts (mustélidés, chauve-souris, renards et genettes...), la réserve se démarque par une forte disparité dans ses populations d'ongulés. La grande densité de sangliers, la rareté des chevreuils, l'absence d'autres grands ongulés et de prédateurs ou encore la présence de chèvres férales témoignent d'un déséquilibre impactant pour la fonctionnalité de la forêt. A une échelle plus large, on assiste au retour progressif du Cerf élaphe, par l'ouest du département (cévennes, Haute Loire) qui pourrait bénéficier de projets de renforcement de populations sur des territoires adjacents tels que les gorges de l'Ardèche, le massif de la dent de Rez... Le Chamois, observé récemment en Ardèche méridionale (Cochet G, 2017, comm. pers.), pourrait spontanément investir les gorges de l'Ardèche depuis la Drôme si le prélèvement dans les populations drômoises était minoré. Le chevreuil pourrait voir ces effectifs retrouver des densités naturelles avec une maîtrise du prélèvement sur le territoire des gorges. Enfin, le retour imminent du loup dans les gorges contribuerait au contrôle naturel des populations d'ongulés et à l'équilibre sylvo-cynégétique.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à engager la réflexion de la place de la grande faune sur le territoire auprès des acteurs locaux.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de références/retours d'expérience sur le retour naturel et la gestion de ongulés dans des forêts subméditerranéennes, ou de projets de réintroduction de grandes faunes (ré-ensauvagement). - Organisation d'un événement grand-public sur le ré-ensauvagement (conférence ou ciné-débat) - Animations de rencontres avec les acteurs locaux afin de faire valoir les enjeux de la grande faune sur la réserve (état des lieux, rôles de la grande faune en lien avec la fonctionnalité des écosystèmes, perspectives pour le territoire ...). Considérant son niveau de priorité (P2), l'action peut être programmée au fil de l'eau des 5 premières années du plan de gestion. 											
Indicateurs	Indicateur de pression : Implication des acteurs, prise de décisions Indicateur de réalisation : Nombre de rencontres organisées, de personnes contactées											
Réalisation	Maitre d'œuvre : SGGGA Partenaire(s) : ACCAs, communes, Fédération de chasse											
Calendrier	MS.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Mise en œuvre de l'action	2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	2 CM + 1C		840 €	2 CM + 1C	840 €	2 CM + 1C	840 €	2 CM + 1C	840 €	2 CM + 1C	840 €	
	Temps agents	-	840 €	-	840 €	-	840 €	-	840 €	-	840 €	
	Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Plan de financement		Dépenses		Financiers			Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	4 200 €		SGGA			100%		4 200 €			
	Investissement	- €		-			-					
	TOTAL	4 200 €							4 200 €			
Lien avec d'autres actions	MS.02 - Sensibiliser les publics aux rôles de la forêt et aux modalités de gestion conservatoire											

EI.01	Favoriser le retour de la grande faune										Priorité 3																					
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt																															
OP	I.2 - Faire émerger le concept de ré-ensauvagement comme modalité de gestion																															
Facteurs d'influence	<i>Méconnaissance de la fonctionnalité optimale d'une forêt ; Déséquilibre des populations de grands mammifères (chevreuils/sangliers, absence de cerf, prédateur...) ; Intérêt des chasseurs quasi-exclusif pour le sanglier ; Absence de réglementation encadrant la chasse sur la réserve</i>																															
Résultats attendus	<i>Des acteurs forestiers et cynégétiques impliqués dans le retour de la grande faune Emergence de projets de réintroduction d'ongulés sauvages</i>																															
Description	<p>Contexte général</p> <p>La grande faune fait partie intégrante de l'écosystème forestier. Elle contribue non seulement aux valeurs économiques et culturelles de la forêt par la chasse et le tourisme mais soutien également la dynamique forestière en garantissant sa bonne fonctionnalité écologique. Outre le cortège mammologique traditionnel des forêts (mustélidés, chauve-souris et autres renards et genettes...), la réserve se démarque par une forte disparité dans ses populations d'ongulés. La grande densité de sangliers, la rareté des chevreuils, l'absence d'autres grands ongulés ou de prédateurs ou encore la présence de chèvres férales témoignent d'un déséquilibre impactant pour la fonctionnalité de la forêt. A une échelle plus large, on assiste au retour progressif du Cerf élaphe, par l'ouest du département (cévennes, Haute Loire) qui pourrait bénéficier de projets de renforcement de populations sur des territoires adjacents tels que les gorges de l'Ardèche, le massif de la dent de Rez... Le Chamois, observé récemment en Ardèche méridionale (Cochet G, 2017, comm. pers.), pourrait spontanément investir les gorges de l'Ardèche depuis la Drôme si le prélèvement dans les populations drômoises était minoré. Le chevreuil pourrait voir ces effectifs retrouver des densités naturelles avec une maîtrise du prélèvement sur le territoire des gorges. Enfin, le retour imminent du loup dans les gorges contribuerait au contrôle naturel des populations d'ongulés et à l'équilibre sylvo-cynégétique.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à étudier la faisabilité et la mise en place de mesures adaptées. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions de travail avec les partenaires de la réserve afin d'identifier les leviers d'actions et les outils à mobiliser/ mettre en place sur la réserve et alentours. - Etude de faisabilité pour les solutions envisagées (réintroduction, appui de populations, renforcement des corridors écologiques...). - Analyse des continuités écologiques à proximité de la réserve et formulation de préconisations pour les préserver et les renforcer (trames vertes et bleues, trame de vieux bois...). - Veille sur les indices de présence de grands mammifères 																															
Indicateurs	Indicateur de pression : Déséquilibre des populations de mammifères Indicateur de réalisation : Implication des acteurs, prise de décisions																															
Réalisation	Maitre d'œuvre : SGGA Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : ACCAs, société de chasse, communes, Fédération de chasse, ONF, propriétaires, CD07, CD30																															
Calendrier	EI.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																					
		2022	2023	2024	2025	2026																										
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts																					
Phasage Budget																																
Plan de financement	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:40%;"></th> <th style="width:15%;">Dépenses</th> <th style="width:15%;">Financeurs</th> <th style="width:15%;">Part (%)</th> <th style="width:15%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td style="text-align: center;">- €</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td style="text-align: center;">- €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">- €</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">- €</td> </tr> </tbody> </table>													Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant	Fonctionnement	- €	-	-	-	Investissement	- €				TOTAL	- €			- €
	Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant																												
Fonctionnement	- €	-	-	-																												
Investissement	- €																															
TOTAL	- €			- €																												
Lien avec d'autres actions	MS.04 - Concertation sur le retour naturel et le rôle de la grande faune sauvage CS.05 - Caractériser les pratiques de chasses MS.01 - Favoriser la libre évolution dans les plans d'aménagements forestiers EI.03 - Caractériser les populations de chèvres et évaluer leur impact																															
Commentaire	L'action nécessite au préalable, une première étape de communication et de concertation locale (cf MS.04) L'aspect opérationnel de cette fiche action pourra être programmer selon les opportunités de projets qui pourraient émerger d'une réflexion collective avec les partenaires. (Concertation partenaires : 5 jours/hommes)																															

CS.05	Caractériser les pratiques de chasse										Priorité 1
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt										
OP	I.3 - Connaître et encadrer les pratiques cynégétiques										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance sur la pratique de la chasse ; Déséquilibre des populations de chevreuils/sangliers, absence de cerfs ; Absence de réglementation encadrant la chasse sur la réserve										
Résultats attendus	Des pratiques de chasses connues et niveau de prélèvement suivi Un plan de prélèvement concerté/validé, cohérent avec le retour de la grande faune Une réglementation cohérente validée et opérationnelle										
Description	<p>Contexte général Au sein de la Réserve, la chasse est autorisée dans les conditions prévues au titre II du livre IV du code de l'environnement (Art. 16 du Décret du 8 novembre 2018) sans modalités spécifiques. Le décret précise que le Préfet peut prendre de nouvelle disposition réglementaire. Le sanglier est le gibier privilégié, avec environ 4 500 individus chassés sur le territoire du site N2000 (2013). On observe cependant une augmentation du prélèvement de chevreuil au cours de ces dernières années. La chasse au petit gibier est également pratiquée dans certains secteurs (bécasse, lièvre, perdrix, faisane...). La praticabilité des gorges contraint l'activité au sein de la réserve aux secteurs accessibles. Cependant, l'activité reste relativement soutenue, avec l'organisation de battue par les ACCAs et les sociétés de chasse du territoire de septembre à février (Saint Marcel d'Ardèche, Saint Remèze, Aiguèze, Le Garn, Bidon, Labastide de Virac, Vallon Pont d'Arc). Certaines pratiques (abreuvoir en béton, agrainoir, goudron de Norvège, circulation en véhicule...) entrent en contradiction avec les objectifs (préservation, accueil du public quiétude des lieux...) et la réglementation de la réserve. Mieux connaître et encadrer la chasse en collaboration avec les différents organismes concernés semble alors une nécessité afin de mieux concilier les enjeux et usages du territoire (partage de l'espace public, préservation des zones de quiétude rapace et des espèces d'une manière générale, retour des cervidés...)</p> <p>Détails de l'action Sur la base d'échanges avec les pratiquants (entretien, rencontre, enquête ...), en collaboration avec les fédérations des chasseurs du Gard et de l'Ardèche, l'action vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À identifier les différentes pratiques de chasse, leur fréquence, intensité et résultats (prélèvement) - Proposer la mise en place d'outils de suivi annuel (effort/prélèvement) - Identifier les attentes des pratiquants, leur ressenti sur la situation cynégétique et recueillir leur préconisation. - Des conventions de partenariat pourraient être établies avec les fédérations des chasseurs pour convenir de leur engagement respectif dans cette action. <p>Localisation : Cette action concerne l'ensemble des communes concernées par le périmètre de la Réserve</p>										
Indicateurs	Indicateur de pression : Pratiques de chasse partiellement connues Indicateur de réalisation : Comptes-rendus de rencontre et/ou d'entretien avec des ACCAs ; outil de suivi mis en place et renseigné										
Réalisation	Maitre d'œuvre : SGGA Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : ACCAs, Sociétés de chasse, communes, Fédérations de chasse du Gard et de l'Ardèche										
Calendrier	CS.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Rencontres, échanges, enquêtes	5CM+2C	1 930 €	10CM+4C	3 860 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €
	Mise en place outils			7CM	1 750 €						
	Capitalisation de données			5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
	Réunion annuelle FDC	1C + 2CM	840 €	1C + 2CM	840 €	1C + 2CM	840 €	1C + 2CM	840 €	1C + 2CM	840 €
	Temps agents	-	2 770 €	-	7 700 €	-	2 840 €	-	2 840 €	-	2 840 €
	Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de financement		Dépenses		Financiers				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	18 990 €		SGGA				100%		18 990 €	
	Investissement	- €									
	TOTAL	18 990 €								18 990 €	
Lien avec d'autres actions	MS.05 - Elaboration concertée d'une réglementation chasse adaptée MS.04 - Concertation sur le retour naturel et le rôle de la grande faune sauvage										

MS.05	Elaboration concertée d'une réglementation "chasse" adaptée										Priorité 2																																	
OLT	Maintenir et favoriser la fonctionnalité et l'intégrité écologique de la forêt																																											
OP	I.3 - Connaître et encadrer les pratiques cynégétiques																																											
Facteurs d'influence	Manque de connaissance sur la pratique de la chasse ; Déséquilibre des populations de chevreuils/sangliers, absence de cerfs ; Absence de réglementation encadrant la chasse sur la réserve																																											
Résultats attendus	Des pratiques de chasses connues et niveau de prélèvement suivi Un plan de prélèvement concerté/validé, cohérent avec le retour de la grande faune Une réglementation cohérente validée et opérationnelle																																											
Description	<p>Contexte général Au sein de la Réserve, la chasse est autorisée dans les conditions prévues au titre II du livre IV du code de l'environnement (Art. 16 du Décret du 8 novembre 2018) sans modalités spécifiques. Le décret précise que le Préfet peut prendre de nouvelles dispositions réglementaires après avis du conseil scientifique. Le sanglier est la cible privilégiée avec environ 4 500 individus chassés sur le territoire du site N2000 (2013). On observe cependant une augmentation du prélèvement de chevreuil au cours de ces dernières années. La chasse au petit gibier est également pratiquée dans certains secteurs (bécasse, lièvre, perris, faisan...). La praticabilité des gorges contraint l'activité au sein de la réserve aux secteurs accessibles. Cependant, l'activité reste relativement soutenue, avec l'organisation de battue par les ACCAs et sociétés de chasse du territoire de septembre à février (Saint marcel, Saint remèze, Aiguèze, Le Garn, Bidon, Labastide de Virac, Vallon Pont d'Arc). Certaines pratiques (abreuvoir en béton, agrainoir, goudron de norvège, circulation en véhicule...) entrent en contradiction avec les objectifs (préservation, accueil du public quiétude des lieux...) et la réglementation de la réserve. Mieux connaître et encadrer la chasse en collaboration avec les différents organismes concernés semble alors une nécessité afin de concilier les enjeux et usages du territoire (partage de l'espace public, préservation des zones de quiétude rapaces et des espèces d'une manière générale (retour des cervidés...))</p> <p>Détails de l'action : Suite à la caractérisation des pratiques de chasse, l'action vise à établir une réglementation de la chasse en collaboration avec les partenaires concernés. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontre de travail (ACCAs, Fédération de chasse, associations, communes, Etat...) avec le partage des connaissances et de l'état des lieux de la chasse et des enjeux naturels sur le territoire (Cf CS - caractériser les pratiques de chasses), partage des attentes et des perspectives d'une réglementation adaptée. - Propositions de cadrage réglementaire de la chasse dans la Réserve naturelle - Traduction de ces propositions en un projet d'arrêté inter-préfectoral (DREAL) - Soumission auprès du Conseil Scientifique et Comité Consultatif pour avis - Communication sur l'entrée en vigueur de la réglementation 																																											
Indicateurs	Indicateur de pression : Absence et non-respect de la réglementation Indicateur de réalisation : Arrêté préfectoral en vigueur																																											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : ACCAs, communes, Fédération de chasse, Etat																																											
Calendrier	MS.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																																	
		2022		2023		2024		2025		2026																																		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts																																	
Phasage Budget estimé	<i>Action prévue sur la deuxième partie du plan</i> <table border="1" data-bbox="256 1677 1508 1767"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> <th>2030</th> <th>2031</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Temps agents</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>												2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Temps agents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																																		
Temps agents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-																																		
Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-																																		
Plan de financement	<table border="1" data-bbox="256 1800 1508 1935"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dépenses</th> <th>Financements</th> <th>Part (%)</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>- €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>- €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>- €</td> <td></td> <td></td> <td>- €</td> </tr> </tbody> </table>												Dépenses	Financements	Part (%)	Montant	Fonctionnement	- €				Investissement	- €				TOTAL	- €			- €													
	Dépenses	Financements	Part (%)	Montant																																								
Fonctionnement	- €																																											
Investissement	- €																																											
TOTAL	- €			- €																																								
Lien avec d'autres actions	CS.05 - Caractérisation des pratiques de chasse EI.01 - Favoriser le retour de la grande faune																																											



Les milieux rupestres

CS.06	Suivis annuels des espèces de rapaces rupestres patrimoniales										Priorité 1	
Dispositif de suivi												
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres											
Résultats attendus	Des habitats rupestres fonctionnels et en bon état de conservation ; Des populations d'espèces patrimoniales stables voire croissantes sans intervention humaine											
Description	<p>Contexte général L'objectif recherché est le maintien des couples présents dans la Réserve naturelle et la préservation des sites vacants présents sur le territoire des gorges de l'Ardèche. En assurant un meilleur taux de survie des adultes et des jeunes, en améliorant la quiétude sur leur site de reproduction et en développant les potentialités alimentaires de leur domaine vital. A plus grande échelle (Ardèche méridionale), les efforts de conservation doivent permettre le retour de nouveaux couples sur les sites abandonnés afin de consolider l'ensemble de la population nationale.</p> <p>Détails de l'action Les actions menées en faveur des rapaces rupestres suivent les orientations des Plans Nationaux d'Actions (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère et Vautour fauve) ainsi que les actions engagées dans le cadre du Document d'objectifs du site Natura 2000 du Sud de l'Ardèche et de la Dent de Rez (coordination SGGA, depuis 1999) en prolongement des actions réalisées lors du premier plan de gestion de la RNNGA (1999-2003) Le suivi réalisé pour tous les sites occupés par un couple de rapaces rupestres patrimoniales consiste à s'assurer de la présence des oiseaux sur leur domaine vital tout au long de l'année et de la réussite de la reproduction. Les grandes étapes du suivi sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'occupation des sites (vérification de la recharge effective d'une aire (noter l'aire utilisée chaque année)) - Lire les bagues pour définir les périodes de disparition et de recrutement d'oiseaux, de récapituler les périodes de présence d'immatures erratiques - Suivre la reproduction des oiseaux en accentuant le suivi lors des phases critiques (ponte, incubation, éclosion, pour permettre d'ager les poussins pour le baguage), élevage et envol. - Lorsqu'un programme de baguage est en vigueur, coordonner et participer à la mise en œuvre de l'opération de capture/baguage - Réserver quelques jours de suivi « hors période de reproduction » pour prospecter sur des sites abandonnés ou potentiels. <p>Ces actions sont menées en relation étroite avec la LPO AuRA (coordinatrice des PNA Aigle de Bonelli et Vautour percnoptère) notamment en ce qui concerne : le suivi annuel des couples et des sites, le suivi de la reproduction et le baguage des jeunes.</p>											
Indicateurs	Indicateurs d'état de conservation : Dynamique et intégrité des populations écologie/éthologie connue											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : LPO AuRA - CEN PACA - CEN Occitanie – PNA											
Calendrier	CS.06	2022		2023		2024		2025		2026		
2022		2023		2024		2025		2026				
Jours		Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts		
Phasage Budget estimé	Occupation des sites		5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
Lecture bague, recrutement de nouveaux individus		5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	
Suivi de la reproduction		30CM	7 500 €	30CM	7 500 €	30CM	7 500 €	30CM	7 500 €	30CM	7 500 €	
Baguage jeune au nid		5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	
Prospection sites vacants		3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	
Temps agents		12 000 €		12 000 €		12 000 €		12 000 €		12 000 €		
Autres coûts		-		-		-		-		-		
Plan de financement			Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
Fonctionnement		60 000 €										
Investissement		- €										
TOTAL		60 000 €								- €		
Lien avec d'autres actions												

CS.07	Suivi des communautés floristiques remarquables										Priorité 1			
Dispositif de suivi														
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres													
Description	<p>Contexte général La réserve offre une très grande diversité de contextes et milieux rupestres à l'origine d'un très fort capital naturel à préserver. Ce sont des milieux peu accessibles, ou l'influence de l'homme a été quasiment nulle voire inexistante, souvent peu dynamiques et très exigeant pour les espèces qui s'y installent. Lieu de nidification d'espèces à très forte valeur patrimoniale, comme l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère, le Faucon Pèlerin...mais également refuge d'espèces végétales comme le Genévrier de Phénicie, l'Éphédra à chatons opposés ou l'Alysson à gros fruits pour ne citer que ces espèces, les falaises représentent un enjeu majeur pour la conservation de ce patrimoine naturel souvent très vulnérable et où la connaissance reste à améliorer. Si les milieux rupestres sont peu fréquentés et semblent en bon état de conservation, il n'en reste pas moins très fragile et extrêmement sensible aux perturbations. Plusieurs causes de dégradations de ces milieux ont été mises en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pâturage des populations férales de chèvre, - Pratique de l'escalade avec notamment, piétinement des pieds de falaise, - Impact localisé de la fréquentation touristique le long des chemins de randonnée. <p>Plusieurs études menées par le Conservatoire Botanique National, la Société Botanique de l'Ardèche et le SGGA, ont permis de compléter l'inventaire floristique des gorges et d'étudier certains groupements plus en détails comme les lichens ou les bryophytes.</p> <p>Même si les connaissances floristiques sont bien avancées, un travail important reste à mener pour certaines communautés, en particulier celles des vires, balmes et pieds de falaises qui abritent une flore sensible à forte valeur patrimoniale. L'analyse des groupements végétaux qu'hébergent ces milieux (richesse spécifique, évaluation patrimoniale, évaluation de l'état de conservation, ...) permettra de mettre en évidence des indicateurs de suivi. En parallèle, il est nécessaire de travailler sur les causes de dégradations avérées ou potentielles des milieux rupestres. Mais également sur l'évolution des paramètres environnementaux en lien avec les changements climatiques tels que la température et l'hydrométrie du sol.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à évaluer la valeur patrimoniale des groupements végétaux rupestres, d'évaluer leur état de conservation et de mettre en place un suivi. L'étude portera sur les groupements soumis à des pressions : balmes, corniches, pieds de falaise, croupes. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation et inventaire des végétations sur l'ensemble de la réserve, afin d'avoir une cartographie très précise des communautés et de leur état de conservation. - Pose de data logger avec mesure de température et d'hydrométrie du sol - Evaluation de l'état de conservation et de l'impact des dégradations sur les communautés. - Identification des communautés floristiques et des indicateurs à suivre - Suivi des indicateurs selon le protocole défini 													
Indicateurs	<p>Indicateur de l'état de conservation : Etat des communautés végétales caractéristiques Indicateur de réalisation : Etat initial et suivi réalisés</p>													
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : CBN Massif Central, Bureau d'étude ? Partenaire(s) : CBN / SBA</p>													
Calendrier	CS.07		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
Phasage Budget estimé					2022		2023		2024		2025		2026	
	Jours				Coûts		Jours		Coûts		Jours		Coûts	
					5 CM + 1 C		1 590 €		5 CM + 1 C		1 590 €			
							1 500 €							
							4 470 €		6 180 €					
	Temps agents		- €		1 590 €		1 590 €		- €		- €			
	Autres coûts : dataloggers, prestation CBN		- €		5 970 €		6 180 €		-		-			
			Dépenses				Financiers				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement		13 830 €				DREAL, CD07 (ENS), CD30 N2000, CBN Massif central				CBN 30%	15 330 €		
	Investissement		1 500 €								max			
	TOTAL		15 330 €									15 330 €		
Commentaire	Le CBN MC peut prendre en charge 30% de leur prestation, pas du temps agents SGGA dataloggers type TMS-4 : https://tomst.com/web/en/systems/tms/tms-4/													
Lien avec d'autres actions	CS.21 - Cartographie des habitats naturels CS.28 - Etude de la flore remarquable													

MS.06	Approvisionnement régulier et l'entretien des placettes de nourrissage en faveur des espèces nécrophages										Priorité 1
OLT	Préserver la fonctionnalité du milieu rupestre notamment aux profits d'espèces patrimoniales										
OP	II.1 - Garantir la survie et le développement des populations d'oiseaux rupestres										
Facteurs d'influence	Lignes électriques traversants les gorges (collisions) ; Ressources trophiques naturelles insuffisantes pour les espèces patrimoniales charognardes (Vp, Vf, Vm)										
Résultats attendus	Populations d'espèces patrimoniales stables voire croissantes										
Description	<p>Contexte général Dans leur comportement erratique de recherche alimentaire, les vautours (percnoptère, fauve, moine & gypaète) rencontrent plusieurs zones où la seule ressource alimentaire potentielle est la ressource naturelle. Les différentes études réalisées récemment confirment l'importance du maintien des placettes alimentaires pour compenser la régression globale du pastoralisme et des ongulés sauvages. Les aménagements importants réalisés dans le cadre des programmes de conservation (LIFE Nature/PNAs) n'ont pas permis de mettre en place des placettes alimentaires dans tous les départements où sont observés des couples reproducteurs. Toutefois, ils ont permis un véritable effet levier en relançant la dynamique des placettes et en permettant qu'elles soient déployées à une plus grande échelle. Dans le contexte actuel, notamment pastoral, le maintien de placettes alimentaires demeure une réponse prioritaire.</p> <p>Détails de l'action La gestion du réseau de placettes d'alimentation se décompose en trois grandes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entretien : consiste en la vérification de l'ensemble du matériel constituant les placettes d'alimentation : vérification des clôtures électriques ou du grillage, vérification du bon fonctionnement des pièges-photo, débroussaillage et élagage de la végétation à l'intérieur et aux proches alentours de l'enclos. - L'approvisionnement : consiste principalement à l'apport de déchets de boucherie et d'animaux morts provenant du réseau d'éleveurs animé par la LPO AURA (liste déclarée auprès de la DSCPP 07 et 30) durant la période de présence des oiseaux. Trois apports hebdomadaires (de 20 à 100kg par placette selon la saison) sont réalisés durant cette période. Entre 7 000 et 10 000 kg sont annuellement déposés sur l'ensemble des placettes. - Le suivi de la fréquentation : sert à évaluer l'efficacité du réseau de placettes. Pour cela, des pièges-photos (numériques) avec une programmation automatique d'une photo/minute ont été installés. L'objectif de ce suivi est d'affiner la gestion des placettes (apports, type d'alimentation), d'évaluer leur efficacité dans le réseau et de détecter l'arrivée des oiseaux. Un peu plus de 90 000 photos sont triées, analysées et archivées. 										
Indicateurs	Indicateur de pression : Utilisation des placettes par les rapaces Indicateur de réalisation : Programmation annuelle de nourrissage										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : LPO AuRA – DDCSPP 07 & 30 – PNA										
Calendrier	MS.06	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Entretien des placettes	3T + 1CM	940 €	3T + 1CM	940 €	3T + 1CM	940 €	3T + 1CM	940 €	3T + 1CM	940 €
	Approvisionnement	33T	7 590 €	33T	7 590 €	33T	7 590 €	33T	7 590 €	33T	7 590 €
	Suivi fréquentation placette	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €
	Temps agents	11 030 €		11 030 €		11 030 €		11 030 €		11 030 €	
	Autres coûts (achat bouffe, déplacement, ...)	500 €		500 €		500 €		500 €		500 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	55 150 €									
	Investissement	2 500 €									
	TOTAL	57 650 €								57 650 €	
Lien avec d'autres actions											

MS.07	Développement et mise en place d'un projet de "placettes éleveurs"										Priorité 2
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres										
OP	II.1 - Garantir la survie et le développement des populations d'oiseaux rupestres										
Facteurs d'influence	Lignes électriques traversants les gorges (collisions) Ressource trophiques naturelle insuffisante pour les espèces patrimoniales charognardes (Vp, Vf, Vm)										
Résultats attendus	Populations d'espèces patrimoniales stables voire croissantes										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les oiseaux nécrophages, jouent un rôle primordial d'équarrisseurs naturels et rendent de nombreux services à l'environnement mais également aux éleveurs et à la société.</p> <p>Il apparaît que la pérennité des rapaces nécrophages (Vautours, milans, ...) en France reste tributaire de la disponibilité et de l'accessibilité des ressources alimentaires produites localement et que même le plus opportuniste d'entre eux est dépendant des ressources alimentaires d'origine domestique rendues souvent peu accessibles suite aux contraintes règlementaires qui s'imposent aux élevages. Afin de restaurer le rôle d'équarrisseur naturel des rapaces nécrophages et d'assurer une plus grande accessibilité et disponibilité des ressources alimentaires issus des élevages domestiques, différentes aires d'alimentation sont déployées. Les placettes d'équarrissage naturel sont destinées à apporter un complément alimentaire aux rapaces nécrophages par une meilleure accessibilité des denrées produites localement. Les différents travaux de recherches et de suivi sur ces espèces ont permis de mettre en évidence l'intérêt des points d'équarrissage naturel pour leur survie, leur succès de reproduction et pour favoriser la recolonisation de leurs territoires abandonnés. Depuis le début des années 1980, 14 placettes d'alimentation ont été implantées sur le département de l'Ardèche. Ce réseau, impulsé et animé par la LPO AuRA, s'appuie sur un noyau « dur » de placettes de recyclage ravitaillées à partir de déchets de boucherie, d'ateliers de découpe ou de produits de charcuteries et de boucheries invendus. Ces dernières sont gérées et approvisionnées par le SGGA (2 placettes) et la LPO.</p> <p>En développant les placettes d'équarrissage naturel sur le territoire des gorges de l'Ardèche, le gestionnaire ne vise pas une augmentation des ressources alimentaires afin d'accroître les populations de vautours. Le but recherché est de permettre à ces populations de rapaces de se nourrir sur des ressources existantes mais qui sans le recours aux placettes ne sont pas toujours accessibles.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à développer le réseau de « placettes éleveurs » en périphérie de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche. La création d'une placette d'équarrissage naturelle doit suivre plusieurs étapes dont la chronologie est détaillée ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Phase de prospection qui doit permettre d'identifier des éleveurs souhaitant avoir recours à l'équarrissage naturel par l'entremise des rapaces nécrophages. 2. Une fois les contacts établis, étudier la faisabilité du/des projets. 3. Constitution du dossier, l'éleveur et le gestionnaire d'espace naturel constituent un dossier comprenant un descriptif succinct de l'exploitation, la présentation du projet et sa localisation (cf arrêté du 07 août 1998). Ce dossier est ensuite transmis aux services vétérinaires départementaux pour instruction et avis 4. Visite de l'emplacement retenu par les services vétérinaires. Puis transmission du dossier à la préfecture par les services vétérinaires ; 5. Prise de l'arrêté d'ouverture par le préfet du département. 6. Signature d'une convention de gestion et d'utilisation entre l'éleveur et le gestionnaire d'espace naturel. 7. Réalisation des travaux 8. Suivi du fonctionnement de la placette par le gestionnaire d'espace naturel. 										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Implication des éleveurs</p> <p>Indicateur de réalisation : Placette(s) en place et utilisée(s) par les éleveurs</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA ?</p> <p>Partenaire(s) : LPO AuRA, DDCSPP 07, éleveurs, ...</p>										
Calendrier	MS.07	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Réflexion et coordination d'un projet de placette					3 CM	750 €	3CM	750 €	2CM	500 €
	Temps agents		- €		- €		750 €		750 €		500 €
	Autres coûts		- €		- €		- €		- €		- €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	2 000 €				-		-			
	Investissement	€									
	TOTAL	2 000 €						2 000 €			
Lien avec d'autres actions	MS.06 - Approvisionnement régulier et entretien des placettes de nourrissage en faveur des espèces nécrophages										
El.02	Neutraliser l'impact de la ligne électrique du bivouac de										Priorité 3

Gaud											
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres										
OP	II.1 - Garantir la survie et le développement des populations d'oiseaux rupestres										
Facteurs d'influence	Lignes électriques traversants les gorges (risques de collision)										
Résultats attendus	Populations d'espèces patrimoniales stables voire croissantes										
Description	<p>Contexte général Les lignes électriques représentent la principale cause de mortalité non-naturelle pour la grande et moyenne avifaune française. La ligne traversant les gorges et alimentant le bivouac de Gaud représente une réelle menace de percussion et d'électrocution (un Hibou grand-duc électrocuté en 2015). Un risque d'autant plus élevé que la réserve accueille de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale. Dans le cadre du programme <i>LIFE Safeline4Bird</i> de la LPO France, Enedis a été avertie par la LPO AuRA de la menace que représente cette ligne.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à étudier les différentes alternatives permettant de neutraliser les risques de percussion/électrocution engendrés par la ligne électrique du bivouac de Gaud. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une réunion de travail avec le gestionnaire de la ligne électrique de Gaud afin d'échanger sur les enjeux "faune", les perspectives de gestion de la ligne et les alternatives envisageables pour désensibiliser la ligne - Réalisation d'une étude de faisabilité pour les différentes options envisagées (devis) et proposition de la meilleure alternative (remplacement de la ligne électrique, indicateurs visuels, non-intervention, protection physique...) - Organisation et suivi du chantier selon les modalités sélectionnées <p>Pour envisager la suppression de cette ligne alimentant en énergie le bivouac de Gaud, il sera nécessaire au préalable de trouver des alternatives énergétiques (ex : panneaux solaires, chauffe-eau solaire), imposant une réduction des postes de consommation (pompes, station d'épuration, production d'eau chaude sanitaire...) cf action MS.27.</p> <p>Localisation Ligne électrique chargée d'alimenter le bivouac de Gaud</p>										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Mortalité non-naturelle des oiseaux Indicateur de réalisation : Etude de faisabilité réalisée et prise de décision d'une modalité de neutralisation à mettre en œuvre</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGGA, Partenaire(s) : LPO, ENEDIS, CD07</p>										
Calendrier	EI.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Action à programmer à l'issue de l'évaluation à mi-parcours, lors de la programmation financière de la deuxième partie 2027-2031 du plan de gestion, selon les opportunités financières et humaines. <i>Temps agent estimé : 10 j</i>										
	Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement			Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant	
	Fonctionnement		- €		-			-		-	
	Investissement		- €								
	TOTAL		- €							- €	
Lien avec d'autres actions	MS.27 – Mise en place d'une démarche écoresponsable pour la structure.										

MS.08	Prévention et sensibilisation sur les zones de quiétude et diffusion de la connaissance										Priorité 1
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres										
OP	II.2 - Garantir la quiétude des oiseaux rupestres										
Facteurs d'influence	Dérangement sur les sites de reproduction pendant les périodes sensibles ; non-respect des zones de quiétude (drone, chasse, pratiques sportives et de loisirs...) ; Manque de communication large sur les périodes/zones de quiétude										
Résultats attendus	Aucun échec de reproduction lié à des causes anthropiques ; Nombre d'envols liés au dérangement en baisse ; Les usagers sont informés et respectent les zones de quiétudes										
Description	<p>Contexte général Afin de garantir la tranquillité nécessaire aux oiseaux rupestres en période de reproduction, de l'installation des couples jusqu'à l'émancipation des jeunes, des zones de quiétudes sont cartographiées chaque année sur la base des zones de sensibilités majeures (ZSM) produites par les PNAs Aigle de Bonelli et Vautour percnoptère. Ces ZSM peuvent également concernées des sites vacants, historiquement occupés. Le périmètre de ces zones de tranquillité sont adaptées localement à la topographie et aux éléments structurels du territoire des gorges (routes, ligne de crêtes etc...). Elles sont concertées et communiquées à un public réduit aux partenaires locaux (monde du sport, chasseurs, ONF, éleveurs, service des routes, Grimp 07...) selon les préconisations des PNAs dans le but d'informer de la présence d'oiseaux rupestres, des secteurs où certaines pratiques sont à éviter temporairement du fait de leur trop grande proximité avec le nid, ou du fait des nuisances sonores trop importantes qu'elles produisent.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à communiquer en routine avec les partenaires privilégiés sur les zones et périodes de quiétudes ainsi qu'à matérialiser ces zones sur les sentiers de randonnées et sites de pratiques à l'aide de panneaux pédagogiques et de manière concertée. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de groupes de travail et de suivi - Co-conception et installation des panneaux. Mise en œuvre d'une méthode de travail de co-création et de conception participative avec les usagers des sites de pratiques concernés par les ZQ (travail sur les messages, la forme des supports et le type de support) - Communication et information sur les zones de quiétudes 										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution des comportements Indicateur de réalisation : Effort de sensibilisation/communication (Nb d'animation, nb de rappel, nb d'outils) et évolution de la prise en compte des enjeux des milieux rupestres</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : LPO AuRA - CEN PACA - CEN Occitanie – PNA</p>										
Calendrier	MS.08	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022	2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Animation des groupes de travail	2CM	500 €	3CM	750 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €
	Co-conception et installation des panneaux	2T	440 €	10 CM 2T	2940 €	2T	440 €	2T	440 €	2T	440 €
	Communication	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €
	Temps agents	1 440 €		4 190 €		1 440 €		1 440 €		1 440 €	
	Autres coûts (prestation : illustration, infographie, impression, support)	- €		10 000 €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	9 950 €			N2000			-	19 950 €		
	Investissement	10 000 €			CD07 & 30 SGGA-			-	19 950 €		
	TOTAL	19 950 €							19 950 €		
Lien avec d'autres actions											

SP.01	Attribution d'un statut réglementaire aux zones de quiétude										Priorité 2	
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres											
OP	II.2 - Garantir la quiétude des oiseaux rupestres											
Facteurs d'influence	Dérangement sur les sites de reproduction pendant les périodes sensibles, non-respect des zones de quiétude (drone, chasse, pratiques sportives et de loisirs)											
Résultats attendus	Aucun échec de reproduction lié à des causes anthropiques, Nombre d'envols liés au dérangement en baisse ; Les usagers sont informés et respectent les aires de quiétudes											
Description	<p>Contexte général Chaque année le suivi de l'installation des couples de rapaces nicheurs permet l'activation de zones de quiétudes, lesquelles font l'objet d'animation territoriale. A l'heure actuelle plusieurs espèces bénéficient de ces zones (Vautours percnoptères, Aigle de Bonelli, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, dortoirs de Vautour fauve) mais celles-ci ne possèdent aucun statut juridique particulier. Les responsabilités de la réserve en matière de préservation d'espèces qui plus est pour certaines bénéficiant d'un plan national d'action conduit le gestionnaire à questionner la nécessité d'attribuer une dimension réglementaire aux zones de quiétudes afin de garantir leur respect.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à étudier en concertation avec les partenaires et acteurs locaux la pertinence d'attribuer un statut réglementaire aux zones de quiétude. L'action comprend : - Consultation des membres du comité consultatif et conseil scientifique - Concertation des acteurs locaux sur le devenir des zones de quiétudes (atouts, limites, perspectives)</p> <p>Si les parties prenantes de la discussion sont favorables : - Rédaction d'un projet d'arrêté, soumission aux services de l'état, validation, mise en œuvre - Valorisation et communication</p>											
Indicateurs	Indicateur de pression : Non-respect des zones de quiétude (Nombre d'infractions) Indicateur de réalisation : Nombre de réunions, rapport de décision établi											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : élus, sociaux-professionnels, DREAL, Préfecture											
Calendrier	EI.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Coûts
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant				
	Fonctionnement	- €										
	Investissement	- €		-		-						
	TOTAL	- €						- €				
Lien avec d'autres actions												

CS.08	Surveillance adaptée des sites de nidification de grands rapaces										Priorité 1	
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres											
OP	II.2 - Garantir la quiétude des oiseaux rupestres											
Facteurs d'influence	Dérangement sur les sites de reproduction pendant les périodes sensibles, non-respect des zones de quiétude (drone, chasse, pratiques sportives et de loisirs...); Manque de communication large sur les périodes/zones de quiétude											
Résultats attendus	Aucun échec de reproduction lié à des causes anthropiques Nombre d'envols liés au dérangement en baisse Les usagers sont informés et respectent les aires de quiétudes											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le territoire des gorges de l'Ardèche est un site à forte attractivité touristique où les activités humaines sont particulièrement prégnantes.</p> <p>De nombreux sites de reproduction ou domaines vitaux de grands rapaces (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, ...) sont exposés à des perturbations ou des dégradations pouvant remettre en cause le maintien des couples ou la réussite de leur reproduction.</p> <p>Afin d'assurer la quiétude des sites de nidification, il convient de prendre certaines précautions pour permettre la cohabitation de l'espèce avec les activités humaines. Pour s'assurer du respect de la tranquillité des individus nicheurs suite à la mise en place de mesures spécifiques (déviation de sentier, fermeture de voies d'escalade ...) et pour intervenir en cas de dérangements, une présence régulière est nécessaire pendant la saison de reproduction.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place une surveillance des sites de nidification des grands rapaces. Elle nécessite la présence régulière, pendant la saison de reproduction, d'agents assermentés (gardes RN, ONF ou OFB). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information régulière des agents de surveillance sur l'avancée de la reproduction. - Selon les sites et les espèces concernées, les agents assermentés devront porter une attention particulière au respect des mesures spécifiques mises en place. - Les infractions constatées devront être consignées et localisées (site, espèce, date, type infraction, dérangement observé, ...) <p>Les sites sensibles régulièrement fréquentés devront dans la mesure du possible bénéficier de la pose d'un système de comptage de fréquentation afin de pouvoir quantifier le flux de randonneur.</p>											
Indicateurs	Indicateur de pression : Nombre d'infractions "dérangement" constatées Indicateur de réalisation : Nombre de passages et d'heures effectués											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA ? Partenaire(s) : LPO AuRA, DDCSPP 07, éleveurs, ...											
Calendrier	CS.08	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
		Fonctionnement						-		-		
		Investissement						-		-		
		TOTAL						-		- €		
Lien avec d'autres actions	SP.09 - Réalisation des missions de surveillance/ police MS.08 – Prévention et sensibilisation sur les zones et périodes de quiétude et diffusion de la connaissance											

CS.09	Améliorer les connaissances sur les sites d'escalades										Priorité 2
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres										
OP	II.3 - Evaluer et minimiser les atteintes aux milieux rupestres										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance sur la faune et la flore rupestres, Méconnaissance des usagers sur la vulnérabilité du milieu rupestre										
Résultats attendus	Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux espèces et aux habitats d'intérêts patrimoniaux										
Description	<p>Contexte général Les milieux rupestres sont des milieux à haute valeur patrimoniale, leur caractère vertical les a protégés des dégradations anthropiques et a permis de les maintenir dans un bon état de conservation jusqu'à aujourd'hui. Le secteur des gorges de l'Ardèche et plus globalement tout le sud Ardèche constitue un haut lieu français de l'escalade. Les pratiquants (locaux et touristes) sont nombreux et il existe 11 sites répertoriés dans le topo-guide CT - FFME sur le périmètre de la réserve naturelle. Les premiers équipements dans les Gorges datent des années 1970 et sont d'un niveau assez élevé pour la plupart de grandes voies. La création de la réserve naturelle nationale en 1980 a permis d'encadrer le développement de la pratique sur le territoire des gorges. Un arrêté inter préfectoral fixe notamment les sites ouverts à l'escalade, le nombre de voies et prévoit les secteurs interdits en période de nidification d'espèces protégées. Il définit également les modalités de développement de l'activité (équipement de nouvelle voie) au sein des sites autorisés à la pratique.</p> <p>Le préalable de toute réflexion sur un projet d'équipement repose sur la connaissance des enjeux environnementaux. Si certains groupes sont bien connus et suivi (rapaces et chiroptères) il apparaît aujourd'hui un manque de données pour certains groupes taxonomiques typiques des milieux rupestres, les lichens, la flore, les bryophytes etc...</p> <p>Détails de l'action L'action vise à mieux connaître la faune, la flore et le patrimoine géologique sur et à proximité des sites d'escalades afin de préserver et communiquer sur ces enjeux auprès des pratiquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les groupes taxonomiques les plus représentatifs de la sensibilité de ces milieux. - Montage et réalisation d'études visant à améliorer les connaissances de ces groupes par sites d'escalade. - Synthétiser les données par site - Mise en place d'une veille des sites d'escalade prioritaires (veille photographique ou inventaires) <p>Parallèlement, ces inventaires permettraient la réactualisation de la cartographie des voies d'escalade, annexée à l'arrêté préfectoral.</p> <p>Localisation : Cette action prend place sur tous les sites d'escalades présents dans le périmètre de la réserve</p>										
Indicateurs	Indicateur de pression : Manque de connaissance et de suivi de la faune/flore et des dégradations potentielles Indicateur de réalisation : Effort d'inventaire et de veille (nombre de taxons étudiés et part des sites d'escalade concernés)										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA, CBN Partenaire(s) : SBA, CBN, LPO, FRAPNA										
Calendrier	CS.09	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Action à programmer selon les moyens disponibles au cours du plan de gestion										
	Les inventaires et la veille des sites d'escalades pourront être réalisés en collaboration avec les clubs, fédérations et associations d'escalade afin de les sensibiliser aux enjeux de la réserve. Une veille des aménagements (nombre de voies, localisation et nombre de dégradation...) sera réalisée au même moment que la veille écologique sur chaque site.										
	Temps estimé : 1j de veille par an et par site sélectionné, le temps alloués aux inventaires dépendra des taxons identifiés comme « représentatifs de la sensibilité » de ces milieux										
	Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	- €									
	Investissement	- €									
	TOTAL	- €									- €
Lien avec d'autres actions	SP.02 – Appuis technique et scientifique à l'évaluation environnementale des projets d'équipement										

SP.02	Appui technique et scientifique à l'évaluation environnementale des projets d'équipement										Priorité 1
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres										
OP	II.3 - Evaluer et minimiser les atteintes aux milieux rupestres										
Facteurs d'influence	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissance sur la faune et la flore rupestres - Méconnaissance des usagers sur la vulnérabilité du milieu rupestre - Emergence de nouvelles pratiques (saut pendulaire, base jump, slakeline, drone, survol, déplacements hors-sentiers...) 										
Résultats attendus	Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux espèces et aux habitats d'intérêts patrimoniaux, toutes les demandes et autorisations sont traitées										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les milieux rupestres sont des milieux à haute valeur patrimoniale, leur caractère vertical les a protégés des dégradations anthropiques et a permis de les maintenir dans un bon état de conservation jusqu'à aujourd'hui.</p> <p>Le secteur des Gorges de l'Ardèche et plus globalement tout le sud Ardèche constitue un haut lieu français de l'escalade. Les premiers équipements dans les Gorges datent des années 1970 et sont d'un niveau assez élevé pour la plupart de grandes voies. Les pratiquants (locaux et touristes) sont nombreux et il existe 11 sites répertoriés dans le topo-guide CT - FFME sur le périmètre de la réserve naturelle. La création de la réserve naturelle nationale en 1980 a permis d'encadrer le développement de la pratique sur le territoire des gorges.</p> <p>Un arrêté inter préfectoral (n°ARR-07-2016-04-21-014 du 21 avril 2016) fixe notamment la liste des sites ouverts à l'escalade, le nombre de voies et prévoit les secteurs interdits en période de nidification d'espèces protégées. Il définit également les types de pratiques par sites (terrain d'aventure ou site équipé), ainsi que les modalités de développement de l'activité comme l'équipement de nouvelle voie au sein des sites autorisés à la pratique.</p> <p>Pour ce faire une demande d'autorisation préfectorale doit être sollicitée. Cette demande doit être motivée et établie sur la base d'un cahier des charges préalablement établi par le gestionnaire et le conseil scientifique de la Réserve.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté n°ARR-07-2016-04-21-014 du 21 avril 2016, le SGGA en appui du conseil scientifique de la Réserve ont mis en place un cahier des charges pour l'équipement de nouvelles voies sur sites d'escalade existant dans la RNNGA.</p> <p>L'action vise à accompagner les demandeurs de projet d'équipement en apportant un appui technique et scientifique pour la mise en œuvre et la rédaction du cahier des charges. Lorsque nécessaire un appui scientifique de membre du conseil scientifique de la Réserve peut également être sollicité.</p>										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution du rapport entre les projets déclarés/non-déclarés, Accompagnement des pratiquants (Suivi des demandes, document(s) opérationnel(s), signalétique en place)</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre d'infractions et de dégradations constatées et relevées, nombre de projets accompagnés</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : Conseil scientifique de la Réserve, CT-FFME 07, CREPS ARA</p>										
Calendrier	SP.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Accompagnement des projets	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
	Temps agents	1 250 €		1 250 €		1 250 €		1 250 €		1 250 €	
	Autres coûts	- €		- €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses		Financiers		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	6 250 €		SGGA		100 %				6 250 €	
	Investissement	- €									
	TOTAL	6 250 €								6 250 €	
Lien avec d'autres actions	CS.09 – Améliorer les connaissances sur les sites d'escalade.										
Commentaire	<p>L'action est prévue en routine tout au long du plan de gestion.</p> <p>Il est, en l'état, difficile de définir un budget car le temps passé est inhérent aux demandes exprimées. Toutefois on peut estimer que le temps d'accompagnement d'un projet nécessitera un minimum de 5j CM</p>										

MS.09	Sensibilisation des pratiquants à la préservation des espèces et des milieux rupestres										Priorité 2																								
OLT	Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres																																		
OP	II.3 - Evaluer et minimiser les atteintes aux milieux rupestres																																		
Facteurs d'influence	Méconnaissance des usagers sur la vulnérabilité du milieu rupestre ; Emergence de nouvelles pratiques																																		
Résultats attendus	Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux espèces et aux habitats d'intérêts patrimoniaux																																		
Description	<p>Contexte général</p> <p>Peu répandues en France, les milieux rupestres sont certainement les derniers milieux naturels non perturbés par l'activité humaine. Si la verticalité et l'isolement de ces milieux induit des conditions de vie rudes et particulières, les falaises sont souvent les derniers refuges pour une faune et une flore remarquable, parfois endémique, particulièrement sensibles aux perturbations anthropiques.</p> <p>Aujourd'hui, ce patrimoine naturel préservé présente un réel attrait sur le territoire tant pour le tourisme que pour les usagers et pratiquants de sport de nature, tel que l'escalade, la spéléologie et autres pratiques émergentes (saut pendulaire, slackline...). Cette tendance sociétale se traduit par un investissement croissant des milieux naturels dont les falaises. Pour autant, ces écosystèmes originaux et à fort enjeux de conservations s'avèrent insuffisamment étudiés (flore, lichen, bryophyte, arthropode, ...) et largement méconnu du grand public et des pratiquants de sports de nature.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place des moyens et outils de sensibilisation efficaces afin de mieux concilier usages et préservation des milieux rupestres.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des partenariats avec les pratiquants locaux (clubs, associations, professionnels...) via leur implication dans les opérations du plan (baguage, nettoyage des déchets ou inventaires faune/flore...) - Conception d'outils de communication comme des livrets illustrés, un guide des bonnes pratiques, l'alimentation du site Internet, des panneaux d'informations in situ... - Organisation de sorties et d'animations à destination du grand public ou des acteurs locaux 																																		
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution de la connaissance des usagers</p> <p>Indicateur de réalisation : Effort de sensibilisation/communication et évolution de la prise en compte des enjeux</p>																																		
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGGA</p> <p>Partenaires : CTFME07, CREPS, Clubs, moniteurs indépendants, LPO, GRIMP07</p>																																		
Calendrier	MS.09	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																								
		2022		2023		2024		2025		2026																									
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts																								
Phasage Budget estimé	<p>Cette action s'inscrit dans le cadre des Objectifs Opérationnels V.4 à V.6 du facteur clé : "Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux". Le temps consacré à cette action dépendra des opportunités financières et des choix stratégiques d'animation territoriale.</p> <table border="1"> <tr> <td>Temps agents</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts</td> <td>- €</td> </tr> </table>											Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €																								
Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €																								
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant																									
	Fonctionnement	- €						-		-																									
	Investissement	- €						-		-																									
	TOTAL	- €								- €																									
Lien avec d'autres actions	<p>OP V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics)</p> <p>PA.03 - Cycle annuel d'animations, conférences et expositions)</p>																																		



Les milieux rivulaires

CS.10	Suivi des communautés floristiques remarquables										Priorité 1	
Dispositif de suivi												
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires											
Description	Contexte général											
	<p>Sur la quarantaine d'habitats naturels composants la réserve, une quinzaine concernent des milieux qui sont ou ont été, à un moment ou un autre, directement influencés par la dynamique fluviale. Leurs bons états de conservation est un des marqueurs d'une rivière fonctionnelle. Une première évaluation de leur état de conservation a été réalisé en 2007 et vise à être réactualisé (cartographie des habitats N2000). Les pelouses psammophiles sont identifiées comme l'habitat rivulaire prioritaire à suivre. La cartographie fine des habitats rivulaires permettra par la suite de renouveler et compléter l'évaluation de l'état de conservation des autres habitats (dalles inondables, suintements, garrigues interstitielles, bancs de galets...) (cf FCII : <i>Cartographie des habitats naturels de la réserve</i>). Un PNA sur les pelouses continentales est en cours de construction (CBN). Une opportunité de partenariat est envisageable par le biais du Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à évaluer l'état de conservation des habitats rivulaires remarquables de la réserve à travers le suivi des communautés floristiques remarquables qui les composent.</p> <p>L'action comprend 2 niveaux de priorité :</p> <p>P1- Définition et mise en œuvre des protocoles de suivi des communautés floristiques des pelouses psammophiles (cinq pelouses identifiées : Pas du mousse, Montagne de sable, Sablou, Gaud et Gournier) s'intéressant à leur composition, leur structure, l'évolution des surfaces et à la fermeture naturelle de ces milieux (Suivis tous les 5 ans)</p> <p>P1- l'analyse comparative des suivis avec les études précédentes (construction d'indicateurs)</p> <p>Concernant la maîtrise d'œuvre, suivant les moyens financiers disponibles, ces suivis pourraient être réalisés par un prestataire spécialisé. Toutefois, le SGGA pourrait réaliser en interne ces suivis, avec l'appui de stagiaires.</p> <p>P2- l'identification des autres communautés floristiques remarquables à suivre suite à l'action CS - <i>Cartographie des habitats naturels de la réserve</i></p> <p>P2- l'élaboration de protocole pour les communautés n'ayant pas encore fait l'objet de suivis</p> <p>Ces deux sous-actions n'interviendront pas durant le premier quinquennat du plan</p>											
Indicateurs	Indicateur de l'état de conservation : Etat des communautés végétales caractéristiques Indicateur de réalisation : Suivi réalisé (nombre de pelouses suivies)											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : Bureau d'étude/CBN Partenaire(s) : CBN, SBA, CD07 (ENS), Agence de l'eau RMC, EPTB Ardèche											
Calendrier	CS.11	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Suivi des pelouses psammophiles et analyse comparative	2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	Temps agent		- €	- €	- €	3 750 €	- €	- €	- €	- €	- €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	10 750 €		SGGA, CD07 (CAN), PNA "pelouses", Agence de l'eau				-		-		
	Investissement	-										
TOTAL	10 750 €								10 750 €			
Lien avec d'autres actions	OP IV.2 - CS - Etude de la flore remarquable OP VI.1 - CS - Cartographie des habitats naturels de la réserve OP III - IP - Maintenir l'ouverture des pelouses psammophiles											

CS.11	Suivi des peuplements piscicoles patrimoniaux										Priorité 1			
Dispositif de suivi														
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires													
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les peuplements piscicoles s'avèrent être de bons indicateurs de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et plus largement de la fonctionnalité de la rivière (continuité écologique, qualité de l'eau ...). De nombreuses structures produisent déjà des données sur l'ensemble du bassin versant en particulier à travers les suivis des espèces patrimoniales, tels que l'Apron du Rhône (CEN AURA/OFB), l'Alose feinte de Méditerranée, la Lamproie Marine, l'Anguille, (MRM) ou la truite fario (SGGA/Fédération de pêche 07). La capitalisation de ces données permettra la mise en place d'un suivi par centralisation de ces informations tout en formalisant les besoins futurs en matière de connaissance sur le secteur de la réserve.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à capitaliser les données piscicoles produites par les structures concernées (OFB, EPTB, Fédération de Pêche, MRM...). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de convention de partage des données - Capitalisation des données (données brutes, inventaires, études, analyses...) - Suivi de l'évolution des populations (bilan annuel) - Identification d'études ou suivi nécessaires à l'appréciation de l'état des populations de ces espèces (ex : Etude des populations de truites) <p>Localisation : Les données collectées concerneront principalement celles produites sur la réserve et à proximité immédiate</p>													
Indicateurs	<p>Indicateur de l'état de conservation : Composition des peuplements piscicoles patrimoniaux</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre de données, bilan annuel réalisé</p>													
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : OFB, EPTB, Fédérations de pêche, MRM</p>													
Calendrier	CS.10		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
			2022		2023		2024		2025		2026			
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Convention		2C	680 €	2C	680 €								
	Capitalisation des données		1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €		
	Temps agents		930 €		930 €		250 €		250 €		250 €			
	Autres coûts		-		-		-		-		-			
Plan de financement			Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant				
	Fonctionnement		2 610 €		SGGA			-		-				
	Investissement		- €		-			-						
	TOTAL		2 610 €							2 610 €				
Lien avec d'autres actions	SP.03 - Elaboration concertée d'une réglementation "pêche" adaptée aux enjeux piscicoles													

CS.12	Suivi de la dynamique alluviale										Priorité 2	
Dispositif de suivi												
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires											
Description	<p>Contexte général</p> <p>La dynamique alluviale est un indicateur important de la bonne fonctionnalité des cours d'eau. Elle constitue un des leviers majeurs d'atteinte du bon état des masses d'eau. La récente intégration du DPF dans le périmètre de la réserve engage le gestionnaire à mieux connaître les caractéristiques de cette dynamique ainsi qu'à suivre son évolution à long terme à travers des indicateurs de la dynamique sédimentaire, du renouvellement des formes fluviales. Les habitats aquatiques et rivulaires, telles que les pelouses psammophiles, sont en effet dépendants de cette dynamique hydromorphologique. L'exploitation historique des matériaux alluvionnaires de l'Ardèche et les obstacles à la continuité qui en jalonnent son cours sont responsables d'un déficit sédimentaire général, dont l'incidence, est aujourd'hui pressentie sur le secteur des gorges (érosion importante dans certains secteurs, faible rechargement des dunes, fixation des bancs de galets...)</p> <p>Une campagne LIDAR bathymétrique a été réalisée en 2021 par le CNRS de Rennes dans le cadre d'un programme de recherche, dont les données devraient être capitalisées par les gestionnaires de la Réserve et du bassin versant. Cette première campagne pourrait représenter un état initial au suivi de la dynamique alluviale, à travers l'interprétation de l'évolution des formes alluviales présentes dans les gorges.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à construire et mettre en place des indicateurs permettant de suivre la dynamique alluviale à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un état des lieux des données hydrologiques et hydromorphologiques sur le secteur réserve à travers synthèse des études menées (profil en long, en travers, bilan sédimentaire, colmatage, débit, hauteur d'eau...) => Stage de Master - Selon l'état des connaissances capitalisées, programmer des études complémentaires (bilan sédimentaire, profils, etc... cf. protocole CarHyCe(OFB). - Dresser un état initial du profil en long de l'Ardèche sur le secteur réserve via la campagne LIDAR de 2021, ou par une campagne de photo-interprétation. - Analyse diachronique basée sur une nouvelle campagne LIDAR et par photo-interprétation (dynamique végétale, déplacement des bancs de galets, suivi des zones de dépôts et zones érosives...) <p>La mise en place d'un <i>partenariat de recherche pour la mise en œuvre de ces études complémentaires est identifiée comme une perspective particulièrement intéressante pour faciliter la définition et la mise en œuvre de ce suivi (ex : Géosciences Rennes, UMR 6118 CNRS, Université Rennes 1)</i></p>											
Indicateurs	<p>Indicateurs de pressions : Manque de connaissance, obstacles à la continuité écologique sur le bassin versant</p> <p>Indicateurs de réalisation : Etat initial réalisé, analyse diachronique réalisée, nombres de placettes photographiques suivies (nombre de clichés)</p>											
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGGA ou EPTB</p> <p>Maitre d'œuvre : prestataires ou partenaires de recherche (universités)</p>											
Calendrier	CS.12	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Capitalisation et synthèse des données (stage master)	2022		2023		2024		2025		2026	
		Etudes complémentaires	A définir en seconde partie de plan de gestion									
	Etat initial du profil en long (LIDAR)											
	OU Analyse par photo-interprétation											
	Temps agent	-	-	-	-	-	-	1 250 €	1 250 €	2 500 €	2 500 €	
Autres couts : Stage Master	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500 €		
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	7 250 €		-				-		-		
	Investissement	-		-				-		-		
	TOTAL	7 250 €								7 250 €		
Lien avec d'autres actions	CS.23 - Mise en place d'un observatoire photographique											

CS.13		Suivi de la qualité de l'eau										Priorité 2
Dispositif de suivi												
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires											
Description	<p>Contexte général</p> <p>La rivière, intégrée dans le périmètre de la réserve en 2018 (modification par décret ministériel), présente des enjeux naturels, socio-économiques et sanitaires très forts. Bien qu'il n'y ait pas de problématique de pollution de l'eau identifiée pour l'heure dans la réserve, l'absence de donnée en continu, fait défaut pour le confirmer. La plupart des suivis de la qualité de l'eau (station DCE, station de réseau local) a été jusqu'à présent menée dans les secteurs les plus soumis aux pollutions anthropiques. Cependant, quelques campagnes de suivi (station RCO à Gournier) ont été ponctuellement menées par l'EPTB (ex Ardèche claire) dans la réserve.</p> <p>La capitalisation des données déjà produites sur la réserve et à proximité permettra de comparer l'évolution de la qualité de l'eau de l'Ardèche à travers un nouveau dispositif d'acquisition de données, implanté de manière pérenne dans la réserve (station de réseau local).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place un suivi de la qualité de l'eau adapté au contexte de la réserve via la mise en place d'une nouvelle station de suivi (ex : Gaud) dans le cadre d'un réseau local, sous pilotage de l'EPTB Ardèche.</p> <p>L'action prévoit la réalisation de campagnes de mesures tous les quatre ans, sur deux années consécutives (prestations). La station sera équipée d'une sonde multi paramètres (PH, O², T°C) durant les 2 années de suivi et des analyses ponctuelles seront effectuées en complément. Un comité de suivi (membres du CS, Agents Réserve et EPTB, Fédération de pêche, OFB...) déterminera les paramètres qui seront évalués durant ces campagnes. Les analyses suivantes constituant une base classique pour une évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyses de paramètres physico-chimiques classiques (bilan de l'oxygène, DBO, DCO, nutriments...) (4 campagnes de mesure/an) - Analyses de paramètres bactériologiques (4 campagnes de mesure/an) - Exploitation des données acquises au cours d'une année par la sonde multi paramètres (pH, O₂, T) - Indice poisson, indice diatomée, et macrophytes <p>Des analyses complémentaires pourraient être réalisées au niveau des sources karstiques (résurgences, tuffières...)</p> <p>En parallèle de cette action, un suivi des macro invertébrés benthiques sur deux stations dans la réserve sera mené (cf. action Suivi de l'intégrité biologique en priorité 1). Selon les capacités financières, l'action de suivi de la qualité de l'eau pourrait être réalisée les mêmes années pour compléter cette évaluation.</p>											
	<p>Indicateurs de l'état de conservation : Evolution de la qualité de l'eau</p> <p>Indicateur de réalisation : Données collectées et bilan annuel réalisé</p>											
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : EPTB</p> <p>Maitre d'œuvre : prestataires</p> <p>Partenaire(s) : Agence de l'eau, EPTB Ardèche, Fédération de pêche 07, OFB</p>											
Calendrier	CS.13	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	Coordination			2CM	500 €	2CM	500 €					
	Temps agent	-	€	500 €	500 €	-	€	-	€	-	€	
	Autres coûts	-	€	15 000 €	15 000 €	-	€	-	€	-	€	
Plan de financement		Dépenses		Financiers			Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	1 000 €		Agence de l'eau			50		15 500 €			
	Investissement	30 000 €		SGGA			30		9 300 €			
	TOTAL	31 000 €		CD07			20		6 200 €			
Lien avec d'autres actions	CS.14 - Suivi de l'intégrité biologique											

CS.14	Suivi de l'intégrité biologique	Priorité 1
--------------	----------------------------------------	-----------------------------

Dispositif de suivi

OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

Description	<p>Contexte général</p> <p>Il existe de nombreux indicateurs biologiques permettant de suivre l'état de conservation des habitats aquatiques et de la qualité de l'eau. Sur la réserve, le choix des macro-invertébrés benthiques a été motivé par la connaissance historique et le recul conféré par les études déjà menées (1982-83, 2000-1 et 2007). Elles ont notamment permis de mettre en évidence une dégradation de la qualité de l'eau caractérisée par diverses réponses biologiques (augmentation des taxons filtreurs, diminution des taxons polluosensibles au profit de ceux polluo-résistants...). Ce suivi s'inscrit dans une trajectoire à long terme dans la continuité de ces études.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place une étude des peuplements de macro-invertébrés benthiques sur la réserve.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier des charges du suivi (protocole IBG-DCE ou I2M2 adapté, élaboration des indicateurs à suivre, modalités du suivi...) comprenant 3 campagnes de prélèvements (printemps, été, automne) réalisées sur deux stations (Châmes et Gaud). Sur chaque station, à chaque saison, 6 échantillons seront réalisés dans des zones de cisaillement faibles et forts, soit 36 échantillons par station. - Synthèse des études et suivis existants (capitalisation des bases de données, Réserve, OFB, Agence de l'eau, EPTB...) - Réalisation des prélèvements sur 2 stations (Accompagnement de terrain par le SGGA) - Tri et détermination des échantillons - Analyse des résultats, calculs des indices et production d'un rapport <p>En termes de maîtrise d'œuvre, un partenariat avec le laboratoire LEHNA de l'Université Claude Bernard de Lyon 1 a été pré-identifié. L'étude serait menée sur 2 ans, impliquant stagiaires de M2 et personnels permanents du laboratoire.</p> <p>A défaut, un cahier des charges et une consultation sera menée pour le recrutement d'un prestataire. Le protocole vise à réaliser 3 campagnes d'échantillonnage par an (Printemps/été/automne) sur les 2 stations sélectionnées (Châmes, Gaud) pendant 2 années consécutives avec le protocole IBG-DCE ou I2M2 adapté au contexte des gorges. L'étude a vocation à être reproduite tous les 5 ans.</p>
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs	<p>Indicateurs de l'état de conservation : Caractérisation des peuplements, Note de l'IBG-DCE</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre de campagne réalisées</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Maitre d'œuvre : Université de Lyon ou prestataire</p> <p>Partenaire(s) : EPTB</p>
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Calendrier	CS.14	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts								

Phasage Budget estimé	Cahier des charges/partenariat ou recherche prestataire			3CM+1 C	1 090 €	1CM+1 C	590 €				
	Echantillonnage					5CM	1 250				
	Tri et détermination ; Analyse, calcul des indices et production d'un rapport						15 000 €				
	Temps agent	- €		1 090 €		1 840 €		- €		- €	
	Autres couts : Prestations	-		-		15 000 €		-		-	

Plan de financement		Dépenses	Financiers				Part (%)	Montant
	Fonctionnement	17 930 €	SGGA, CD07, CD30, Agence de l'eau				-	-
	Investissement						-	-
	TOTAL	17 930 €					-	17 930 €

Lien avec d'autres actions	
-----------------------------------	--

EI.04	Etudier la pollution plastique										Priorité 1
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires										
OP	III.1 - Connaître et prévenir l'impact des pratiques										
Facteurs d'influence	Pollutions d'origines anthropiques										
Résultats attendus	Les impacts liés aux pratiques sont identifiés et des mesures adaptées sont mises en place ; Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux enjeux de la réserve										
Description	<p>Contexte général La pollution plastique des cours d'eau, in-fine de l'océan, est une préoccupation croissante. Même si la qualité physico-chimique et biologique de l'eau sur l'ensemble du bassin versant est connue, les indicateurs utilisés manquent de sensibilité sur ce sujet. Pourtant, la présence de macro déchet plastique dans le lit de l'Ardèche et de ces affluents principaux est avérée. La concentration et la dégradation de ces polluants provenant de l'ensemble du bassin versant représentent sans aucun doute, une menace pour l'intégrité biologique et écologique des espèces et habitats de la réserve et au-delà. Le constat se renforce pendant la période estivale où les activités touristiques et l'étiage se conjuguent. En ce sens, l'EPTB Ardèche a d'ores et déjà identifié des moyens afin de mieux connaître l'ampleur et les conséquences de ces polluants, une réelle opportunité saisie par la réserve pour mutualiser les moyens et lancer un projet d'étude sur le bassin versant. La finalité étant l'amélioration de la connaissance qui favorisera l'intervention des services compétents et des acteurs locaux vers la réduction voire la suppression de ces sources.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à co-construire et accompagner la mise en place d'une étude des macro-plastiques (flottants et dans les sédiments) en collaboration avec l'EPTB Ardèche afin de quantifier et mieux comprendre le phénomène de pollution plastique sur le bassin versant (origine, impacts, résilience...) et dans la réserve. L'action comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Co-animation (EPTB/SGGA) de réunions de concertation impliquant les services de l'état (DDT, DREAL, Agence de l'eau) afin d'engager une étude des pollutions plastiques - Co-rédaction du cahier des charges (objectifs, modalité du protocole, analyses, financement...) - Recherche du prestataire (marché public) et/ou de partenaires (laboratoires de recherche, services de l'état...) - Réalisation de l'étude (accompagnement technique/de terrain) - Valorisation des résultats (échange des résultats avec les partenaires et acteurs locaux) </p> <p>Localisation L'action concerne l'ensemble du bassin versant et notamment le tronçon situé dans le périmètre de la réserve.</p>										
Indicateurs	Indicateur de pression : Connaissance des pollutions Indicateur de réalisation : Etude réalisée										
Réalisation	Maitre d'œuvre : EPTB /SGGA Maitre d'ouvrage : EPTB/SGGA Partenaire(s) : EPTB / Agence de l'eau / Fédération de pêche, Etat, université										
Calendrier	EI.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Concertation	3C	1 020 €								
	Rédaction du CDC			5CM	1 250 €						
	Recherche de prestataire ou montage de partenariat			5CM	1 250 €	5CM	1 250 €				
	Réalisation de l'étude et valorisation des résultats							5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
	Temps agent		1 020 €		2 500 €		1 250 €		1 250 €		1 250 €
Autres coûts		-		-		-		25 000 €		25 000 €-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	7 270 €		SGGA, EPTB, Agence de l'eau, CD07...				-		-	
	Investissement	50 000 €									
	TOTAL	57 270 €									57 270 €
Lien avec d'autres actions											

CS.15	Caractériser les pratiques de pêche	Priorité 2									
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires										
OP	III.1 - Connaître et prévenir l'impact des pratiques										
Facteurs d'influence	Forte fréquentation estivale, pratique peu encadrées règlementairement, méconnaissance										
Résultats attendus	Les impacts liés aux pratiques sont identifiés et des mesures adaptées sont mises en place ; Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux enjeux de la réserve										
Description	<p>Contexte général</p> <p>L'Ardèche est classée en deuxième catégorie. L'EPTB Ardèche, propriétaire du domaine public fluvial (du Pont d'arc à la confluence avec le Rhône), attribue les baux de pêche aux AAPPMA et les licences annuelles pour la pêche aux engins et aux filets. Les connaissances sur les pratiques de pêche réellement exercées au sein de la réserve sont cependant, relativement limitées alors que les enjeux de conservation de la faune piscicole peuvent être localement élevés (ex : truites fario au niveau des résurgences karstiques). Mieux connaître les pratiques permettrait par la suite de définir, en concertation avec les usagers, une réglementation sur la pêche, spécifique à la Réserve, afin de prévenir l'impact de certaines pratiques pouvant menacer l'intégrité écologique des peuplements piscicoles (surpêche, pêche en zone sourceuse, lâchers d'espèces exotiques, prélèvements d'individus juvéniles...).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à faire un état des lieux des pratiques de pêche sur la réserve (localisation, espèces ciblées, fréquence, techniques de pêche, matériel...) à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse avec l'EPTB des données relatives aux pratiques de pêche connues sur la réserve - Co-conception avec la fédération de pêche d'une enquête sur les pratiques de pêche - Mise en œuvre de l'enquête à l'échelle de la réserve et à proximité (réseaux de la Fédération de Pêche, mailings, réseaux sociaux, public estival...) - Analyse des données recueillies, production d'un rapport d'étude et valorisation des résultats 										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Manque de connaissance</p> <p>Indicateur de réalisation : Enquête conçue et menée à terme</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Maitre d'œuvre : SGGA / Fédération de pêche/EPTB</p> <p>Partenaire(s) : CD07, CD30</p>										
Calendrier	CS.15	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Synthèse des connaissances	<i>Programmé en 2027</i>									
	Conception enquête										
	Mise en œuvre										
	Analyse et valorisation des résultats										
	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	- €						-		-	
	Investissement	- €						-		-	
	TOTAL	- €								- €	
Lien avec d'autres actions	SP.03 - Elaboration concertée d'une réglementation "pêche" adaptée aux enjeux piscicoles										

SP.03	Elaboration concertée d'une réglementation pêche adaptée aux enjeux piscicoles										Priorité 2
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires										
OP	III.1 - Connaître et prévenir l'impact des pratiques										
Facteurs d'influence	Des pratiques de pêches peu encadrées réglementairement										
Résultats attendus	Les impacts liés aux pratiques sont identifiés et des mesures adaptées sont mises en place Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux enjeux de la réserve										
Description	<p>Contexte général Depuis l'édition du nouveau décret de la réserve en 2018, la rivière Ardèche et le Domaine Public Fluvial sont désormais inclus dans le périmètre de la Réserve. La pêche est autorisée dans les conditions prévues au titre III du livre IV du code de l'environnement. Une limitation du nombre de prises par espèce peut être arrêtée par le préfet de département, après avis du conseil scientifique de la réserve. (Art. 17 du Décret du 8 novembre 2018). Le préfet de l'Ardèche a pris un arrêté en janvier 2022, afin d'encadrer la pêche à la truite sur l'Ardèche (d'Aubenas à Sauze et sur ses affluents de 2^{ème} catégorie). Il n'existe à ce jour, pas de réglementation spécifique à la réserve en matière de pêche dont les pratiques sont assez mal connues. La conservation d'espèces prioritaires telles que l'alose feinte (<i>Alosa alosa</i>), l'apron du Rhône (<i>Zingel asper</i>) ou encore la truite fario (<i>Salmo trutta</i>) peut être affectée par certaines pratiques (surpêche, méthode non sélective, réintroduction, pêche sur zone sourceuse ou or période...) qu'il est nécessaire de connaître afin de mieux les encadrer.</p> <p>Détails de l'action Après avoir caractérisé ces pratiques, en collaboration avec les acteurs locaux de la rivière (EPTB, Fédération de Pêche, professionnels et associations), l'action vise à élaborer un projet d'arrêté préfectoral sur les activités de pêche. Les étapes pour la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La constitution d'un groupe de travail - L'élaboration concertée de propositions de cadrage réglementaire de la pêche sur la réserve - La traduction de ces propositions en un ou plusieurs projets d'arrêtés préfectoraux - La soumission auprès du Conseil Scientifique et Comité Consultatif pour avis - La consultation publique, validation auprès des instances de l'état et la mise en œuvre de ces arrêtés - Le partage des mesures auprès des acteurs de la pêche et de la rivière à travers leurs réseaux respectifs et la communication 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Absence de réglementation spécifique ; Concertation menée										
Réalisation	Maitre d'œuvre : SGGA Maitre d'ouvrage : SGGA, EPTB ou Fédération de pêche de l'Ardèche Partenaire(s) : EPTB Ardèche / Fédération de Pêche 07 et 30 / Guide de pêche professionnel										
Calendrier	SP.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Concertation	Programmé en 2028-2029									
	Rédaction des projets d'arrêté										
	Communication										
	Temps agent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	-	€	-	-	-					
	Investissement	-	€								
	TOTAL	-	€			-	€				
Lien avec d'autres actions	CS.15 - Caractériser les pratiques de pêche										

MS.10	Sensibilisation des usagers du domaine public fluvial à la préservation des espèces et des milieux aquatiques et rivulaires										Priorité 1	
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires											
OP	III.1 - Connaître et prévenir l'impact des pratiques											
Facteurs d'influence	Forte fréquentation estivale, méconnaissance des usagers en matière de réglementation											
Résultats attendus	Les impacts liés aux pratiques sont identifiés et des mesures adaptées sont mises en place, Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux enjeux de la réserve											
Description	<p>Contexte général Depuis la révision du décret validé en 2018, la rivière Ardèche et le Domaine Public Fluvial sont désormais inclus dans le périmètre de la Réserve. Les milieux rivulaires représentent un des enjeux majeurs pour la réserve en matière de préservation, de connaissance, mais aussi comme support de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Axe principal de pénétration dans la réserve, la rivière est au carrefour d'enjeux écologiques et socioculturels forts. De par son statut particulier et la réglementation qui en découle, la réserve peut être mal perçue par les acteurs du territoire. Le gestionnaire doit donc favoriser l'appropriation des enjeux de préservation du site, à travers une communication adaptée au différents publics visés, (socio-professionnel du tourisme, élus, grand public...) en collaboration avec l'EPTB Ardèche et les instances du tourisme (ADT, OT).</p> <p>Détails de l'action L'action vise à favoriser l'appropriation des enjeux par les acteurs locaux et d'élaborer des outils de médiation sur la rivière (habitats, faune /flore, bonnes pratiques...) en partenariat avec les acteurs et opérateurs touristiques locaux. Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des acteurs locaux : séjour d'immersion dans la réserve avec les acteurs socio-professionnels du tourisme (descente des gorges et chantier participatif) ; réflexion sur la compatibilité des activités touristiques et la préservation des enjeux environnementaux - Co-construction des messages de sensibilisation et identification des outils de communication (vidéo, panneaux, briefing, stand d'information...) à destination du grand public avec les partenaires (offices de tourisme, EPTB...) et les opérateurs touristiques (loueurs, encadrants, campings/hébergeurs ...) pour communiquer sur la sensibilité et la richesse de la rivière et encourager les bonnes pratiques du public estival. - Montage d'un plan de financement pour la création des outils de communication - Définition des cahiers de charges, consultation et recrutement de prestataires <p>En parallèle le SGGA poursuivra ses actions de sensibilisation engagées depuis plusieurs années par le biais d'animations nature proposées chaque soir sur les bivouacs (juillet/Août) et grâce à sa brigade d'écogardes qui parcourt chaque été les sites sensibles du territoire, en particulier pour sensibiliser les visiteurs sur les enjeux liés à la rivière.</p>											
Indicateurs	Indicateur de pression : Evolution des comportements Indicateur de réalisation : Effort de sensibilisation/information											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : EPTB, Acteurs locaux, Offices de tourisme, ADT											
Calendrier	MS.10	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Mobilisation des acteurs locaux	2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	Construction concertée d'éléments de communication	1C+4CC	1 340 €	1C+4CC	1 340 €	1C+4CC	1 340 €	1C+4CC	1 340 €	1C+4CC	1 340 €	
	Temps agent	2 930 €		2 930 €		2 930 €		1 340 €		1 340 €		
Autres coûts : Création des outils	- €		- €		- €		15 000 €		15 000 €			
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	41 470 €		Se référer en plan de financement global				-		-		
	Investissement	-						-		-		
TOTAL	41 470 €								41 470 €			
Lien avec d'autres actions	SP.08 - Réalisation des missions d'éco garderie											

EI.05	Etudier l'influence du marnage sur la biodiversité										Priorité 3																				
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires																														
OP	III.1 - Connaître et prévenir l'impact des pratiques																														
Facteurs d'influence	Marnage provoqué par les lâchers des centrales hydroélectriques																														
Résultats attendus	Les impacts liés aux pratiques sont identifiés et des mesures adaptées sont mises en place ; Les usagers sont informés, respectent et adaptent leurs pratiques aux enjeux de la réserve																														
Description	<p>Contexte général</p> <p>L'exploitation hydroélectrique sur l'ensemble du bassin versant participe à modifier l'écoulement et la dynamique alluviale de l'Ardèche. Certains ouvrages hydroélectriques situés en amont de la réserve ou les microcentrales participent à modifier les débits d'eau en provoquant des phénomènes de marnages répétés. Ces variations journalières (de plusieurs dizaines de centimètres et jusqu'à 3 fois par jour) peuvent s'avérer dangereuses pour de nombreuses espèces sensibles et notamment pendant les périodes critiques de leur cycle de vie (fraie, émergence d'insectes, instabilité des zones refuges, exondations impactantes pour la flore et la faune benthique...). Le gestionnaire de la réserve, en concertation avec l'EPTB, a donc la responsabilité de mieux connaître ces impacts et à terme de sensibiliser les propriétaires des microcentrales aux enjeux écologiques concernés par l'activité hydroélectrique voire de convenir avec les propriétaires d'ouvrages, de modalités d'usage adaptées.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place, en partenariat avec l'EPTB, une étude sur l'impact du marnage de l'Ardèche dans la réserve et à sensibiliser les acteurs sur cette problématique. Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation des données (registre annuel de la variation des niveaux d'eau, bibliographie, réseau des gestionnaires d'espaces naturels, retours d'expérience...) - Définition et mise en place d'une prestation d'étude de l'impact du marnage sur les différents cortèges d'espèces en collaboration avec les acteurs de la rivière (flore, poissons, faune benthique, odonates...) - Valorisation des résultats (rapport d'étude et communications) <p>Si l'influence des ouvrages hydro-électriques sur la faune et la flore est avérée négative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information et concertation des propriétaires d'ouvrages hydroélectriques (EPTB/SGGA) - Appui au conventionnement avec les propriétaires volontaires (EPTB) - Valorisation de leurs engagement (Communication EPTB/SGGA) 																														
Indicateurs	Indicateur de pression : Production et exploitation des données Indicateur de réalisation : Etude réalisée																														
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : Prestation / Bureau d'étude Partenaire(s) : Propriétaires d'ouvrages, communes, EPTB Ardèche, Fédération de pêche																														
Calendrier	EI.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																				
		2022		2023		2024		2025		2026																					
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts																				
Phasage Budget estimé	<p><i>Cette action est à programmée au cours du ou des prochains plans de gestion selon les opportunités financières et partenariales.</i></p> <table border="1" data-bbox="245 1615 1506 1713"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Temps agent</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts :</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> </tr> </tbody> </table>												2022	2023	2024	2025	2026	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	Autres coûts :	- €	- €	- €	- €	- €		
	2022	2023	2024	2025	2026																										
Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €																										
Autres coûts :	- €	- €	- €	- €	- €																										
Plan de financement	<table border="1" data-bbox="245 1742 1506 1899"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dépenses</th> <th>Financeurs</th> <th>Part (%)</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>- €</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>- €</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>- €</td> <td></td> <td></td> <td>- €</td> </tr> </tbody> </table>												Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant	Fonctionnement	- €	-	-	- €	Investissement	- €	-	-	- €	TOTAL	- €			- €
	Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant																											
Fonctionnement	- €	-	-	- €																											
Investissement	- €	-	-	- €																											
TOTAL	- €			- €																											
Lien avec d'autres actions																															

IP.01	Mettre en place des mesures de gestion conservatoire des habitats remarquables										Priorité 2												
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires																						
OP	III.1 - Connaître et prévenir l'impact des pratiques																						
Facteurs d'influence	Fréquentation estivale (piétinement)																						
Résultats attendus	Les impacts liés aux pratiques sont identifiés et des mesures adaptées sont mises en place																						
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve abrite de nombreux habitats riches et diversifiés, liés à la rivière. De par leur situation (proximité à la rivière, lieu de passage de sentiers) certains habitats remarquables sont soumis à une forte fréquentation responsable d'altérations diverses (érosion, piétinement, modification de l'habitat...). Les dunes continentales, les cascades de tuf et les bancs de galets en sont les représentant les plus connus sur la réserve. La mise en place de dispositifs d'évitement ou de canalisation et de médiation permettra de prévenir un maximum l'atteinte à ces milieux.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place des mesures de protection adaptées sur les sites prioritaires. Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des sites remarquables subissant des dégradations - Définition d'un cahier des charges d'intervention - Réalisation des travaux en prestation, après consultation ou réalisation en régie 																						
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Piétinement, érosion du sol, altération des habitats</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre d'aménagements réalisés et de dispositifs en place</p>																						
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Maitre d'œuvre : SGGA / Prestation</p>																						
Calendrier	EI.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031												
		2022		2023		2024		2025		2026													
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts												
Phasage Budget estimé	<p>Les sources et cours d'eau avec formation de tuf (Cratoneurion), habitat prioritaire (code corine 7220 54.12) font l'objet d'un projet d'étude et de préservation mené par l'association IFREEMIS, de 2022 à 2024. Le tuf du Révaou, à l'entrée de la Réserve a été identifié comme site pilote pour engager des travaux visant à canaliser le passage des randonneurs et préserver le tuf. Un ouvrage de franchissement sera chiffré en 2022, les travaux devrait être mis en œuvre en 2023 sur les fonds de l'agence de l'eau et des collectivités locales. Le SGGA partenaire du projet, contribuera au montage de projet technique et à sa mise en œuvre. La participation au programme nécessitera 4 jours de chargé de mission/an (1000€).</p> <p>Pour le reste, le temps consacré à cette action dépendra des opportunités financières et partenariales mais aussi du nombre de sites prioritaires identifiés et sera à programmé en deuxième partie du plan de gestion.</p> <table border="1" data-bbox="245 1424 1506 1509"> <tr> <td>Temps agent</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts :</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> </tr> </table>											Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	Autres coûts :	- €	- €	- €	- €	- €
Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €																		
Autres coûts :	- €	- €	- €	- €	- €																		
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant															
Fonctionnement		- €		-		-		- €															
Investissement		- €																					
TOTAL		- €						- €															
Lien avec d'autres actions																							

SP.04	Développement d'une procédure de prélèvement et d'analyse d'eau avec les partenaires institutionnels en cas d'alerte pollution										Priorité 2	
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires											
OP	III.2 - Surveiller la qualité de l'eau											
Facteurs d'influence	Pollutions et manque de connaissances sur leurs origines/effets											
Résultats attendus	L'état de conservation de la rivière et l'évolution de sa qualité est connue et suivie ; Des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau sont menées sur la réserve											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le maintien du bon état écologique de l'Ardèche constitue un des enjeux forts du territoire au regard des activités socio-économiques & récréatives pratiquées et de son patrimoine naturel. Des phénomènes de pollution sont fréquemment observés par les riverains (mousse, couleur ou odeur anormale de l'eau). Il peut s'agir de pollutions, nécessitant des analyses physico-chimiques pour en attester et en identifier les causes possibles. Le caractère éphémère de ces phénomènes, rend difficile leur détection via les dispositifs actuels de suivis de la qualité de l'eau ou via l'intervention des agents de l'OFB. Une procédure d'intervention (prélèvement et analyse), coconstruite avec les partenaires locaux et les représentants de l'état permettrait de fournir une réponse à ces phénomènes.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à coconstruire un dispositif de veille et d'intervention lors de phénomènes de pollution des eaux superficielles. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un groupe de de travail SGGA/EPTB/OFB/DDT pour la construction du protocole d'intervention (méthodes, partenariats, financements...) - Formation des agents, commande de matériel de prélèvement - Mise à jour d'un registre des prélèvements et de leur analyse <p>Localisation : Cette action prend part sur l'ensemble du linéaire de la rivière Ardèche située sur le périmètre d'action du SGGA</p>											
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Phénomènes de pollution</p> <p>Indicateur de réalisation : Démarche opérationnelle (nombre d'interventions)</p>											
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA / EPTB / OFB</p> <p>Partenaire(s) : EPTB / OFB / DDT / DREAL</p>											
Calendrier	SP.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Groupe de travail	1C	340 €									
	Rédaction d'un protocole	3C	1 020 €									
	Formation des agents			3CM+1 C+1T	1 320 €							
	Maj. annuelle			1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	
	Temps agents	1 360 €		1 570 €		250 €		250 €		250 €		
	Autres coûts : analyses laboratoire	2 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €		
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant				
	Fonctionnement	13 680 €		-		-		-				
		-										
	TOTAL	13 680 €						13 680 €				
Lien avec d'autres actions												

IP.02	Maintenir l'ouverture des pelouses psammophiles										Priorité 2
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires										
OP	III.3 - Préserver les habitats rivulaires										
Facteurs d'influence	Dynamique naturelle de la végétation sur les espaces rivulaires ; Forte fréquentation pendant la période estivale										
Résultats attendus	La surface et l'intégrité des habitats remarquables se maintiennent voire augmentent										
Description	Contexte général Les dunes continentales de la réserve accueillent une végétation remarquable composée de cortèges rudéraux, xérophiles et psammophiles. Les pelouses psammophiles font partie des habitats originaux et remarquables de la réserve dont la conservation a été identifiée comme prioritaire. Les pelouses psammophiles de la réserve sont entres-autres menacées par un faible rechargement en sable (dynamique sédimentaire) et par la dynamique naturelle de fermeture du milieu, à moyen terme (développement d'espèces exotiques, colonisation par les ligneux...). Au regard de la dynamique de fermeture et de l'état des cortèges floristiques indicateurs de l'état de conservation de cet habitat, le gestionnaire devra engager des interventions afin de maintenir l'ouverture du milieu.										
	Détails de l'action L'action vise à intervenir ponctuellement afin de contrôler la végétation sur les pelouses psammophiles de la réserve. L'action comprend :										
	Sur la base du suivi floristique d'évaluation de l'état de conservation des pelouses psammophiles (évolution du taux de fermeture des pelouses + intégrité des cortèges floristiques remarquables), un programme d'intervention est défini :										
	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des secteurs d'intervention prioritaires (calendrier) - Définition des modalités d'interventions (cahier des charges) - Réalisation des travaux en régie ou en partenariats avec d'autres structures (Volontaires Pour la Nature, associations de réinsertion, chantiers participatifs...) ou par engagement d'un prestataire (consultation). - Suivi et bilan des interventions (cartographie, surface traitée, etc..). 										
Indicateurs	Indicateur de pression : Dynamique naturelle de la végétation										
	Indicateur de réalisation : Nombre d'opérations réalisées, surface d'intervention										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Association : Volontaires Pour la Nature										
Calendrier	IP.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Définition des modalités d'intervention										
	Réalisation des travaux										
	Suivi des interventions										
	A programmer en seconde partie de plan de gestion										
	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	750 €	
	Autres coûts :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Plan de financement			Dépenses			Financeurs			Part (%)		Montant
	Fonctionnement		750 €								-
	Investissement		- €								-
	TOTAL		750 €								750 €
Lien avec d'autres actions	CS.31 – Veille des Espèces Exotiques Envahissantes										

IP.03	Lutte contre les EVEEs										Priorité 1	
OLT	Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires											
OP	III.3 - Préserver les habitats rivulaires											
Facteurs d'influence	Dynamique naturelle de la végétation sur les espaces rivulaires ; Forte fréquentation pendant la période estivale ; EEE (animales et végétales)											
Résultats attendus	Des stations/populations d'espèces invasives à minima stables ou en régression sur les zones à enjeux											
Description	<p>Contexte général Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) sont présentes sur l'ensemble du linéaire de la réserve naturelle, même si la partie amont des gorges est d'avantage concernée. Certaines espèces bien implantées pourraient à terme nuire gravement au maintien d'espèces et habitats naturels fragiles. La Renouée du Japon, le Robinier Faux acacia, le Févier d'Amérique, l'Ailante glanduleuse ont été identifiées comme les espèces les plus problématiques. Bien que l'éradication de toutes les EVEE de la réserve est irréaliste, il est important de définir une stratégie de lutte pour tenter de réduire l'impact de ces espèces. Le développement des EVEE étant en lien avec les activités anthropiques et les continuités (intrusions depuis l'amont), ce travail doit s'effectuer en lien avec les autres acteurs du bassin versant de l'Ardèche. Le recours à des techniques de lutte comme la méthode GAMAR, l'écorçage et l'arrachage sont à mettre en place afin de diminuer les surfaces envahies notamment sur des habitats comme les pelouses psammophiles, les bancs de galets à <i>Glaucium flavum</i>, habitat d'intérêt communautaire.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à mettre en place les modalités de gestion préconisées dans le rapport et la cartographie des EVEEs réalisés en 2021. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille des connaissances et des innovations en matière de lutte contre les EVEE - Rencontres de concertation, retour d'expérience, avec les différents acteurs de l'Ardèche (EPTB, élus locaux, ...), afin de coordonner les actions sur le bassin versant pour limiter les sources d'introduction d'EVEE et sensibiliser les acteurs du territoire - Programmation des opérations de contrôle, au regard des priorités fixées (espèces, milieux) - Organisation, réalisation et suivi des chantiers de traitement des EVEE (moyens mis en place et efficacité des méthodes de lutte...) Ces chantiers seront organisés avec l'appui d'associations de volontaires, d'association de réinsertion et de prestataires spécialisés. - Veille environnementale pour la détection précoce de nouveaux foyers nécessaire à la mise en place d'une intervention rapide. <p>Localisation Site classé et RNNGA</p>											
Indicateurs	Indicateur de pression : Développement des EVEE (surface occupée par les stations d'EVEE) Indicateur de réalisation : Programme effectif (nombre de nouvelles stations constatées)											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : Associations, prestataires Partenaire(s) : EPTB, CD07											
Calendrier	IP.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé			2022		2023		2024		2025		2026	
	Elaboration du programme d'action	2CM	500 €									
	Veille environnementale et des méthodes de luttes	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	
	Concertation/retour d'expériences			2CM	500 €	2CM	500 €					
	Organisation et suivis des chantiers	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	7CM	1 750 €	7CM	1 750 €	7CM	1 750 €	
	Temps agent	2 250 €		2 250 €		2 750 €		2 250 €		2 250 €		
	Autres coûts	6 000 €		6 000 €		8 000 €		8 000 €		8 000 €		
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant			
	Fonctionnement	47 750 €		SGGA, CD07, Agence de l'eau				-	-			
	Investissement	- €										
	TOTAL	47 750 €							47 750 €			
Lien avec d'autres actions	CS.31 – Veille des Espèces Exotiques Envahissantes											



Les milieux souterrains

CS.16	Suivi des colonies de chiroptères										Priorité 1
Dispositif de suivi											
OLT	Préserver la fonctionnalité des milieux souterrains et protéger le patrimoine culturel et géologique										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les gorges de l’Ardèche font l’objet de prospections chiroptérologiques depuis de nombreuses années et la première mention décrite par les spéléologues remonte à 1940. Plus de 220 gîtes ont été prospectés dont 184 cavernicoles (cf. synthèse des connaissances chiroptérologiques du site Natura 2000 "Basse Ardèche Urgonienne", FR 8201654 LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon. 53pp. 2018). Le partenariat avec les associations locales et l’implication de spéléologues ont permis d’affiner les connaissances (périodes d’occupation, évolutions des populations et diversité...) ainsi que la découverte de nouvelles colonies.</p> <p>Les gorges de l’Ardèche présentent ainsi un très fort potentiel d’accueil des chauves-souris en milieu cavernicoles. Cet ensemble constitue probablement l’un des secteurs karstiques français les plus importants pour la conservation des chiroptères. En effet, 24 espèces dont 10 de l’annexe II de la DHFF y ont été identifiées à ce jour. En outre, certaines cavités fréquentées par les chauves-souris restent très accessibles à l’homme, augmentant notamment la vulnérabilité des colonies au dérangement en période d’hivernage ou de reproduction.</p> <p>Afin de s’assurer de la préservation des colonies, huit cavités majeures dont quatre dans la réserve naturelle ont été identifiées au sein du site Natura 2000 Basse Ardèche Urgonienne, pour la mise en place d’un suivi à long terme débuté en l’an 2000. La LPO Aura est le principal maître d’œuvre de ce suivi.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L’action vise à poursuivre le suivi des chiroptères mis en place par le SGGA sur l’ensemble du territoire des gorges avec l’appui de la LPO AURA. L’action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et suivi de prestation et du montage financier (N2000) - Réalisation des inventaires (Accompagnement de terrain) - Communication locale sur l’évolution des colonies, notamment dans les réseaux de la spéléologie <p>Localisation</p> <p>La réserve naturelle, le site Natura 2000 ZSC Basse Ardèche Urgonienne (FR 8201654) et l’Espace Naturel Sensible des Gorges de l’Ardèche.</p> <p>Huit cavités ont été identifiées comme majeure : les grottes du Déroc et Louoi, des 2 avens, de Saint Marcel pour la période hivernale ; les grottes du Cirque de la Madeleine, de la Dragonnière de Gaud et du Cirque d’Estre en période de reproduction ; la Baume des cloches en transit printanier et les grottes du Lierre en transit automnal.</p>										
Indicateurs	Indicateur d’état de conservation : Evolution des effectifs, gîte d’hivernation, parturition, transit...										
Réalisation	Maître d’ouvrage : SGGA Partenaire(s) : LPO AuRa, CDS07, clubs de spéléologie...										
Calendrier	CS.16	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Coordination	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €
	Terrain	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €
	Temps agents	2 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €		2 000 €	
	Autres coûts	- €		- €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses		Financements				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	10 000 €		Etat/FEADER/Dept 07/SGGA				-			
	Investissement	-									
	TOTAL	- €								- €	
Lien avec d'autres actions											

CS.17	Suivi des dégradations des cavités										Priorité 1
Dispositif de suivi											
OLT	Préserver la fonctionnalité des milieux souterrains et protéger le patrimoine culturel et géologique										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le territoire karstique représente une richesse exceptionnelle en cavités (estimée entre 700 et 1000 cavités présentes) tant sur le plan de la conservation des chauves-souris, de la faune cavernicole qu'au niveau géologique, karstologique, hydrologique et archéologique. Ce patrimoine est support d'activités et du tourisme (grottes aménagées et touristiques, spéléologie encadrée ou non par des professionnels...) qui peuvent engendrer une altération du patrimoine souterrain de la réserve.</p> <p>Depuis de nombreuses années la Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche a noué un partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche, la DRAC, les archéologues locaux pour œuvrer vers une amélioration des connaissances et de la préservation des grottes. Le gestionnaire souhaite mettre à contribution ces réseaux dans la production de données/surveillance (inventaire des patrimoines, état de conservation, dégradations...).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à stimuler les réseaux locaux de spéléologie afin de les faire contribuer à un programme de surveillance et d'inventaire des cavités de la réserve.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement d'une méthodologie simplifiée et d'un réseau de spéléologues formés à l'évaluation des cavités inspiré du protocole EECC : - Présentation et animation du projet auprès des partenaires - Construction de la base de données et de la grille d'indicateurs à renseigner avec le Conseil scientifique et en consultation auprès des partenaires - Organisation de journées de formation à l'utilisation de la méthode sur le terrain (2 formations d'une journée) - Planification/animation des suivis en concertation avec les groupes spéléologique, capitalisation, synthèse des données et production de bilans (restitutions) 										
Indicateurs	Indicateurs de l'état de conservation : Indicateur multicritère à construire										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : SGGA et partenaires volontaires Partenaire(s) : CDS, association et clubs de spéléologies locaux										
Calendrier	CS.17	2022		2023		2024		2025		2026	
Jours		Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	Animation du projet	3CM	750 €			3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €
Construction de la grille d'évaluation et de la base de données	15CM	3 750 €									
Formations			6CM	1 500 €							
Capitalisation des données			10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	
Temps agent		4 500 €		4 000 €		3 250 €		3 250 €		3 250 €	
Autres coûts		- €		- €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
Fonctionnement		18 250 €		SGGA				-		-	
Investissement		- €									
TOTAL		18 250 €								18 250 €	
Lien avec d'autres actions											

SP.05	Accompagnement technique et administratif des porteurs de projets d'exploration et/ou de désobstruction sur la prise en compte des enjeux patrimoniaux des cavités										Priorité 1
OLT	Préserver la fonctionnalité des milieux souterrains et protéger le patrimoine culturel, géologique et biologique										
OP	IV.1 - Connaître et maîtriser l'atteinte au milieu souterrain										
Facteurs d'influence	Pratique de la spéléologie non-déclarée ; Altération de cavités intactes ; Absence de vision globale de la patrimonialité										
Résultats attendus	Des acteurs conscients des enjeux et qui adaptent leurs activités										
Description	<p>Contexte général Le territoire karstique représente une richesse exceptionnelle en cavités (estimé entre 700 et 2000 cavités présentes) dotées d'un patrimoine exceptionnel et support de nombreuses activités et notamment celle de la recherche/exploration de réseaux de cavités encore inconnus. La pratique de la spéléologie d'exploration dans la réserve naturelle est règlementée, on distingue deux cas de figures, la prospection et la désobstruction, dans les deux cas les spéléologues sont tenues de déclarer leurs activités.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à suivre efficacement les demandes et accompagner les porteurs de projet. L'action comprend : Suivi de demandes et accompagnement des porteurs de projets :</p> <p>Pour la prospection, un formulaire de déclaration annuelle de prospections spéléologiques et d'explorations scientifiques dans la réserve naturelle située dans le périmètre dénommé « Les Gorges de l'Ardèche » est à remplir, il concerne tous travaux de recherches en surface ou en grotte, considérés comme non impactant pour le milieu.</p> <p>Pour la désobstruction, un autre formulaire de demande d'autorisation de travaux spéléologiques (désobstruction / pompage / travaux particuliers) est à remplir, il concerne tous travaux menés en surface ou en grotte dont il convient au préalable de définir l'impact sur le milieu. C'est le cas des travaux de désobstructions, de pompage ou tous autres travaux.</p> <p>Les actes de désobstruction entraînant une modification de l'état ou de l'aspect de la Réserve sont soumis à autorisation préfectorale, après avis du conseil scientifique de la Réserve, du Comité consultatif de la Réserve, de la Commission Départementale de la Nature, des Sites et Paysages et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, en application des articles L 332-9 et R.332-23 à R.332-25 du code de l'environnement. »</p> <p>Cette demande d'autorisation de travaux spéléologiques doit être transmise à la Direction Départemental des Territoires pour instruction au titre de l'évaluation des incidences en site Natura 2000.</p> <p>Dans ce dernier cas, le SGGA a mis en place une grille d'évaluation de l'impact archéologique et naturaliste des travaux envisagés, il permet de faire une sortie sur le terrain en compagnie des porteurs de projet. Ce moment d'échange permet également de se faire une première idée sur les travaux et d'évaluer le niveau de connaissances des spéléologues en termes de réglementation, d'impact de l'activité sur le milieu...</p>										
Indicateurs	Indicateur de pression : désobstruction en dehors du cadre réglementaire Indicateur de réalisation : nombre de projet suivis										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : CDS, associations et clubs locaux										
Calendrier	SP.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Suivi des demandes et accompagnement des porteurs de projets	2CM	500 €	4CM	1000 €	4CM	1000 €	4CM	1000 €	4CM	1000 €
	Temps agent	500 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €	
	Autres coûts	- €		- €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses		Financements				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	4 500 €									
	Investissement	- €									
	TOTAL	4 500 €							4 500 €		
Lien avec d'autres actions											

MS.11	Sensibilisation des pratiquants, gestionnaires et/ou propriétaires de cavités à la préservation des habitats et espèces souterraines										Priorité 2	
OLT	Préserver la fonctionnalité des milieux souterrains et protéger le patrimoine culturel, géologique et biologique											
OP	IV.1 - Connaître et maîtriser l'atteinte au milieu souterrain											
Facteurs d'influence	Fréquentation du milieu souterrain ; Altération de grottes intactes (exploration, ouverture...)											
Résultats attendus	Des acteurs conscients des enjeux et qui adaptent leurs activités											
Description	<p>Contexte général</p> <p>La basse Ardèche urgonienne constitue un haut lieu français de la spéléologie. Les pratiquants (locaux et touristes) sont nombreux, la demande forte et l'enjeu économique important. Il existe différentes pratiques : loisirs et formation, prospections et explorations scientifiques, cavités règlementées (clubs et individuels, pratiquants professionnels qui accompagnent des groupes, visiteurs de cavités non spéléologues). Le gestionnaire doit poursuivre le travail de sensibilisation et d'éducation à l'environnement afin de partager les enjeux de la réserve et garantir le respect de la réglementation.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre la sensibilisation auprès des différents acteurs et usagers.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les partenaires locaux via leur participation à des actions de suivi scientifique (Cf - Suivi des dégradations des cavités) - Conception d'outils de communication comme des livrets illustrés, un guide des bonnes pratiques, l'alimentation de la page internet, des panneaux d'informations in situ... - Organisation de sorties et d'animations à destination du grand public ou des acteurs locaux 											
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : désobstruction en dehors du cadre règlementaire</p> <p>Indicateur de réalisation : nombre de projet suivis</p>											
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : CDS, associations et clubs locaux</p>											
Calendrier	MS.11	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	Organisation/préparation	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €			
	Accompagnement sur le terrain/animations	1CM	250 €	2CM	500 €	3CM	750 €	4CM	1 000 €			
	Rédaction outils							10CM	2 500 €			
	Temps agent	500 €		750 €		1 000 €		3 750 €		- €		
	Graphistes et impression	- €		- €		- €		5 000 €		- €		
Commentaire	Cette action s'inscrit dans le cadre des Objectifs Opérationnels V.4 et V.6 du facteur clé : "Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux". Le temps consacré à cette action dépendra des opportunités financières et des choix stratégiques d'animation territoriale.											
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)	Montant			
	Fonctionnement	11 000 €			SGGA, CD07, CD30, N2000			-	-			
	Investissement	- €						-	-			
	TOTAL	11 000 €							11 000 €			
Lien avec d'autres actions	<p>OP V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics</p> <p>OP V.6 - Orienter les activités et les usages vers des pratiques respectueuses des enjeux de la réserve</p> <p>(Cf – PA.03 - Cycle annuel d'animations, conférences et expositions et PA.06 - Organisation de sorties pédagogiques avec les clubs sportifs)</p>											

IP.04	Mise en place de mesures de gestion conservatoire spécifiques aux cavités										Priorité 1
OLT	Préserver la fonctionnalité des milieux souterrains et protéger le patrimoine culturel, géologique et biologique										
OP	IV.2 - Améliorer la gestion conservatoire des grottes et cavités ouvertes à la pratique										
Facteurs d'influence	Altération de grottes intactes (exploration, ouverture...), dérangement faune cavernicole (Absence de résilience)										
Résultats attendus	Les cavités à enjeux sont protégées et leur fréquentation est maîtrisée										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le territoire karstique représente une richesse exceptionnelle en cavités (estimé entre 700 et 1000 cavités présentes) tant sur le plan de la conservation des chauves-souris, de la faune cavernicole qu'au niveau géologique, karstologique, hydrologique et archéologique. Ce patrimoine est support de nombreuses activités et du tourisme qui peuvent représenter une menace pour la conservation du patrimoine souterrain. Depuis de nombreuses années la Syndicat des Gorges de l'Ardèche a noué un partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie, la DRAC, les archéologues locaux pour œuvrer vers une amélioration des connaissances, et de la préservation des grottes.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place des mesures de gestion conservatoire adaptées aux enjeux et aux menaces pesant sur les cavités du territoire.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille sur les enjeux et menaces des cavités prioritaires - Organisation et animation de réunions de concertation pour la gestion de cavités avec les partenaires concernés (LPO, CDS, CREPS, propriétaires...) <p><u>Dans le cas où l'intervention est nécessaire (fermeture ou aménagements) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et suivi de conventions de gestion - Concertation sur un cahier des charges - Réalisation des travaux - Mise en place d'une signalétique adaptée - Surveillance des aménagements intégrée aux tournées de police <p>Les travaux pourront faire l'objet de contrats N2000 selon leurs modalités. Le temps nécessaire à la phase d'intervention dépendra de la nature des projets.</p> <p>Localisation : Cette action concerne l'ensemble des cavités de la réserve et l'intervention (protection, mise en défend) concerne celles dont les enjeux jugés prioritaires sont menacés (archéologie, chiroptères, géologie...)</p>										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Altération du capital patrimonial des cavités ouvertes à la pratique</p> <p>Indicateur de réalisation : Elaboration de mesures de protection/conservation (Nombre de réunions, nombre de mesures mises en place, nombre de conventions signées)</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : CDS, LPO, CREPS, propriétaires...</p>										
Calendrier	IP.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Organisation/préparation	10C	3 400 €	10C	3 400 €	10C	3 400 €	10C	3 400 €	10C	3 400 €
	Intervention (travaux et aménagements)	A définir									
	Temps agent	3 400 €		3 400 €		3 400 €		3 400 €		3 400 €	
	Graphistes et impression	- €		- €		- €		- €		- €	
		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	17 000 €						-		-	
	Investissement	- €									
	TOTAL	17 000 €								17 000 €	
Lien avec d'autres actions	<p>CS.17 - Suivi de la dégradation des cavités</p> <p>CS.29 - Suivi de la fréquentation des cavités</p>										



Ancrage territorial

CS.18	Enquête de perception de la réserve par les acteurs et les usagers du territoire										Priorité 1
Dispositif de suivi											
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
Etat souhaité à long terme	<p>La réserve est connue et comprise, elle n'est pas remise en cause par les usagers et partenaires. La réglementation est respectée, les enjeux de la réserve sont pris en compte systématiquement par les usagers à travers des pratiques compatibles</p> <p>Les usagers et partenaires deviennent force de proposition pour la réserve. Ils y sont attachés et la sollicitent. Ils comprennent sa plus-value pour le territoire et s'impliquent dans la conservation et la sensibilisation à l'environnement</p>										
Description	<p>Contexte général Le renforcement de l'ancrage territorial de la RNN est un processus à long terme, nécessaire pour favoriser un développement local durable et respectueux du patrimoine naturel. L'appropriation locale de la réserve naturelle et sa bonne intégration au contexte socio-économique sont des clés de réussite du projet de protection porté par le gestionnaire et encadré par le plan de gestion. Mesurer l'ancrage territorial de la Réserve implique notamment de comprendre les perceptions des usagers et des acteurs locaux. Une première évaluation des perceptions de la réserve a été réalisée en 2021 auprès des visiteurs d'été à travers une enquête (questionnaire) réalisée sur les bivouacs, les belvédères et les sentiers (Raydelet-Baily-Salins Mahikan, 2020).</p> <p>Détails de l'action L'action vise à suivre l'évolution des représentations et perceptions des usagers et acteurs locaux à travers l'étude des perceptions de la RNN des gorges de l'Ardèche. Ce travail permettra d'évaluer l'évolution des connaissances, des représentations (positives ou négatives) et du niveau d'acceptation/d'implication et d'intégration de la réserve. L'action comprend la réalisation d'entretiens semi-directifs et d'une enquête pour toucher un plus large public (questionnaire) (cf. Fiche pratique RNF : Diagnostiquer l'ancrage territorial d'une réserve naturelle, 2016), se déclinant de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> La mise en place d'une enquête (usager/visiteurs d'été) : <ul style="list-style-type: none"> Définition des modalités de l'enquête par questionnaire (formulation des hypothèses, construction des indicateurs, type d'échantillonnage, dimensionnement...) Conception du questionnaire et mise en œuvre de l'enquête auprès des usagers Analyse des réponses et renseignement des indicateurs La réalisation d'entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux : <ul style="list-style-type: none"> Définition de la méthode (échantillonnage, modalités des entretiens, élaboration de la grille d'indicateurs...) Elaboration du guide d'entretien Réalisation, analyse des entretiens et renseignement des indicateurs Production d'un rapport et diffusion des résultats <p>L'action est à programmer à minima en fin de plan de gestion, mais sa réalisation en fin de 1er quinquennat permettrait d'affiner la programmation des actions du second quinquennat. Concernant sa mise en œuvre l'emploi d'un prestataire extérieur faciliterait l'expression des acteurs interviewés et apporterait un regard neutre (objectivité). Une collaboration avec une université pourrait également être envisagée (Entretiens/enquête réalisés par des étudiants). En interne l'action pourrait également être réalisée par l'intermédiaire d'un stagiaire (6 mois) ou d'un chargé de mission en apprentissage (1 an)</p> <p>Localisation : La Réserve et les 8 communes riveraines de la RNN (voire à l'échelle des 16 communes adhérentes au SGGA ou du futur Grand site de France) A déterminer lors de l'élaboration de l'étude au regard du 'niveau' d'interaction de la Réserve avec le territoire.</p>										
Indicateurs	<p>Indicateurs d'état de conservation : Evolution de l'acceptation, de l'intégration et de l'appropriation</p> <p>Indicateurs de réalisation : enquête réalisée</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'œuvre : SGGA</p> <p>Maitre d'ouvrage : SGGA ou prestataires ou partenaires (Université)</p>										
Calendrier	CS.18	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Phasage budget estimé		Rédaction cahiers des charges, consultation publique & recrutement d'un prestataire	2022		2023		2024		2025		2026
	Réalisation de l'étude (Entretiens et enquête)	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	Restitution	A planifier en 2027 (second quinquennat)									
	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	1 700 €	- €	- €	2 040 €	- €
	Autres coûts (prestation)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €	- €
Plan de financement		Dépenses		Financiers		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	13 740 €		SGGA, DREAL		100%		13 740 €			
	Investissement	- €		-		-		-			
	TOTAL	13 740 €						13 740 €			
Lien avec d'autres actions											

SP.06	Suivi des infractions constatées										Priorité 1
Dispositif de suivi											
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
Résultats attendus	<p>La réserve est connue et comprise, elle n'est pas remise en cause par les usagers et partenaires.</p> <p>La réglementation est respectée, les enjeux de la réserve sont pris en compte systématiquement par les usagers à travers des pratiques compatibles</p> <p>Les usagers et partenaires deviennent force de proposition pour la réserve. Ils y sont attachés et la sollicitent. Ils comprennent sa plus-value pour le territoire et s'impliquent dans la conservation et la sensibilisation à l'environnement</p>										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le SGGGA dispose d'une équipe de gardes commissionnés et assermentés par le Ministère de l'Environnement, qui peuvent constater les infractions à la réglementation fixée par le Décret ministériel portant création de la RNNGA, mais également les infractions à la législation faune-flore. Ils peuvent à ce titre verbaliser les contrevenants (procès-verbal ou timbre amende).</p> <p>Les infractions constatées, faisant ou non l'objet d'une contravention ou d'un procès-verbal, sont comptabilisées ainsi que le temps-agent dédié à la surveillance de sorte à suivre dans le temps, l'évolution des infractions. Ceci permettant d'apprécier la prise en compte de la réglementation par les usagers et leur respect de la réserve.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à comptabiliser annuellement les infractions constatées, faisant ou non l'objet d'une contravention ou d'un procès-verbal (infractions relevées), ainsi que le temps-agent dédié à la surveillance, de sorte à analyser l'évolution du type et du nombre d'infractions. Ceci permettant d'apprécier la prise en compte de la réglementation par les usagers et d'avoir un indicateur de suivi en rapport avec l'évolution de la fréquentation.</p> <p>Pour cela, il est important de disposer d'éléments qualitatifs, quantitatifs et spatialisés concernant les missions de police et les infractions constatées par les agents.</p> <p>Ces données doivent être capitalisées dans un système de base de données afin de pouvoir être traitées et analysées de façon standardisée au fil des saisons et des années.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une réflexion devra être menée sur la consolidation de la base de données déjà existante (paramètres à renseigner, modalités de la restitution, outils numériques de saisie...) 2. Déployer les outils choisis, coordonner et animer leurs mises œuvres par les agents de terrain. 3. Analyser les données collectées et produire les éléments de synthèses/bilans annuellement. 										
Indicateurs	<p>Indicateur : Evolution de la nature et la fréquence des infractions (constatées et relevées)</p> <p>Indicateur de réalisation : Analyses produites</p>										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGGA										
Calendrier	SP.06	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts								
Phasage Budget estimé	Réflexion, conception d'outils	5CM + 1C	1 590 €								
	Déploiement outils, coordination, animation	5CM	1 250 €								
	Analyse des données	2CM+ 1C	840 €								
	Temps agents	3 680 €		3 680 €		3 680 €		3 680 €		3 680 €	
	Autres coûts										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	18 400 €		SGGA				100%		18 400 €	
	Investissement									18 400 €	
	TOTAL	18 400 €								18 400 €	
Lien avec d'autres actions											

CI.01	Renouvellement et entretien de la signalétique et de supports d'informations										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.1 - Améliorer la visibilité et l'accessibilité										
Facteurs d'influence	Signalétique et panneaux d'informations vieillissants/dégradés ; Lacune dans le dispositif d'information sur la RTGA										
Résultats attendus	La réserve est dotée d'une signalétique et de points d'information renforcés et adaptés										
Description	<p>Contexte général La réserve des gorges de l'Ardèche est un espace naturel ouvert au public et particulièrement fréquenté d'avril à octobre. La signalétique actuelle de la réserve est obsolète et particulièrement dégradée. Une mise à jour est nécessaire afin d'une part, d'informer le public des limites de la réserve et de sa réglementation et d'autre part, renseigner le public sur les valeurs patrimoniales du site (médiation). Une étude cartographique a d'ores et déjà permis d'identifier la nature et la localisation des différents supports qui constitue cette signalétique (panneaux réglementaires, panneaux 'porte d'entrée', bornes, banderoles, peinture & barrières). Une subvention spécifique a été accordée par la DREAL. La conception et la mise en place de cette signalétique est engagée à compter de 2022.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à remplacer et compléter le dispositif actuel, puis à entretenir l'état de cette signalétique. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et lancement d'un marché public pour la conception et la mise en place de la nouvelle signalétique, comprenant plusieurs types de panneaux selon la nature de l'entrée dans la réserve. - Sélection et suivi d'un prestataire - Suivi, entretien, réparation/remplacement des panneaux dégradés (au fil des ans) <p>Localisation : Cette action concerne l'ensemble du périmètre de la réserve naturelle</p>										
	Indicateurs	<p>Indicateurs de pression : Evolution de la signalétique et de l'offre d'information Indicateur de réalisation : Nombre de panneaux installés/renouvelés</p>									
Réalisation	<p>Maitre d'œuvre : SGGA Maitre d'ouvrage : SGGA</p>										
Calendrier	CI.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Définition/lancement d'un marché public	10C	3 300 €								
	Sélection et suivi d'un prestataire	2C	660 €	3C+5T	2 650 €						
	Suivi/entretien de la signalétique					4T	800 €	4T	800 €	4T	800 €
	Coûts agent	3 960 €		2 650 €		800 €		800 €		800 €	
	Autres coûts (prestation production et pose)	40 563 €		24 500 €		2000 €		2000 €		2000 €	
Plan de financement		Dépenses		Financiers				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	9 010 €		SGGA/DREAL				100 % SGGA		9 010 €	
	Investissement	71 063 €						17 % SGGA		12 081 €	
		80 073 €						83% DREAL		58 982 €	
	TOTAL	80 073 €								80 073 €	
Lien avec d'autres actions	CI.03 - Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil										

CI.02	Définition et implantation d'infrastructures d'accueil et de médiation										Priorité 2
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.1 - Améliorer la visibilité et l'accessibilité										
Facteurs d'influence	Pratique de la randonnée hors sentiers topoguide, signalétique et panneaux d'information vieillissants/dégradé, lacune dans le dispositif d'information sur la RTGA										
Résultats attendus	La réserve est dotée d'une signalétique et de points d'information renforcés et adaptés										
Description	<p>Contexte général La réserve des gorges de l'Ardèche est un espace naturel ouvert au public et particulièrement fréquenté d'avril à octobre. La plupart des entrées de la Réserve sont en déficit d'information qu'une signalétique appropriée viendra renforcée. En outre, aucun mobilier ou aménagement n'existent hormis sur les bivouacs (projet de médiation développé en 2022). La mise en place d'aires aménagées dotées d'équipements d'accueil et de médiation, pourraient être envisagée sur les points stratégiques d'accueil du public (belvédères, bivouacs, lieux de stationnement, départ de sentiers, ancien camping ou ruines...).</p> <p>Détails de l'action L'action vise à définir les sites les plus propices et installer des équipements légers d'accueil et de médiation. L'action comprend :</p> <p>Identification des sites prioritaires, notamment en lien avec le niveau de fréquentation des sites et des opportunités d'aménagement (concertation avec les communes, départements, OT, intercommunalités...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un schéma d'interprétation et de médiation (prestation) : Définition des modalités d'aménagement, choix des mobiliers et élaboration des contenus des outils de médiation. - Réalisation des aménagement et installations (prestations) - Suivi et entretien des infrastructures (Cf OPVI.1 - Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil) <p>Localisation : Cette action concerne les sites identifiés comme prioritaire en termes d'accueil et de médiation tels que (<i>liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bivouacs (projet en développement à partir de 2022) - Les belvédères de la route touristique (médiation thématique selon les belvédères), - L'ancien camping des grottes de saint marcel ou de la châtaigneraie, - Les entrées principales du site (Louby, Sauze, Tiourre, Mas de Serret...) <p>Au vu du nombres de sites propices à l'aménagement, plusieurs projets de travaux pourraient être définis selon des calendriers différents, amenant à réaliser cette action en plusieurs tranches étalées sur la durée du plan de gestion.</p> <p>En raison de leur forte fréquentation, un premier projet de médiation sera développé sur les bivouacs en 2022-2023. Un financement spécifique a été accordé par la DREAL pour la conception et l'implantation de mobilier.</p> <p>Les coûts du projet sont tributaires des modalités d'aménagements, du nombre de sites sélectionnés et des opportunités financières. Cette action pourrait s'inscrire dans un projet défini à l'échelle du futur Grand site de France des gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc, permettant d'envisager des objectifs de médiation communs et la mutualisation de moyens financiers.</p> <p>Le suivi de l'état des équipements sera opéré conjointement à celui de la signalétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entrée de sentiers du camping de la châtaigneraie, proche du camping milles étoile - L'entrée de Sauze (Saint martin d'Ardèche) et du Tiourre (Vallon Pont d'Arc) 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Equipement des points d'accès (Nombre de sites équipés)										
Réalisation	Maitre d'œuvre : SGGA Maitre d'ouvrage : SGGA ou collectivités Partenaires : Offices du tourisme, communauté de communes, communes, départements										
Calendrier	CI.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Définition d'un projet de médiation sur les bivouacs	5D	4 000 €								
	Identification des sites prioritaires et des nouveaux projets et recherche de financements			10C+5 CC	4 550 €						-
	Définition de cahiers de charge et encadrement de prestations de conception/installation					10C+5CC	4 550 €	5CC+5C	2 900 €	5CC+5C	2 900 €
	Coûts agent	4 000 €		4 550 €		4 550 €		2 900 €		2 900 €	
	Autres coûts (prestations)					30 000 €		30 000 €		30 000 €	
Plan de financement		Dépenses			Financiers			Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	18 900 €			SGGA, DREAL, Départements, collectivités			-		-	
	Investissement	90 000,00 €									
	TOTAL	108 900 €								108 900 €	

Lien avec d'autres actions	CI.03 - Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil										
EI.06	Révision du schéma de randonnée et réédition du topoguide										Priorité 2
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.1 - Améliorer la visibilité et l'accessibilité										
Facteurs d'influence	Pratique de la randonnée hors sentiers topoguide ; Signalétique et panneau d'informations vieillissants/dégradé										
Résultats attendus	Un réseau de sentiers entretenu										
Description	<p>Contexte général Un premier schéma de randonnée élaboré dans les années 1990 a permis de proposer un ensemble de sentiers de découverte du patrimoine naturel et culturel sur le territoire du SGGA. Depuis 2016, le SGGA gère 10 sentiers (principalement dans les gorges) suite au partage de la gestion du réseau avec les communautés de communes. Ces sentiers, inscrits au PDIPR et présentés dans le topoguide des gorges de l'Ardèche (édité par le SGGA en 2011), offre aux randonneurs de multiples itinéraires permettant de découvrir les gorges et son patrimoine. En outre, l'intégration de nouveaux parcours permettrait de compléter l'offre de sentier (plus large choix d'options de parcours, de niveaux de difficulté etc. ...) tout en encadrant le public dans la réserve naturelle. En effet, avec le développement des applications numériques de sports de nature (visorando, strava, outdooractive...) de multiples parcours émergent sur ces plateformes cartographiques, rendant des secteurs peu ou pas fréquentés de la réserve, accessibles à tout public. L'impact constaté sur certains d'habitats sensibles (ex : pelouse psammophile du Sablou) ou le risque de dérangement d'espèces très sensibles (tels que l'Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère), implique une réflexion multi-acteurs, sur la gestion de ces nouveaux réseaux de sentiers.</p> <p>Une mise à jour du schéma de randonnée et du topoguide permettrait de mieux cadrer les pratiques émergentes (changement d'usages, nouveaux accès, nouvelles pratiques sportives...) mais aussi de mieux communiquer sur le patrimoine de la réserve.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à renouveler le topoguide et le schéma de randonnée en intégrant au besoin, de nouveaux parcours. L'action comprend : Animation de réunions de travail avec les acteurs de la randonnée pédestre (réflexion sur l'intégration de nouveaux sentiers à l'offre de randonnées, construction du topoguide, partage des enjeux de la réserve) avec l'appui des collectivités compétentes (communautés de communes, départements)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des propriétaires et conventionnement - Inscription des nouveaux sentiers au PDIPR - Révision du topoguide (prestation pour la conception/production) et diffusion <p>Localisation : Cette action concerne l'ensemble du réseau de sentiers de la réserve</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Topoguide édité, schéma de randonnée validé										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Communauté de communes, communes, associations et clubs locaux, FFRP, CDRP, Office de tourisme										
Calendrier	EI.06	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage budget estimé	Mobilisation des partenaires institutionnels et définition d'un plan de financement					5D	2 500 €	5D	2 500 €		
	Recrutement d'un agent dédié au pilotage de l'action									3D+2AA	2 040 €
	Révision du schéma de randonnée et réédition du topoguide									CDD 6 mois + 15CC	24 050 €
	Coûts agent		-		-		2 500 €		2 500 €		26 090 €
	Autres coûts (édition topoguide)										20 000 €
Commentaires	Pour une plus grande cohérence territoriale, cette action pourrait être menée à une échelle plus large que la réserve naturelle, à travers un co-pilotage et un plan de financement partagé avec l'ensemble des collectivités du territoire (3 communautés de communes et 2 départements).et en lien avec la Labélisation Grand site de France. La mise en œuvre de cette action nécessiterait une prestation d'étude (coût non évalué), ou le recrutement d'un chargé de mission dédié (6 à 12 mois) pour un coût compris entre 20 000 € et 40 000 €, avec appui de la chargée de communication du SGGA (réédition du topoguide)										
Plan de financement		Dépenses		Financesurs			Part (%)			Montant	
	Fonctionnement	31 090 €		A définir							
	Investissement	- €									
TOTAL	31 090 €								31 090 €		
Lien avec d'autres actions	CI.03 - Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil EI.08 - Elaboration d'un plan de circulation										

CI.03	Entretien annuel des sentiers et des infrastructures d'accueil										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.1 - Améliorer la visibilité et l'accessibilité										
Facteurs d'influence	Pratique de la randonnée hors sentiers topoguide, signalétique et panneau d'informations vieillissants/dégradé										
Résultats attendus	Un réseau de sentiers et des équipements entretenus										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve naturelle des gorges de l'Ardèche est doté d'environ 80km de sentiers balisés, particulièrement fréquentés pendant les périodes printanières, estivale et automnale. Chaque année, les crues, les éboulements ou la chutes des arbres impliquent un entretien courant réalisé par le gestionnaire (agent du pôle technique) pour maintenir la praticabilité des sentiers et la sécurité des usagers. La sente et le balisage doivent être régulièrement repris et les ouvrages de franchissements (échelles, mains courantes, marches...) contrôlés voire remplacés. en outre, certaines opérations particulières peuvent nécessiter l'intervention de prestataires spécialisés (pose d'équipement de sécurité)</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à suivre et entretenir les sentiers de randonnées, les équipements et la signalétique de randonnées (panneaux directionnels et d'informations sur les randonnées). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des sentiers et des équipements (localisation, état, dégradations, recommandations techniques) - Entretien annuel courant des sentiers (débroussaillage, tronçonnage, balisage...), des équipements et des aires d'accueil du public. - Commande, remplacement et réparation des équipements dégradés (panneaux, tables, outils pédagogiques...), ou commande d'une prestation particulière (cahier des charges, consultation, suivi) - Suivi des travaux et entretien (calendrier d'intervention, suivi photo, temps agent et linéaire entretenu) <p>Localisation : Cette action concerne le réseau de sentiers géré par le SGGA (cf. topoguide)</p> <p><i>RQ : Le balisage de certains sentiers (ex : chanet) est réalisé par le comité départemental de randonnée de l'Ardèche.</i></p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Linéaire de sentiers entretenu (m), bon état des équipements										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	CI.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Suivi des sentiers	3T	690 €	3T	690 €	3T	690 €	3T	690 €	3T	690 €
	Entretien des sentiers	175 T	40 250 €	175 T	40 250 €	175 T	40 250 €	175 T	40 250 €	175 T	40 250 €
	Réparation des équipements	5T	1 150 €	5T	1 150 €	5T	1 150 €	5T	1 150 €	5T	1 150 €
	Suivi des travaux	2T	460 €	2T	460 €	2T	460 €	2T	460 €	2T	460 €
	Temps agent	42 550 €		42 550 €		42 550 €		42 550 €		42 550 €	
	Autres coûts	3000 €		3000 €		3 000 €		5000 €		5000 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	212 750 €		SGGA & collectivités				-		-	
	Investissement	19 000 €									
	TOTAL	231 750 €								231 750 €	
Lien avec d'autres actions	CI.01 - Renouvellement et entretien de la signalétique et des supports d'information CI.02 - Définition et implantation d'infrastructures d'accueil et de médiation EI.06 - Révision du schéma de randonnée et réédition du topoguide										

PA.01	Mobilisation des acteurs territoriaux sur la gestion des déchets										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.2 - Garantir l'intégrité paysagère et la propreté au sein de la réserve										
Facteurs d'influence	Faible implication des usagers sur les questions des déchets, pollution ponctuelles (RTGA, rivière, sentiers)										
Résultats attendus	Les pollutions liées aux activités humaines ne portent pas atteinte au cadre naturel et au paysage dans les Gorges de l'Ardèche										
Description	<p>Contexte général L'apport important de déchets par la rivière, en particulier en période hivernale et la forte fréquentation estivale, induisent une gestion coûteuse des déchets pour le gestionnaire (coûts agents et prestataires). Depuis de nombreuses années, le gestionnaire organise d'une part, la collecte et le tri des déchets sur les bivouacs (mise à disposition de bacs de tri sélectif avec évacuation hebdomadaire) et d'autre part, organise ou appuie des journées de mobilisation citoyenne (journée de nettoyage des gorges au printemps, journée Melvita, journée de nettoyage par les riverains de Sauze...) visant généralement le ramassage des déchets en bord de rivière. Le niveau de déchets collectés ne diminuant pas, la problématique reste préoccupante pour l'intégrité paysagère et environnementale, en particulier pour le milieu aquatique (dévalaison des déchets vers le Rhône puis vers la mer Méditerranée). Il est plus que nécessaire de poursuivre la sensibilisation et la mobilisation des usagers et des collectivités à travers l'organisation de journées d'actions citoyenne notamment.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à favoriser l'implication des acteurs locaux sur la problématique de la gestion des déchets en espace naturel. Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation avec les communes adhérentes et les partenaires institutionnels sur les modalités de gestion des déchets en espace naturel, ainsi que sur la gestion de la problématique en amont des gorges de l'Ardèche, sur l'ensemble du bassin versant (collaboration avec l'EPTB). - Organisation d'opérations de ramassage des déchets en collaboration avec les acteurs locaux - Sensibilisation sur la problématique des déchets et de leur gestion (stands d'information, expositions, animations tout public...) <p>Localisation : Les opérations de ramassage concernent le lit de la rivière dans le périmètre et à proximité immédiate de la réserve ainsi que sur la route touristique des gorges. Les actions de sensibilisation peuvent être menées sur l'ensemble du territoire, y compris dans la réserve, sur les bivouacs.</p>										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution du volume de déchet collecté</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombre de participants et de passage, volume de déchet collecté, linéaire parcouru</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'œuvre : SGGA</p> <p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenariat : EPTB, Communes et Communautés de communes, Départements</p>										
Calendrier	PA.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts								
Phasage Budget estimé	Concertation avec les communes et partenaires			3D	1 500 €						
	Organisation d'opérations de ramassage	5CC+6T +5CM+1 C+1D	4 540 €								
	Sensibilisation	2A	460 €								
	Temps agent	5 000 €		6 500 €		6 500 €		6 500 €		6 500 €	
	Autres coûts										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	31 000 €		SGGA		100%		31 000 €			
	Investissement	- €		-		-					
	TOTAL	31 000 €						31 000 €			
Lien avec d'autres actions	PA.03 - Cycle annuel d'animations, conférences et expositions										

IP.05	Accompagner et mettre en place des projets de renaturation										Priorité 1	
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux											
OP	V.2 - Garantir l'intégrité paysagère et la propreté au sein de la réserve											
Facteurs d'influence	Pollutions ponctuelles, sites abandonnées ("Points noirs")											
Résultats attendus	Les pollutions liées aux activités humaines ne portent pas atteinte au cadre naturel et au paysage dans les gorges de l'Ardèche											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Plusieurs secteurs dans les gorges ont été identifiés comme des "point noirs", c'est à dire des lieux de concentration de déchets et polluants (béton, plastique, amiante, carcasse de véhicules...). Certains sont identifiés comme des zones de dépôts sauvages (ex : pieds de falaises, notamment en dessous des belvédères) et d'autres comme la Châtaigneraie, Saint-Marcel ou la Fare correspondent à d'anciens camping ou lieux de vie aujourd'hui abandonnés. Ils représentent une menace pour la biodiversité de la réserve et doivent faire l'objet de travaux de dépollution et de renaturation afin d'améliorer son cadre paysager et sa naturalité.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à traiter les "points noirs" mineurs et accompagner l'élaboration de projet de renaturation pour les sites abandonnés (Camping de La Châtaigneraie et de Saint-Marcel).</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie, caractérisation des "points noirs" et préconisations d'interventions (collaboration avec le CREPS, avec appui d'un stagiaire pour l'inventaire des sites en pied de falaises) - Conception et mise en œuvre des projets en collaboration avec les propriétaires et autres parties prenantes (cahier des charges, phasage, montage financier, marché public, suivis des travaux...) - Organisation et animation de chantiers participatif de nettoyage de "points noirs" mineurs (collaboration avec le GRIMP, VPN, CREPS et bénévoles...) ou de prestations. <p>Localisation : Cette action concerne l'ensemble de la réserve et plus spécifiquement les anciens campings de la Châtaigneraie et de Saint-Marcel.</p>											
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Pollution liée à des sites abandonnés</p> <p>Indicateur de réalisation : Etat d'avancement des projets ; Nombre d'interventions</p>											
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGGA/Département (07), communes de Saint Marcel d'Ardèche</p> <p>Partenaires : Département 07</p>											
Calendrier	IP.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Accompagnement montage de projets (CD07)			3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	
	Planification inventaire/cartographie des points noirs et recrutement stagiaire	3CM	750 €	8CM	2 000 €							
	Stagiaire				3 500 €							
	Organisation chantiers participatifs (avec appui prestataires)	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €			
	Coûts agent	2 000 €		7 500 €		2 000 €		2 000 €		750 €		
	Autres coûts (prestations)			2 000 €		2 000 €		2 000 €				
Commentaires	<p>Pour le projet de dépollution et de renaturation de l'ancien camping de la Châtaigneraie, il s'agit d'accompagner le département de l'Ardèche, propriétaire du terrain (Maitre d'ouvrage) dans les choix techniques et l'évaluation environnementale des travaux. Une première étude (Ageron et Yot architectes, 2012) a permis d'estimer l'ampleur et le coût des travaux ; la poursuite du projet est en cours. Pour l'ancien camping de Saint-Marcel toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour faire naître un projet concret de renaturation même si le gestionnaire reste ouvert et disponible à toute proposition.</p>											
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)	Montant			
	Fonctionnement	20 250 €			SGGA			70%	14 250 €			
	Investissement	- €			CD07/ CD030			30%	6 000 €			
Lien avec d'autres actions	PA.01 - Mobilisation des acteurs territoriaux sur la gestion des déchets											

SP.07	Finalisation de l'arrêté inter-préfectoral relatif aux sports de nature et manifestations sportives										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.3 Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation										
Facteurs d'influence	Absence de réglementation ; non-respect de la réglementation										
Résultats attendus	La réglementation est adaptée et respectée par les usagers La fréquentation est en adéquation avec les enjeux des sites										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve naturelle des gorges de l'Ardèche est largement fréquentée par les pratiquants de sports de nature (canoë-kayak, paddle, randonnée pédestre et équestre, VTT, escalade, spéléologie...). Par ailleurs, de multiples manifestations sont organisées chaque année, dont le nombre a progressivement augmenté. Certains de ces événements sont devenus des compétitions de renommée nationale et internationale amenant à une augmentation du nombre d'épreuves (catégories, parcours...) et de participants (jusqu'à 1500-2000 participants). En outre, de nouvelles pratiques émergentes sont de plus en plus régulièrement constatées dans la réserve, augmentant ainsi les pressions exercées sur le site. La réserve naturelle dispose d'un règlement intérieur (Arrêté inter-préfectoral n° ARR-2006-142-3 du 22 mai 2006) complété par un second arrêté inter-préfectoral relatif à l'escalade et la spéléologie (N° ARR-07-2016-04-21-014 du 21 avril 2016). Il convient aujourd'hui de mettre à jour la réglementation relative aux sports de nature et aux manifestations sportives, comme le prévoit le décret national N°2018-964 du 8 novembre 2018, redéfinissant le périmètre et la réglementation de la réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche (Ardèche et Gard).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre et finaliser l'élaboration d'un arrêté préfectoral dont la rédaction a débuté en 2016 sous pilotage de la préfecture de Largentière et maîtrise d'œuvre de la DREAL AuRA. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'harmonisation des textes (version martyre rédigée par la DREAL, commentée par le gestionnaire de la réserve et les services de la DDCSPP et de la DDT en 2021). - La concertation des élus locaux et des acteurs socio-économiques du territoire <p>La validation du texte par signature du Préfet et la communication.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Arrêté inter préfectoral effectif										
Réalisation	Maitre d'œuvre : Etat Maitre d'ouvrage : Services de l'Etat, Préfecture, SGGA Partenaires : Communes, communautés de communes, acteurs socio-professionnels, CREPS, fédérations sportives, Comité départementaux ...										
Calendrier	SP.07	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	L'harmonisation des textes	2C	680 €								
	Concertation des élus locaux et des acteurs socio-économiques	2C+1D	1 180 €	5C+5D	4 200 €						-
	Validation du texte par signature du Préfet et la communication			0,5AA	100 €						
	Coûts agent	1 860 €		4 300 €		-		-		-	
	Autres coûts (prestations)	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	6 160 €		SGGA				100%	6 160 €		
	Investissement										
	TOTAL	6 160 €							6 160 €		
Lien avec d'autres actions	EI.08 - Elaboration d'un plan de circulation										

SP.08	Réalisation des missions d'éco garderie										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.3 - Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation										
Facteurs d'influence	Non-respect de la réglementation										
Résultats attendus	La réglementation est adaptée et respectée par les usagers ; La fréquentation est en adéquation avec les enjeux des sites										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La gestion de la fréquentation et la sensibilisation des visiteurs est un enjeu fort en période estivale. La forte fréquentation entraîne une augmentation des comportements pouvant nuire aux enjeux de préservation du patrimoine naturel (stationnement anarchique, dépôt de déchets, sports motorisés, bivouac sauvage, feu, ...). Afin de soutenir les efforts de surveillance et renforcer la présence de la réserve sur le terrain, une équipe d'écogarde est mobilisée pendant 2 mois en période estivale. Celle-ci permet de limiter les comportements inappropriés, en sensibilisant les usagers aux enjeux du territoire, aux patrimoines de la réserve tout en rappelant la réglementation qui s'y applique.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre le recrutement d'une équipe d'écogarde en période estivale. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction, publication des offres d'emploi et recrutement des saisonniers - Formation de l'équipe - Gestion de l'équipe sur le terrain <p>Localisation : Cette action concerne les sites les plus fréquentés du territoire du SGGA dont une grande partie se situent dans ou à proximité de la réserve.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Effort de surveillance/information										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	SP.08	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Offres d'emploi	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €
	Formation	3CM + 1C + 1A	1 320 €	3CM + 1C + 1A	1 320 €	3CM + 1C + 1A	1 320 €	3CM + 1C + 1A	1 320 €	3CM + 1C + 1A	1 320 €
	Gestion de l'équipe	10CC	2 500 €	10CC	2 500 €	10CC	2 500 €	10CC	2 500 €	10CC	2 500 €
	Temps agent	4 320 €		4 320 €		4 320 €		4 320 €		4 320 €	
	Salaires saisonniers	20 500 €		20 500 €		20 500 €		20 500 €		20 500 €	
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	124 100 €			SGGA, Département (07, 30), Natura 2000 (Etat/Europe)			70 % départements 30 % SGGA/N2000	86 870 €		
	Investissement	-							37 230 €		
	TOTAL	124 100 €							124 100 €		
Lien avec d'autres actions	SP.09 - Réalisation des missions de police										

EI.07	Poursuivre le projet de périmètre de protection										Priorité 2	
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux											
OP	V.3 - Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation											
Facteurs d'influence	Réglementation "permissive"											
Résultats attendus	La réglementation est adaptée et respectée par les usagers ; La fréquentation est en adéquation avec les enjeux des sites											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Conjointement à la révision du décret de la réserve initiée en 2005, des réflexions sur l'établissement d'un périmètre de protection ont été engagées tout au long des processus de délibération. Depuis 2008, l'importante concertation menée par le SGGA a permis d'alimenter ce projet (enquêtes publiques, consultations) recevant dès lors l'approbation de toutes les parties prenantes (rapports des commissions d'enquête successivement favorables, à l'unanimité et sans réserve ; majorité favorable lors de la consultation des communes ; avis favorable des services de l'état...).</p> <p>Avec la validation du nouveau décret de la réserve en 2018, le projet de périmètre de protection alors dissocié a été écarté mais reste encore d'actualité, pour garantir la préservation de milieux périphériques de la réserve, qui jouent un rôle en termes de fonctionnalité et de conservation d'espèces ou d'habitats.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre et animer le projet de création du périmètre de protection de la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation du projet à travers l'organisation de réunions avec les services de l'État et la mise en place d'une nouvelle consultation des parties prenantes. - Proposition à la signature de l'arrêté préfectoral portant création du périmètre de protection pour les communes ayant délibérées positivement - Rédaction d'un complément au plan de gestion de la réserve, valant plan de gestion du périmètre de protection. 											
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Avancement du projet (Nombre de réunions, arrêté préfectoral pris)											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA											
Calendrier	EI.07	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	Animation du projet							7C + 3CM + 2D	4 130 €			
	Temps agent	-	€	-	€	-	€		4 130 €	-	€	
	Autres coûts (prestations)	-	€	-	€	-	€		-	€	-	€
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	4 130 €		SGGA			100%		4 130 €			
	Investissement	-										
	TOTAL	4 130 €							4 130 €			
Lien avec d'autres actions	-											
Commentaires	Le périmètre proposé constitue un écrin boisé de 3479 ha environ autour du canyon quasi continu et en liaison directe avec la réserve. Les intérêts patrimoniaux de cet espace sont multiples (enjeux habitats, chauves-souris et oiseaux notamment) et s'inscrivent en cohérence complète avec les enjeux de la réserve (espace vitale de nombreuses espèces de la réserve, continuum forestier, corridor écologique...).											

EI.08	Elaboration d'un plan de circulation										Priorité 2																				
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux																														
OP	V.3 - Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation																														
Facteurs d'influence	Absence de réglementation ; non-respect de la réglementation																														
Résultats attendus	La réglementation est adaptée et respectée par les usagers ; La fréquentation est en adéquation avec les enjeux des sites																														
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le décret de la réserve et des arrêtés inter-préfectoraux fixent une réglementation spécifique et adaptée, encadrant les activités humaines au sein de la réserve. La forte fréquentation couplée à un important réseau de chemins et pistes, est susceptible de porter atteinte au patrimoine naturel de la réserve.</p> <p>Dans le but de prévenir ces atteintes, il est essentiel pour le gestionnaire de maîtriser les pratiques sur la réserve à travers la mise en place d'un plan de circulation. Ce document fixera les conditions de circulation et de fréquentation en associant les acteurs locaux et les usagers de la réserve. Il permettra d'améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la visibilité de la fréquentation pour le gestionnaire (intensité, secteurs, type de pratique...) - les conditions d'accueil des usagers en clarifiant l'accessibilité (zones de stationnement et de circulation, type de pratique, balisage, informations...) - la gestion du réseau (régularisation des sentiers en leur donnant un caractère réglementaire, préconisations pour leur entretien...) <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à concevoir de manière concertée un plan de circulation sur la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement et caractérisation des chemins, pistes et sentiers de la réserve - Consultation des collectivités et des pratiquants afin de régulariser les statuts, préciser les usages connus et la gestion de l'ensemble du réseau - Définition du plan de circulation en concertation avec les acteurs locaux et validation par les instances de gouvernance de la réserve - Rédaction d'un projet d'arrêté préfectoral (service de l'Etat) <p>Localisation : Cette action concerne l'ensemble de la réserve, voire du futur périmètre de protection.</p>																														
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Plan de circulation en place (Nombre d'activités pris en compte)																														
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA, DREAL et sous-préfecture (texte réglementaire)</p> <p>Partenaires : Communes et Communautés de communes, Comités départementaux et fédérations sportives, CREPS et Pôle ressources nationales des sports de nature.</p>																														
Calendrier	EI.08	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																				
		2022		2023		2024		2025		2026																					
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts																				
Phasage Budget estimé	<p>Le recensement et la caractérisation des chemins nécessitera le recrutement et l'encadrement d'un stagiaire pendant 6 mois (stage : 3500 € ; temps agent : 4000 €) ou le recrutement d'un apprenti (11000 €)</p> <table border="1" data-bbox="260 1503 1501 1574"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Temps agent</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>7 500 €</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts (prestations)</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>												2022	2023	2024	2025	2026	Temps agent	-	-	-	7 500 €	-	Autres coûts (prestations)	-	-	-	-	-		
	2022	2023	2024	2025	2026																										
Temps agent	-	-	-	7 500 €	-																										
Autres coûts (prestations)	-	-	-	-	-																										
Plan de financement	<table border="1" data-bbox="260 1603 1501 1753"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dépenses</th> <th>Financeurs</th> <th>Part (%)</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>7 500 €</td> <td>SGGA, collectivités locales,</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>-</td> <td>CD07, CD30</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>7 500 €</td> <td></td> <td></td> <td>7 500 €</td> </tr> </tbody> </table>												Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant	Fonctionnement	7 500 €	SGGA, collectivités locales,			Investissement	-	CD07, CD30			TOTAL	7 500 €			7 500 €
	Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant																											
Fonctionnement	7 500 €	SGGA, collectivités locales,																													
Investissement	-	CD07, CD30																													
TOTAL	7 500 €			7 500 €																											
Lien avec d'autres actions	<p>CI.02 - Définition et implantation d'infrastructures d'accueil et de médiation</p> <p>EI.06 - Révision du schéma de randonnée et réédition du topoguide</p> <p>SP.07 - Finalisation de l'arrêté inter-préfectoral relatif aux sports de nature et manifestations sportives</p>																														

SP.09	Réalisation des missions de police										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.3 – Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation										
Facteurs d'influence	Non-respect de la réglementation										
Résultats attendus	La réglementation est adaptée et respectée par les usagers ; La fréquentation est en adéquation avec les enjeux des sites										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le SGGA dispose d'une équipe de gardes commissionnés et assermentés par le Ministère de l'Environnement, qui peuvent constater les infractions à la réglementation fixée par le Décret ministériel portant création de la RNNGA, mais également les infractions à la législation faune-flore. Ils peuvent à ce titre, verbaliser les contrevenants (procès-verbal ou timbre amende).</p> <p>Tout au long de l'année, des patrouilles de surveillance sont effectuées sur l'ensemble de la Réserve. Ce dispositif est renforcé durant la période printanière et estivale grâce à une collaboration avec les agents de l'OFB (07 et 30), de l'ONF (07 et 30). Des patrouilles mixtes en canoë et à pied sont réalisées plusieurs fois par semaine. Ces surveillances sont organisées la semaine et le week-end (astreinte hebdomadaire/garde y compris jours fériés) en soirée et très tôt le matin afin de lutter contre le bivouac sauvage et les feux éventuels mais également surveiller les sites sensibles (sites de reproduction des rapaces nicheurs rupestres, sites archéologiques, route touristique et accès campings, etc...).</p> <p>Par ailleurs, un partenariat direct existe avec les gendarmeries de Vallon Pont d'Arc et de Bourg-Saint-Andéol (poste avancé de Saint-Martin d'Ardèche) qui viennent renforcer ce dispositif en cas de besoin principalement en période estivale.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à coordonner, organiser et réaliser des missions de surveillance/police et des astreintes tout au long de l'année lien avec les différents corps de police (OFB, ONF, Gendarmerie, DRAC...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des astreintes et missions de surveillance/police : <ul style="list-style-type: none"> - 1 astreinte semaine (52 semaines) - 1 mission police/15j en semaine de janvier à avril et septembre à décembre (18 missions à 2 agents) - 3 missions police/semaine de mai à août (36 missions à 2 agents ; renfort des partenaires) - 2 missions police-éco-garderie/semaine de mai à août (36 missions à 1 agents) - 1 mission police/week-end de janvier à avril et septembre à décembre (32 missions à 1 agent) - Coordination (planification, réunions de préparation, MISEN, réunion de sécurité estivale...) - Rédaction et suivi des procédures judiciaires (CRPV, PV, échanges OFB/parquet...) 										
	Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Non-respect de la réglementation</p> <p>Indicateur de réalisation : Effort de police (Nombre de tournées, nombre d'infractions constatées)</p>									
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaire(s) : OFB, ONF, Gendarmerie, DRAC ...</p>										
Calendrier	SP.09	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
Phasage Budget estimé		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	Coordination	5C+5 CM	2950 €	5C+5 CM	2950 €	5C+5 CM	2950 €	5C+5 CM	2950 €	5C+5 CM	2950 €
	Rédaction/suivi des procédures	8CM	2000 €	8CM	2000 €	8CM	2000 €	8CM	2000 €	8CM	2000 €
	Mise en œuvre	49T+58C M+19C	30 760 €	49T+58C M+19C	30 760 €	49T+58C M+19C	30 760 €	49T+58C M+19C	30 760 €	49T+58C M+19C	30 760 €
	Temps agents	35 710 €		35 710 €		35 710 €		35 710 €		35 710 €	
	Autres coûts : canoës, jumelles et autres équipements spécifiques	7500 €		2500 €		2500 €		2500 €		2500 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	178 550€		SGGA			100%		196 050 €		
	Investissement	17 500 €									
	TOTAL	196 050 €							196 050 €		
Lien avec d'autres actions											

EI.09	Accueillir les visiteurs aux bivouacs dans le respect des principes et de la réglementation de la Réserve										Priorité 1	
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux											
OP	V.3 - Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation											
Facteurs d'influence	Forte pression touristique au sein de la réserve											
Résultats attendus	La fréquentation est en adéquation avec les enjeux des sites											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Mis en place au début des années 80 pour maîtriser et canaliser la très forte fréquentation des gorges de l'Ardèche en période estivale, les Bivouacs de Gaud et de Gournier, propriétés du Département de l'Ardèche, représentent une véritable opportunité pour sensibiliser les visiteurs aux richesses patrimoniales du site. Initialement limitée à 250 personnes, la capacité d'accueil de chaque bivouac a été réhaussée à 500 personnes (cf. décret 2018). Paradoxalement, ces infrastructures ne sont guère adaptées à recevoir un tel niveau de fréquentation, dans des conditions d'accueil de qualité, compatibles avec les principes de la réserve, supportant d'avantage les activités écotouristiques plutôt qu'un tourisme de masse.</p> <p>Le SGGA assure pour le compte du Département de l'Ardèche, l'entretien courant et la gestion des deux aires de bivouacs. La commercialisation des nuitées a été déléguée à l'office du tourisme des gorges de l'Ardèche en 2021. Au regard de la diminution chronique de la fréquentation des bivouacs et des recettes de fonctionnement associées, le SGGA fait face à de vraies difficultés de gestion.</p> <p>Cette situation incite à établir, en concertation avec l'ensemble des partenaires, une nouvelle politique de gestion des bivouacs, ancrée dans la philosophie de l'éco-tourisme, en cohérence avec les principes de préservation et de médiation d'une réserve naturelle.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre et à développer une gestion des bivouacs cohérente avec les objectifs de gestion de la réserve naturelle, garantissant des conditions d'accueil de qualité ainsi qu'une médiation environnementale valorisant le patrimoine naturel et incitant les visiteurs à la préservation du site.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et mettre en œuvre une politique de gestion des bivouacs en concertation avec les départements, les collectivités locales, l'office du tourisme, les acteurs socio-économiques et l'Etat. - Poursuivre et développer la médiation sur les bivouacs (animations nature, exposition permanente, panneaux et mobilier de médiation...) - Recruter et former les agents saisonniers pour assurer l'accueil du public et la médiation. 											
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution de la fréquentation sur les bivouacs (nombre de nuitées/an)</p> <p>Indicateur de réalisation : Médiation effective (nombre d'animation/personnes contactées/nouveaux outils de médiation créés)</p>											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA											
Calendrier	EI.09	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	Définir et mettre en œuvre une politique de gestion des bivouacs	5D	2 500 €	10D	5 000 €							
	Poursuivre et développer la médiation sur les bivouacs	5D	2 500 €									
	Recruter et former les agents saisonniers	5AA+2D+2A	2 750 €	5AA+2D+2A	2 750 €	5AA+2D+2A	2 750 €	5AA+2D+2A	2 750 €	5AA+2D+2A	2 750 €	
	Temps agent		7 750 €		7 750 €		2 750 €		2 750 €		2 750 €	
	Autres coûts (prestation interprétation)		15 000 €									
Plan de financement			Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement		23 750 €		-		-		-			
	Investissement		15 000 €									
	TOTAL		38 750 €						38 750 €			
Lien avec d'autres actions	MS.27 - Mise en place d'une démarche écoresponsable											

EI.10	Elaboration d'un projet de création d'une maison de la réserve										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Absence de lieu d'accueil propre à la réserve										
Résultats attendus	La réserve est connue des usagers ; Un lieu d'accueil et de médiation dédié à la réserve est mis en place										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La " Maison de la réserve naturelle " mise en place en 1994 est située dans les mêmes locaux que la billetterie de la grotte de la Madeleine et offre un espace de découverte au sein de la réserve. Les locaux de la réserve et du SGGA sont quant à eux situés à quelques kilomètres (bourg de Saint-Remèze) et n'ont pas pour vocation d'accueillir le public. La situation actuelle est jugée insatisfaisante et constitue un frein à l'intégration de la réserve et du SGGA sur le territoire (pas de lieu d'accueil du public, locaux inadaptés et mal situés).</p> <p>Ce projet offre une réelle opportunité pour mutualiser les services et l'accueil du public en lien avec toutes les missions du SGGA et de la réserve (locaux administratifs et techniques, lieu de médiation environnementale, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, point information). L'opération Grand Site de la Combe d'Arc offre également une piste de mutualisation à explorer.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à étudier la faisabilité pour délocaliser les locaux ou mettre en place un projet de création d'une maison de la réserve. La stratégie de financement 2022-2026 identifie ce projet comme une priorité dans le calendrier prévisionnel et cible la première étape dès 2022 (étude de faisabilité) L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction d'un cahier des charges et choix d'un prestataire pour l'étude de faisabilité - Accompagnement dans la réalisation de l'étude de faisabilité. Elle permettra de formuler les besoins du gestionnaire et du Grand Site - Accompagnement pour la réalisation des travaux 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Etat d'avancement du projet										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	EI.10	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Phasage Budget estimé	<p>La mise en œuvre du projet bénéficie d'ores et déjà d'un budget et d'un calendrier prévisionnel avec une enveloppe prévue en 2022 pour l'étude de faisabilité (10 000€ dont 4650 € affectés à la réserve via la clé de répartition budgétaire du SGGA) et une seconde en cours de négociation pour la réalisation du projet prévu entre 2024 et 2026 (projet estimé à 800 00 €).</p> <p>Le temps agent alloué à cette action est à définir selon l'évolution du projet (environ 20 jours de direction soit 10 000 €).</p> <p>En 2022, 5 jours du Directeur (2500 €) sont alloués pour le montage et suivi de l'étude de faisabilité.</p>										
Plan de financement		Dépenses			Financiers			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	12 500 €			-			-	?		
	Investissement	804 650 €									
	TOTAL	817 150 €							817 150 €		
Lien avec d'autres actions											

PA.02	Mise en place de projets pédagogiques avec les scolaires										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Communication perfectible										
Résultats attendus	Des projets pédagogiques et des animations en lien avec la réserve sont menés tout au long de l'année										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La sensibilisation et la découverte du patrimoine naturel auprès des publics scolaires est essentiel pour garantir l'appropriation de la réserve sur son territoire. Le gestionnaire soutient une politique volontariste en la matière avec une équipe d'animateur renforcée, un programme d'animation et des infrastructures à la hauteur de ses ambitions.</p> <p>Le projet pédagogique porté par le gestionnaire s'articule en trois axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Des séjours pédagogiques</u> se déroulant sur l'espace pédagogique de Gaud entre avril et octobre. Ils concernent un public scolaire (hors Juillet-Aout) sur 2 à 3 jours pour environ 1 000 enfants/an mais aussi un public de jeunes issus de centres de loisirs en Juillet-Aout avec 500 nuitées/an. Ces séjours abordent de multiples thématiques à travers des présentations, ateliers et randonnées pédagogiques. <u>Des interventions à la journée/demi-journée</u> pouvant s'inscrire dans un cycle de sorties ou être plus ponctuelles. Elles peuvent se présenter sous de multiples formes selon les attentes des établissements et les formats conçus par les animateurs. <u>L'animation du projet "école dans la nature"</u> qui concerne 4 classes issues d'établissements du territoire avec des interventions à la demi-journée et l'organisation d'un séjour à Gaud. Ce type de projet permet d'envisager intégrer le réseau des Aires Terrestres Educatives (ATP), coordonné par l'OFB, offrant la possibilité aux élèves de gérer de manière participative un petit territoire de leur commune. <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre et pérenniser le projet pédagogique porté par le gestionnaire. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réception et traitement des demandes provenant des établissements scolaires Conception et réalisation des animations Animation du projet pédagogique "école dans la nature" & accompagnement pour les projets ATP (OFB) Formation aux nouvelles méthodes et outils d'animations Entretien et développement des équipements pédagogiques à Gaud <p>Localisation : Cette action concerne spécifiquement l'espace pédagogique de Gaud mais aussi la réserve et ses alentours</p>										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre d'écoles et de classes concernées ; Nombre de projets menés									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Education nationale, OFB, Association Pétale 07, ARS, ARA, Département 07										
Calendrier	PA.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Réception des demandes -conception et réalisation des animations	8A+2CC	2 340 €	8A+2CC	2 340 €	8A+2CC	2 340 €	8A+2CC	2 340 €	8A+2CC	2 340 €
	Animation du projet "école dans la nature"	60A+25CC	20 050 €	60A+25CC	20 050 €	60A+25CC	20 050 €	60A+25CC	20 050 €	60A+25CC	20 050 €
	Formation (EEDD)	7A+3CC	2 360 €	7A+3CC	2 360 €	7A+3CC	2 360 €	7A+3CC	2 360 €	7A+3CC	2 360 €
	Entretien et développement des équipements	25A	5 750 €	25A	5 750 €	25A	5 750 €	25A	5 750 €	25A	5 750 €
	Temps agent	30 500 €		30 500 €		30 500 €		30 500 €		30 500 €	
	Autres coûts : matériels, locations...	6 000 €		6 000 €		6 000 €		6 000 €		6 000 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	182 500 €		SGGA - DREAL (EEDD)- communes - CD07 (CAN) CD30				-		-	
	Investissement	-									
	TOTAL	182 500 €								182 500 €	
Lien avec d'autres actions											

CC.01	Edition d'une plaquette de présentation générale de la réserve										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Communication perfectible										
Résultats attendus	La réserve est connue des usagers										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Un document de présentation générale est indispensable pour promouvoir la réserve auprès des acteurs locaux, riverains, usagers et partenaires. Ce document doit être facilement accessible et compréhensible par le plus grand nombre afin de contribuer à mieux faire connaître la réserve sur le territoire. Il permettra d'informer les usagers sur le patrimoine, le périmètre, la réglementation et les objectifs de la réserve mais aussi de valoriser les actions du gestionnaire.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à produire et diffuser la plaquette de présentation générale de la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception de la plaquette et édition du document : définition d'un cahier des charges et consultation (Prestation photographe, graphiste, définition des contenus) - Communication et diffusion auprès des publics, des partenaires et des acteurs du territoire (Cf CC.01 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve) <p>Ce document devra correspondre au cahier des charges et à la charte graphique RNF. Il se présentera sous un format dépliant, édité en plusieurs milliers exemplaires (5 à 10 000) et diffusé au cours du présent plan de gestion avec la possibilité de rééditer ou réactualiser le contenu une fois les stocks écoulés.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Document élaboré, Nombre d'impressions/de distributions										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : SGGA / Prestation										
Calendrier	CC.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Conception/impression					5CC+3C	2 270 €				
	Temps agent				2 270 €						
	Autres coûts : Prestations				2 350 €						
Plan de financement			Dépenses		Financeurs			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement		4 620 €		SGGA - DREAL			100%	4 620 €		
	Investissement		-								
	TOTAL		4 620 €						4 620 €		
Lien avec d'autres actions	CC.04 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve										

CC.02	Refonte du site internet de la réserve										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Communication perfectible										
Résultats attendus	La réserve est connue des usagers										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les outils de communication numériques sont incontournables pour toucher l'ensemble des publics de la réserve. Le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, gestionnaire de la réserve est dotée d'un site internet depuis 2010 dont une partie est dédiée à la réserve. Une refonte du site est nécessaire pour faciliter l'accès à l'information, mettre à jour les visuels et les contenus tout en incluant les nouveautés et actualités à venir.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à concevoir un nouveau site internet dont une partie est consacrée à la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un cahier des charges technique pour la refonte du site (objectifs du gestionnaire, fonctionnalités du site, charte graphique...) et sélection d'un prestataire - Accompagnement à la conception du site internet (conception de l'architecture du site, web design, rédaction des contenus...) - Mise à jour régulière des contenus et actualités sur le site internet (CF CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve) <p>Ce site comportera un espace "extranet" dédié aux échanges avec les partenaires. L'ajout de modules telle qu'une carte dynamique affichant notamment les zones de quiétude est envisageable et sera étudié pour 2023.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Site internet à jour										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'oeuvre : SGGA / Prestation										
Calendrier	CC.02	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Cahier des charges et prestation	5CC	1 250 €								
	Accompagnement à la conception	4CC +2CM +1C	1 840 €	1C +1CC +1CM	840 €						
	Mise à jour régulière	cf CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve									
	Temps agent	3 090 €		840 €		- €		- €		- €	
	Autres coûts : Prestation	10 000 €									
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	13 930 €			SGGA			100%		13 930 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	13 930 €								13 930 €	
Lien avec d'autres actions	CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve										

PA.03	Cycle annuel d'animations, conférences et expositions										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Manque de communication et d'information sur les animations proposées, la réglementation et la biodiversité de la réserve										
Résultats attendus	La réserve est connue des usagers ; Des animations sont menées tout au long de l'année										
Description	<p>Contexte général La sensibilisation du grand public à la préservation et à la découverte du patrimoine naturel est une des grandes missions de la réserve. Le gestionnaire organise ponctuellement des événements centrés sur l'identité des Gorges de l'Ardèche (exposition photographique, fêtes des gorges, journée de ramassage des déchets...) en plus du programme d'animation réalisé chaque année sur le territoire des gorges. Afin de renforcer sa présence sur le territoire, le gestionnaire souhaite faire évoluer et diversifier les animations en proposant des formats originaux (ciné-débat, expositions, conférences...). Ces animations auront lieu toute l'année et s'inscriront dans le programme annuel diffusé sur les supports de communication de la réserve.</p> <p>Elles contribueront à améliorer l'ancrage de la réserve en ciblant tous les publics afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître et valoriser les actions menées sur la réserve - Créer du lien avec les acteurs du territoire, partenaires et associations locales, - Sensibiliser les habitants et les usagers sur les thématiques diverses (<i>libre évolution et naturalité ; ré-ensauvagement ; pollution plastique et rivière ; les continuités écologiques ; les chiroptères ; découverte des grands rapaces ; rôle et place des vautours sur le territoire ...</i>) <p>Détails de l'action L'action vise à poursuivre et développer les animations sur la réserve y compris hors période estivale. Les thématiques seront choisies par les pôles scientifiques et d'animations en fonction des actualités, des opportunités et de la demande. Cette action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins en animation (recensement auprès des communes adhérentes au SGGA) - Élaboration d'un programme d'animation annuel - Communication et diffusion des informations (<i>cf CC.03- Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve</i>) - Organisation des animations (recherche des lieux, invitation de personnes ressources, gestion des réservations...) - Mise en œuvre des animations (dont la conception de supports et outils de communication) <p>Localisation Les animations du programme ont lieu sur l'ensemble du territoire du gestionnaire dont une partie non-négligeable sur le périmètre réserve.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Programmation des animations menée ; Nombre d'animations										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Communes et Communautés de communes,										
Calendrier	PA.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Identification des besoins d'animation	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €
	Elaboration du programme	3CC	750 €	3CC	750 €	3CC	750 €	3CC	750 €	3CC	750 €
	Organisation des animations	3CC	750 €	3CC	750 €	3CC	750 €	3CC	750 €	3CC	750 €
	Mise en œuvre des animations	10CM+8A	4 500 €	10CM+8A	4 500 €	10CM+8A	4 500 €	10CM+8A	4 500 €	10CM+8A	4 500 €
	Temps agents	6 500 €		6 500 €		6 500 €		6 500 €		6 500 €	
	Autres coûts : Prestation (graphiste, relecture, impression)	1 104 €		1 104 €		1 104 €		1 104 €		1 104 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	38 020 €									
	Investissement	- €									
	TOTAL	38 020 €								38 020 €	
Lien avec d'autres actions	CC.04 - Création d'outils de communication et de produits dérivés PA.01 - Mobilisation des acteurs territoriaux sur la gestion des déchets										

CS.19	Réalisation d'une banque d'images et vidéos de la réserve										Priorité 2	
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux											
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics											
Facteurs d'influence	<i>Communication perfectible</i>											
Résultats attendus	<i>La réserve est connue des usagers</i>											
Description	<p>Contexte général La production d'éléments iconographiques sur la réserve répond à plusieurs besoins du gestionnaire. Elle est notamment utile à la réalisation des différentes productions de la réserve (supports pédagogiques, outils de communication, bilan, rapports...) et permet de répondre à des sollicitations régulières (courts métrages, reportages, images aériennes...). C'est aussi un moyen de renseigner l'état de la gestion du site ainsi que son évolution à travers la capitalisation d'images nécessaire à certaines actions (Suivis, observatoire photographique notamment) et la capitalisation de clichés anciens.</p> <p>Jusqu'à présent la production de clichés photographiques n'était pas cadrée par un protocole et souvent réalisée à l'occasion d'actions ponctuelles par les agents eux-mêmes et stockés sur un espaces serveur (photothèque). Une meilleure gestion de la production iconographique sur la réserve permettrait de mieux valoriser ces clichés, mais également de mieux cadrer la production de ces éléments à travers un accompagnement de professionnels sur le terrain de façon à éviter tout risque de nuisances. La banque d'images et vidéos est un moyen d'optimiser le fonctionnement actuel à travers une base de données structurée facilitant l'accès à l'image de la réserve. Elle propose une alternative à la récurrence des demandes de survol drone pour la réalisation d'images, à travers la mise à disposition d'éléments exclusifs, produits en anticipation, pouvant être mise à disposition des partenaires et demandeurs, selon certaines conditions.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à planifier la production de clichés et vidéos de la réserve et d'organiser un outil de stockage pour leur mise à disposition auprès des professionnels et du public. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commande de clichés et de vidéos, notamment aérienne (drone) : rédaction d'un cahier des charges, consultation, recrutement et accompagnement d'un prestataire. Des partenariats avec les instances du tourisme (OT, ADT) et avec les départements au titre des ENS est à envisager pour mutualiser une commande. - Acquisition d'un outil pour la capitalisation et la mise à disposition d'images et vidéos (logiciel pro) - Tri et capitalisation des photographies déjà produites par les agents de la réserve (refonte de l'ancienne photothèque du SGGA) et des images et vidéos produites par prestations. 											
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de photos, images et vidéos bancarisées/diffusées											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : SGGA / Prestation											
Calendrier	CS.19		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Concertation partenaires				2CC+2C	1 180 €						
	Commande clichés et vidéos (prestations)						2C+2CC+2CM	1 680 €				
	Acquisitions et gestion d'un outil de gestion des images						4CC	1 000 €				
	Temps agent		-		1 180 €		2 680 €		-		-	
	Autres coûts (prestations et achat logiciel)		-		-		6 000 €		-		-	
Plan de financement			Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement		9 860 €		SGGA, CD07, CD30, OT gorges de l'Ardèche				-	-		
	Investissement		-									
	TOTAL		9 860 €							9 860 €		
Lien avec d'autres actions	CS.23 - Mise en place d'un observatoire photographique (FC Connaissance)											

CC.03	Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Communication perfectible										
Résultats attendus	La réserve est connue des usagers										
Description	<p>Contexte général La réserve doit poursuivre son rôle de sensibilisation et d'information en maintenant un contact régulier avec les usagers, partenaires et acteurs locaux. Ce lien passe en premier lieu par le partage des informations via ses canaux de communication en faisant vivre les outils mis en place (programme d'animation, page Facebook, newsletter, site internet, médias, topoguide...).</p> <p>Détails de l'action L'action vise à poursuivre la diffusion en routine des informations et actualités de la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de la newsletter mensuelle - Mise à jour du site internet et des publications Facebook - Diffusion/distribution des outils de communications (mailing, publications, animations, évènements, points relais d'informations, tournées de surveillance, réunions...) - Veille sur l'actualité des informations concernant la réserve sur les sites des partenaires, guides touristiques... 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de documents édités et distribués, Newsletter et site internet actualisé										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Communes, Offices du tourisme										
Calendrier	CC.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Rédaction de la newsletter	24CC	6 000 €	24CC	6 000 €	24CC	6 000 €	24CC	6 000 €	24CC	6 000 €
	Maj. du site internet et de la page Facebook	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €
	Diffusion des outils de communication	4CC+ 5A	2 150 €	4CC+ 5A	2 150 €	4CC+ 5A	2 150 €	4CC+ 5A	2 150 €	4CC+ 5A	2 150 €
	Veille de l'information sur la réserve	1CC	250 €	1CC	250 €	1CC	250 €	1CC	250 €	1CC	250 €
	Temps agent	8 900 €		8 900 €		8 900 €		8 900 €		8 900 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	44 500 €		SGGA				100%		44 500 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	44 500 €								44 500 €	
Lien avec d'autres actions	CC.04 - Création d'outils de communication et de produits dérivés CC.01 - Edition d'une plaquette de présentation générale de la réserve CC.02 - Refonte du site internet de la réserve										

CC.04	Création d'outils de communication et de produits dérivés										Priorité 2
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.4 - Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics										
Facteurs d'influence	Communication perfectible										
Résultats attendus	La réserve est connue des usagers										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve dispose de plusieurs outils de communication à destination du grand public et notamment plusieurs ouvrages naturalistes, un topoguide, quelques produits dérivés et une exposition itinérante. Diversifier la gamme de produits permettra de renforcer l'image positive de la réserve, de participer à son rayonnement hors de son territoire et de mieux faire connaître la réserve en touchant un public nouveau.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à diversifier l'offre des outils de communication. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des types de produits et des modalités de diffusion/conception (attentes des publics, cibles, objectifs de communication) - Conception des outils en régie ou en prestation selon les choix effectués - Communication et diffusion (Cf CC.04 -Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve) <p>Les différents produits s'appuieront sur des éléments du patrimoine de la réserve (paysages, espèces, milieux, activités, éléments culturels...) et seront disponibles à la vente sur les sites d'accueil et d'information. Plusieurs supports tels que des posters thématiques (forêt, rivière, souterrain, rupestre), des cartes postales voire l'élargissement de la gamme de produits dérivés (tee-shirt, porte-clés, stickers...) sont envisagés.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Conception et diffusion d'outils de communication (Nombre de supports)										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : SGGA / Prestation										
Calendrier	CC.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Identification			2CC+1A	730 €						
	Conception					10CC+10C M	5 000 €	5CC+10C M	5 000 €	5CC+10C M	5 000 €
	Communication et diffusion	Cf CC.04 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve									
	Temps agent		-		730 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €
	Autres coûts : prestation, matériel						A définir selon les produits identifiés		A définir selon les produits identifiés		A définir selon les produits identifiés
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	15 730 €		-			-		-		
	Investissement	-		-			-		-		
	TOTAL	15 730 €							15 730 €		
Lien avec d'autres actions	CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve										

PA.04	Mettre en place des outils de science participative										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.5 - Favoriser la mobilisation citoyenne au profit de démarches de connaissance, de sensibilisation ou de conservation de l'environnement										
Facteurs d'influence	Faible implication des usagers et riverains en faveur de la réserve										
Résultats attendus	Les usagers sont impliqués dans la collecte et la diffusion de données ; Les pratiques, usages et initiatives en conformité avec les enjeux de la réserve sont incités, accompagnés, valorisés										
Description	<p>Contexte général La participation citoyenne à le double avantage de contribuer à la sensibilisation du public tout en permettant de produire des données (faune, flore...). L'implication des acteurs locaux et des usagers dans la conception ou la réalisation des actions est un moyen efficace pour garantir un meilleur ancrage de la réserve sur son territoire.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à développer et animer des projets de sciences participatives sur la réserve afin d'impliquer d'avantage les usagers de la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les actions susceptibles d'inclure une dimension participative dans leur réalisation (observatoire photographique, lutte contre les EEEs, production de données de la faune/flore...) - Conception et montage des actions (modalités de réalisation et d'encadrement, identifier les publics et les outils mobilisables) - Animation des actions et des outils 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre d'actions menées intégrant une dimension participative, Nombre de participants/contributeurs aux actions, Nombres d'outils mis en place										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Associations locales, LPO, VPN										
Calendrier	PA.04	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Conception, montage et réalisation des actions	5CM + 5A	2 400 €	5CM + 5A	2 400 €	5CM + 5A	2 400 €	5CM + 5A	2 400 €	5CM + 5A	2 400 €
	Temps agent	2 400 €		2 400 €		2 400 €		2 400 €		2 400 €	
	Autres coûts	A définir		A définir		A définir		A définir		A définir	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	12 000 €		SGGA - CD07 (CAN) - CD30				-		-	
	Investissement	-									
	TOTAL	12 000 €								12 000 €	
Lien avec d'autres actions											

SP.10	Accompagner les organisateurs de manifestations sportives										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.5 - Favoriser la mobilisation citoyenne au profit de démarches de connaissance, de sensibilisation ou de conservation de l'environnement										
Facteurs d'influence	Peu d'initiatives et une faible appropriation de la réserve par les usagers et les riverains Faible implication des usagers et riverains en faveur de la réserve										
Résultats attendus	Les pratiques, usages et initiatives en conformité avec les enjeux de la réserve sont incités, accompagnés, valorisés										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Au regard de leur attractivité, les gorges de l'Ardèche accueillent chaque année de multiples manifestations sportives dont certaines historiques (marathon des gorges de l'Ardèche, trail des gorges, triathlon, raid nature etc....). D'autres manifestations, dont plusieurs de portée nationale voire internationale (ex Tour de France), sont ponctuellement organisées sur le territoire des gorges. En 10 ans, leur nombre a doublé, passant de 5 à 10 manifestations par an. De par leur fréquence, le choix des tracés, la période (cf. période de quiétude des rapaces), le nombre et l'attitude des participants, ces manifestations peuvent engendrer des dégradations d'habitats ou des dérangements d'espèces, qu'il convient de prévenir. Sur le plan juridique, un arrêté inter-préfectoral doit venir préciser le cadre réglementaire concernant les manifestations dans la RNN (cf. action SP.07). Le SGGGA, gestionnaire du site Natura 2000 et de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, accompagne l'ensemble des organisateurs locaux dans les procédures techniques et administratives liés aux espaces naturels (Evaluation des incidences et demande d'autorisation au titre de la réserve). Ces manifestations sportives sont aussi des vecteurs de communication et sensibilisation à l'environnement. Le SGGGA anime ainsi, une dynamique pour le développement de manifestations exemplaires en matière d'écoresponsabilité et de sensibilisation à la nature.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action se décompose de la manière suivante :</p> <p>1° Accompagnement des porteurs de projet lors de la phase d'élaboration du projet de manifestation. Le porteur de projet avec l'appui du SGGGA doit évaluer bien en amont de l'événement (4 mois minimum) si son projet pourrait avoir des impacts significatifs sur les habitats et les espèces afin de les éviter voire les réduire, en proposant des alternatives : modification de la période, du parcours, nombre de participants, balisage éphémère, sensibilisation des participants et bénévoles... Une fois le projet affiné, il fera l'objet d'une demande d'autorisation au titre de la Réserve, accompagné du formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 (évaluation en comité consultatif avant autorisation préfectorale)</p> <p>2° Animation d'une démarche pour le développement de manifestations écoresponsables : Concertation avec les organisateurs locaux : identification et mise en place des outils et démarches pour promouvoir la réserve et rendre ces manifestations vertueuses (médiation, label, charte de bonnes pratiques...)</p> <p>Localisation</p> <p>Toute la RNN GA et Sites Natura 2000</p>										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de sollicitation et de projets suivis									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGGA Partenaires : DREAL, DDT, CD07										
Calendrier	SP.10	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Accompagner les organisateurs de manifestations sportives	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €
	Concertation/animation du réseau	4CM	1 000 €	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €	6CM	1 500 €
	Temps agent	3 500 €		4 000 €		4 000 €		4 000 €		4 500 €	
	Autres coûts : matériels, locations...										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	20 000 €		SGGA - N2000 - CD07				80% N2000 20 % ENS/CAN		20 000 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	20 000 €								20 000 €	
Lien avec d'autres actions	CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve SP.07 - Finalisation de l'arrêté inter préfectoral des sports de nature et manifestations sportives										

PA.05	Animation du label Guide Nature Gorges de l'Ardèche										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.5 - Favoriser la mobilisation citoyenne au profit de démarches de connaissance, de sensibilisation ou de conservation de l'environnement										
Facteurs d'influence	Les enjeux et l'intérêt de la réserve ne sont pas suffisamment portés à grande échelle sur le territoire, Sensibilisation/communication perfectible										
Résultats attendus	Les pratiques, usages et initiatives en conformité avec les enjeux de la réserve sont incités, accompagnés, valorisés										
Description	<p>Contexte général Afin de valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement, le gestionnaire, en partenariat avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc a mis en place le label « Guide-Nature des Gorges de l'Ardèche » qui garantit au public une découverte des Gorges et de ses patrimoines, doublée d'un encadrement de qualité. Il s'appuie sur des professionnels diplômés et formés en continu par le gestionnaire, sur les enjeux environnementaux du site, pour valoriser les connaissances nouvellement acquises et sensibiliser les publics à travers leurs pratiques. Les guides labélisés sont regroupés en association et doivent répondre à plusieurs conditions afin de bénéficier du label (diplôme d'encadrement sportif, cursus de formation (SGGA), évaluations, signature de la charte d'engagement du label...).</p> <p>Le SGGA assure les formations, la promotion du label et l'accompagnement à la création de prestations tournées vers l'éducation à l'environnement. L'outil mis en place en 2004 doit aujourd'hui être redynamiser afin de répondre aux attentes actuelles des membres et des acteurs du territoire.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à poursuivre l'animation et dynamiser le label "Guide Nature Gorges de l'Ardèche". L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête de "satisfaction" et de prospective concernant le label (attentes/besoins des membres, nouvelles orientations du label, propositions...) - Poursuivre l'animation des comités de pilotage et participation au AG de l'association. - Organiser une concertation SGGA/labélisés portée sur l'avenir du label (partage des objectifs du plan de gestion, des résultats de l'enquête, des attentes des acteurs du territoire, concertation sur les orientations à prendre, mise en place d'un calendrier d'actions, ...) - Actualiser le label avec un rappel de formation et une évaluation des guides, Actualiser la charte et favoriser le développement de produits spécifiques labélisés et l'application des décisions à l'issue des réunions des concertations. 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de réunions et de participants, concertation menée, nombre de projets accompagnés										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Association des guides labélisés										
Calendrier	PA.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Enquête			6CC	1 500 €						
	Animation des comités de pilotage			3 CC	750 €	3 CC	750 €	3 CC	750 €	3 CC	750 €
	Formation (4 par an)	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €	10CM	2 500 €
	Concertation			4CC	1 000 €						
	Actualiser le label					2C + 5CM+6A	3 430 €	4CM+4A	2 000 €	4CM+4A	2 000 €
	Temps agent	2 500 €		5 750 €		6 680 €		5 250 €		5 250 €	
	Autres coûts : matériels, locations...										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	25 430 €									
	Investissement										
	TOTAL	25 430 €								25 430 €	
Lien avec d'autres actions	CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve										

SP.11	Développement d'outils d'éco-participation										Priorité 2
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.5 - Favoriser la mobilisation citoyenne au profit de démarches de connaissance, de sensibilisation ou de conservation de l'environnement										
Facteurs d'influence	Sensibilisation/communication perfectible										
Résultats attendus	Les pratiques, usages et initiatives en conformité avec les enjeux de la réserve sont incités, accompagnés, valorisés										
Description	<p>Contexte général</p> <p>L'existence de la réserve influence indéniablement l'attractivité du territoire et le maintien d'activités économiques (notamment celles associées au tourisme ou aux pratiques sportives de nature, dépendant d'un cadre naturel de qualité). L'étude de la valeur ajoutée de la réserve témoigne d'un réel atout pour le territoire souvent perçu comme "acquis" pour les acteurs locaux. Afin de contribuer à préserver sur le long terme les services rendus par la réserve et sa gestion, la mise en place d'outils d'éco-participation est une piste envisagée. Cela permettrait au SGGA de diversifier ses sources de financements (pour des actions ciblées par exemple) tout en sensibilisant les usagers à travers leur implication directe. C'est aussi un moyen pour favoriser la prise en compte des enjeux de la réserve en valorisant le travail du gestionnaire et la préservation d'espèces remarquables qu'abritent les gorges.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mener une réflexion sur la mise en place d'outils d'éco-participation en concertation avec le comité syndical, les offices du tourisme et les acteurs locaux. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête auprès des usagers, habitants et acteurs locaux (Attachement à la réserve) - Animation de réunions de réflexions sur la faisabilité et la mise en place d'outils d'éco-participation avec le comité syndicat et les offices du tourisme. De nombreuses pistes peuvent être envisagées (participation volontaire ciblée, éco-participation à la réservation d'activités/hébergement ...) - Réalisation d'une étude de faisabilité - Appui à la mise en place du ou des outils identifiés lors des concertations 										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de réunions menées, Décision rendue									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	SP.11	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Cette action est à programmer au cours de ce plan de gestion en fonction des opportunités financières et partenariales. Si l'enquête est optionnelle, la concertation nécessitera à minima 5J du Directeur du SGGA (2500 €) et d'agents associés (Conservateur, Chargée de comm. 1770€)										
	Temps agent	-	4 270 €	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres coûts :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de financement			Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant	
	Fonctionnement		4 270 €		SGGA			100%		4 270 €	
	Investissement		-								
	TOTAL		4 270 €							4 270 €	
Lien avec d'autres actions	CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve										

CC.05	Diffusion et création d'outils pédagogiques dédiés aux sports de nature										Priorité 1	
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux											
OP	V.6 - Orienter les activités et les usages vers des pratiques respectueuses des enjeux de la réserve											
Facteurs d'influence	<i>Haut lieu de la pratique sportive (organismes, pratiques individuels, manifestations...); Les enjeux et l'intérêt de la réserve ne sont pas suffisamment portés à grande échelle sur le territoire; Manque de communication et d'information sur les animations proposées, la réglementation et la biodiversité de la réserve; Nombreux ayants droits</i>											
Résultats attendus	<i>Les usagers de la réserve sont sensibilisés sur les enjeux de la réserve, informés sur la réglementation et les bonnes pratiques; Les organisateurs sont accompagnés dans leurs démarches; Les pratiques sont cadrées par des outils co-construits avec les usagers concernés</i>											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les Gorges de l'Ardèche sont une destination touristique plébiscitée par les pratiquants des sports de nature et ce depuis longtemps puisque les premières mentions bibliographiques vantant ces activités remontent au 19^{ème} siècle (Jules Ollier de Marichard, Paul d' Albigny...). Depuis, la fréquentation a évolué; si elle était au départ réservée à une élite intellectuelle, elle est devenue massive dès la fin des années 1960, occasionnant un impact sur les milieux naturels relativement important.</p> <p>Plusieurs types de pratiques existent en fonction des activités mais on peut tout de même catégoriser trois grandes tendances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pratique individuelle - La pratique en club - La pratique encadrée par des professionnels <p>Depuis 2017, le SGGA anime des groupes thématiques de travail rassemblant les acteurs de chaque disciplines (fédérations et clubs locaux, professionnels et syndicats, moniteurs labélisés et centre de formation aux métiers des sports de nature), visant la création d'outils pédagogiques destinés aux encadrants sportifs (Brevet d'état, moniteurs fédéraux...). Actuellement, les kits pédagogiques 'escalade' et 'spéléologie' ont été créés. Le kit dédié aux pratiques nautiques (canoë-kayak, paddle) est en cours de création.</p> <p>Détail de l'action</p> <p>L'action vise à produire de nouveaux outils de communication pédagogiques adaptés aux différents types de public (particuliers, professionnels, clubs, etc....) et aux différentes pratiques au regard du contexte environnemental et réglementaire concernés par ces disciplines (escalade, canoë, randonnée, spéléologie...). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion, la mise à jour des outils déjà en place - La production de nouveaux outils pédagogiques dédiés aux encadrants sportifs (Randonnées, VTT...) - La production d'outils de communication ciblant les pratiquants individuels (livret nature, guides de bonnes pratiques, parcours thématiques et d'interprétation ...) <p>Le couts agents et de production des outils sera à affiner selon les projets qui seront déclinés. Les chiffres indiqués ci-dessous sont une base minimum de travail.</p>											
Indicateurs	Indicateur de pression : Conception d'outils pédagogiques Indicateur de réalisation : Nombre d'outils créés											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : DREAL, DDT, CD07											
Calendrier	CC.05	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Création d'outils	2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	Diffusion des outils	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	
	Temps agent	3 000 €		500 €		5 000 €		500 €		5 000 €		
Autres coûts : graphisme et impressions	6 000 €				6 000 €				6 000 €			
Plan de financement		Dépenses		Financiers				Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	32 000 €		SGGA - N2000 - CD07 - CD30 - OT								
	Investissement	-										
	TOTAL	32 000 €								32 000 €		
Lien avec d'autres actions	CC.03 - Diffusion de l'information générale et de l'actualité de la réserve SP.07 - Finalisation de l'arrêté inter-préfectoral des sports de nature et manifestations sportives											

PA.06	Organisation de sorties pédagogiques avec les clubs sportifs										Priorité 2	
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux											
OP	V.6 - Orienter les activités et les usages vers des pratiques respectueuses des enjeux de la réserve											
Facteurs d'influence	Haut lieu de la pratique sportive (organismes, pratiques individuels, manifestations...) ; Les enjeux et l'intérêt de la réserve ne sont pas suffisamment portés à grande échelle sur le territoire ; Manque de communication et d'information sur les animations proposées, la réglementation et la biodiversité de la réserve ; Nombreux ayants droits											
Résultats attendus	Les usagers de la réserve sont sensibilisés sur les enjeux de la réserve, informés sur la réglementation et les bonnes pratiques ; Les organisateurs sont accompagnés dans leurs démarches ; Les pratiques sont cadrées par des outils co-construits avec les usagers concernés											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Parmi les différents types de pratiques sportives une attention toute particulière est portée à la pratique fédérale. En effet, le territoire compte une dizaine de clubs sportifs composés en grande partie, d'adhérents vivant à proximité. Ces clubs sportifs proposent généralement une école de sports pour les jeunes, organisent localement des journées clubs et pour certains des manifestations sportives sur le territoire des gorges. En outre, ces clubs adhèrent généralement à une fédération nationale, régionale et/ou départementale permettant également de valoriser l'expérience à un échelon supra et le cas échéant d'envisager de développer un partenariat visant à promouvoir l'environnement dans les sports de nature.</p> <p>Détail de l'action</p> <p>L'action vise à proposer des sorties pédagogiques aux multiples clubs sportifs locaux (escalade, canoë-kayak, randonnée, spéléologie, VTT, centres équestres ...) dans le but de transmettre de la connaissance sur les habitats et les espèces rencontrées en activité.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le démarchage auprès des clubs - La définition du calendrier d'intervention annuel, en collaboration avec les clubs. - La préparation et la mise en œuvre de ces interventions en salle ou sur le terrain, sur le patrimoine naturel des gorges de l'Ardèche (falaise, rivière, cavité, canyon, forêt ...). - La formation d'encadrant sportifs pour l'utilisation des outils pédagogiques dédiés, développés par le SGGGA - Des journées de formation dédiées aux sciences participatives, en lien avec l'activité. L'objectif étant double : impliquer les acteurs associatifs dans la démarche scientifique et démultiplier la capacité d'acquisition de données scientifiques (ex : protocole simplifié pour le suivi de l'état de conservation des cavités) 											
Indicateurs	Indicateur de pression : Evolution de l'offre de sensibilisation et d'information Indicateur de réalisation : Nombre d'interventions											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGGA Partenaires : DREAL, DDT, CD07											
Calendrier	PA.06		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Organisation de sorties pédagogiques avec les clubs sportifs				10A	2 300 €	10A	2 300 €	10A	2 300 €	10A	2 300 €
	Formations (outils pédagogiques et science participatives)				3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €
	Temps agent		-		3 050 €		3 050 €		3 050 €		3 050 €	
	Autres coûts :											
Plan de financement			Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement		12 200 €		SGGA				100%		12 200 €	
	Investissement		-									
	TOTAL		12 200 €								12 200 €	
Lien avec d'autres actions	MS.12 - Collaboration avec les structures et instances relatives à la gestion des espaces naturels et de la rivière											

PA.07	Intervention dans les formations de sports de nature										Priorité 1
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.6 - Orienter les activités et les usages vers des pratiques respectueuses des enjeux de la réserve										
Facteurs d'influence	Haut lieu de la pratique sportive (organismes, pratiques individuels, manifestations...); Les enjeux et l'intérêt de la réserve ne sont pas suffisamment portés à grande échelle sur le territoire; Manque de communication et d'information sur les animations proposées, la réglementation et la biodiversité de la réserve; Nombreux ayants droits										
Résultats attendus	Les usagers de la réserve sont sensibilisés sur les enjeux de la réserve, informés sur la réglementation et les bonnes pratiques; Les organisateurs sont accompagnés dans leurs démarches; Les pratiques sont cadrées par des outils co-construits avec les usagers concernés										
Description	<p>Contexte général</p> <p>le SGGA intervient depuis plus de quinze ans dans les cursus de formation dispensés au sein du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes (DEJEPS spéléologie, canyoning, canoë-kayak et escalade, VTT et BPJEPS activités pour tous). Cette structure a largement contribué au développement des sports de nature en France. Elle est présente sur la commune de Vallon Pont d'Arc depuis les années 50. De nombreux diplômés d'encadrements sportifs ont été développés sur ce site. Aujourd'hui, le CREPS accueille également le Pôle Ressource National des Sports de Nature (antenne décentralisée du ministère des sports) et le Pôle Européen des Sports de Nature. On peut considérer ce site comme la 'tête pensante' du ministère des sports sur l'ensemble des sujets concernant les sports de nature. Les interventions du SGGA permettent, en amont de leur activités professionnelles, de former les futurs moniteurs sportifs sur les différentes réglementations liées aux espaces naturels français et sur les enjeux de conservation des milieux naturels qu'ils seront amenés à fréquenter lors de leurs carrières professionnelles.</p> <p>Détail de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre, dans le cadre d'une convention de partenariat les interventions dans les formations proposées par le CREPS de Vallon Pont d'Arc et le pôle Ressources National des Sports de nature, voire auprès de formations dispensées par d'autres structures sur le territoire des gorges (escalade, canoë-kayak, paddle, randonnée, spéléologie, VTT, natation en eau libre ...).</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition du calendrier d'intervention annuel, en collaboration avec les formateurs du CREPS et les agents du SGGA. Selon les thématiques abordées, différents agents du SGGA seront mobilisés (animateur nature, chargé de mission, conservateur...) - La préparation et la mise en œuvre de ces interventions en salle ou sur le terrain, sur les thématiques suivantes : techniques pédagogiques en éducation à l'environnement, écologie des écosystèmes (falaise, rivière, cavité, canyon, forêt...), les aires protégées et leurs réglementations. - Participation au jury d'examen, sur des travaux pratiques au sein de la RNN GA. (Bivouac de Gaud). 										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression :</p> <p>Indicateur de réalisation : Nombres d'interventions</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p> <p>Partenaires : DREAL, DDT, CD07</p>										
Calendrier	PA.07	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Coordination (calendrier...)	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €	2CC	500 €
	Interventions dans les formations	5A+6CM+1C	2 990 €	5A+6CM+1C	2 990 €	5A+6CM+1C	2 990 €	5A+6CM+1C	2 990 €	5A+6CM+1C	2 990 €
	Temps agent	3 490 €		3 490 €		3 490 €		3 490 €		3 490 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	17 450 €		SGGA				100%		17 450 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	17 450 €								17 450 €	
Lien avec d'autres actions	MS.12 - Collaboration avec les structures et instances relatives à la gestion des espaces naturels et de la rivière										

MS.12	Collaboration avec les structures et instances relatives à la gestion des espaces naturels et de la rivière										Priorité 2
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.6 - Orienter les activités et les usages vers des pratiques respectueuses des enjeux de la réserve										
Facteurs d'influence	Les enjeux et l'intérêt de la réserve ne sont pas suffisamment portés à échelle du territoire										
Résultats attendus	La réserve est impliquée dans les réseaux de concertation et de décision du territoire										
Description	<p>Contexte général La réserve doit être représentée et participer dans les instances du territoire impliquées dans la gestion de la biodiversité, des espaces naturels et de l'eau. Le gestionnaire est amené à veiller sur les projets du territoire (SDAGE/SAGE, SCOTT, PLU/PLUI, PPRI, PCAET, SCAP...), valoriser les actions et orientations de la réserve auprès des partenaires, participer aux réflexions ou à la construction de projet sur le territoire.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à identifier du temps de rencontre nécessaire pour entretenir les relations avec les partenaires et acteurs locaux du territoire. L'action comprend : Participation aux réunions stratégiques locales : Commission Locale de l'eau, Les réunions de sécurité estivale, Les rencontres proposées par les EPCI, les SCOTT, DDT/préfecture ...</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de participation aux réunions										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.12	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Participation aux réunions	4C+4D	3 360 €	4C+4D	3 360 €	4C+4D	3 360 €	4C+4D	3 360 €	4C+4D	3 360 €
	Temps agent	3 360 €		3 360 €		3 360 €		3 360 €		3 360 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	16 800 €		SGGA				100%		16 800 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	16 800 €								16 800 €	
Lien avec d'autres actions											

PR.01	Développer des partenariats de recherche et participer aux d'études scientifiques sur la réserve										Priorité 2
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.7 - Développer le caractère "laboratoire à ciel ouvert" de la réserve										
Facteurs d'influence	Potential de portage de projets novateurs et de recherches sous-exploité										
Résultats attendus	Des projets de recherche et des laboratoires sont impliqués sur les thématiques du plan de gestion										
Description	<p>Contexte général La réserve offre un support de recherche riche et diversifié pour de nombreuses disciplines. L'état des connaissances a été sensiblement amélioré depuis la création de la réserve en 1980 et certains domaines restent encore à explorer et approfondir. Le gestionnaire a collaboré régulièrement avec des universitaires dont l'objet d'étude portait sur les gorges : Etude du karst (Ecoles des mines de Saint Etienne et d'Ales, université Savoie-Mont blanc), Université de Rennes (Lidar Bathymétrie), Etude de la fréquentation (CERMOSEM). En outre, un partenariat existe avec l'université de Montpellier visant à accueillir des étudiants de Master durant un séjour d'étude dans la réserve naturelle. Cette synergie gestionnaire/chercheurs, doit être maintenue et développée pour faciliter la mise en place de nouvelles études et renforcer le caractère laboratoire à ciel ouvert, notamment sur les thématiques d'évaluation de l'état de conservation et des fonctionnalités des écosystèmes.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à encourager les études scientifiques sur la réserve notamment à travers la mise en place de partenariats de recherche avec des universités et laboratoires de recherche. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des thèmes et opportunités de recherches (cf. FC II Amélioration des connaissances) - Prise de contact avec les équipes de recherches ou réponses à des sollicitations de chercheurs - Accompagner la mise en place de projets d'étude appuyés par de la signature de partenariats 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre d'études et de partenariats de recherche en place, Nombre d'établissements et instituts contactés										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	PR.01	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Identification des projets de recherche & contact des laboratoires de recherche	2C	680 €	4C	1 360 €•	4C	1 360 €•	4C	1 360 €•	4C	1 360 €•
	Montage de partenariats	2C	680 €	4C	1 360 €•	4C	1 360 €•	4C	1 360 €•	4C	1 360 €•
	Temps agent	1 360 €		2 720 €		2 720 €		2 720 €		2 720 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	12 240 €		SGGA				100%		12 240 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	12 240 €								12 240 €	
Lien avec d'autres actions	PR.02 - Participer au développement de projets de conservation d'envergure et novateurs EI.11 - Développement d'un pôle de recherche universitaire et scientifique à Gaud										

PR.02	Participer au développement de projets de conservation d'envergure et novateurs										Priorité 3
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.7 - Développer le caractère "laboratoire à ciel ouvert" de la réserve										
Facteurs d'influence	Potential de portage de projets novateurs et de recherches sous-exploité										
Résultats attendus	Des projets de recherche et des laboratoires sont impliqués sur les thématiques du plan de gestion										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les Réserves naturelles sont des territoires support pour le développement de projets de restauration et de conservation des écosystèmes et des populations animales ou végétales, car permettre de garantir dans le temps et dans l'espace la conduite de ces projets, s'appuyant sur un réseau de sites et de gestionnaires conséquent.</p> <p>Le gestionnaire de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, souhaite accueillir voire initier des projets de conservation sur son périmètre (programmes européens de réintroduction pour la sauvegarde d'espèces menacées, plans nationaux d'actions, réseaux de veille du changement climatique...).</p> <p>Cette démarche volontariste vise d'une part à participer à la conservation in situ d'espèces, de milieux et à la restauration de fonctionnalités des écosystèmes des gorges de l'Ardèche. Citons entre autres, l'Ibis chauve, oiseau rupestre, en danger d'extinction, dont la présence historique dans les gorges a été confirmée en 2014, par la découverte d'ossements en cavité. Un projet de réintroduction serait une belle opportunité pour la sauvegarde de l'espèce et pour développer les fonctionnalités des écosystèmes rupestres. L'engagement de partenariats robustes avec des spécialistes de l'espèce et de programme de réintroduction seraient un préalable pour la mise en œuvre d'un tel projet.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à faire une veille des projets de conservation et participer aux réflexions quant à leur mise en place en proposant la réserve comme territoire opérationnel. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille des programmes et projets de conservation - Participation au montage de projet et de partenariats - Initier des projets de sauvegarde d'espèce et/ou de projet de réintroduction (ex : Ibis chauve) 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de réunions										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	Code action	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Contribution au montage de projets et de partenariats	4C	1 360 €	4C	1 360 €	4C	1 360 €	4C	1 360 €	4C	1 360 €
	Temps agent	1 360 €		1 360 €		1 360 €		1 360 €		1 360 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	6 800 €		SGGA				100%		6 800 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	6 800 €								6 800 €	
Lien avec d'autres actions	PR.01 - Développer des partenariats de recherche et participer aux d'études scientifiques sur la réserve										

EI.11	Développement d'un pôle de recherche universitaire et scientifique à Gaud										3
FC	Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux										
OP	V.7 - Développer le caractère "laboratoire à ciel ouvert" de la réserve										
Facteurs d'influence	Potentiel de portage de projets novateurs et de recherches sous-exploités										
Résultats attendus	Des projets de recherche et des laboratoires sont impliqués sur les thématiques du plan de gestion										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Sur l'aire du bivouac de Gaud, le château est exclusivement un lieu d'accueil pédagogique et d'animation notamment à destination du public scolaire. C'est aussi un site avec un fort potentiel pour accueillir des groupes d'étudiants et de chercheurs (au cœur de la réserve) qui faciliterait la mise en place d'études scientifiques et de projet de recherche sur la réserve.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à engager la réflexion sur le développement d'un pôle de recherche équipé et destiné à accueillir des groupes d'étudiants et chercheurs au château de Gaud. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement des réflexions internes et avec le Département de l'Ardèche (propriétaire du site) : définition des modalités/perspectives, identification des thématiques de recherche - Consultation des universités et identification des opportunités (Universités Grenoble Alpes/Cersem, Université de Montpellier, Université Savoie Mont Blanc, Marseille...) - Définition des besoins (travaux d'aménagement, équipements, outils...) - Réalisation des travaux/aménagements <p>Localisation : Cette action concerne le château de Gaud.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Etat d'avancement du projet										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	EI.11	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Commentaires	Le lancement de cette action est tributaire des opportunités (notamment financières), le lancement du projet à travers un premier processus de réflexion et la consultation du département nécessitera à minima : 2 j conservateur. L'action est à programmer au cours de ce plan de gestion selon les opportunités.										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	- €		-				-	- €		
	Investissement	- €									
	TOTAL	- €							- €		
Lien avec d'autres actions	PR.01 - Développer des partenariats de recherche et participer aux d'études scientifiques sur la réserve										



Amélioration des connaissances

CS.20	Suivis de l'exhaustivité des connaissances naturalistes sur la réserve										Priorité 1
Dispositif de suivi											
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
Résultats attendus	La connaissance multi-taxa de la réserve est complète et actualisée. Toutes les espèces à responsabilité de la réserve sont identifiées et suivies										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Si certains groupes taxonomiques sont relativement bien connus, d'autres n'ont pas ou peu été étudiés. C'est le cas des Champignons mais également des Coléoptères, des Orthoptères, des Lépidoptères ou des Macro-invertébrés, par exemple. Leurs inventaires ou compléments d'inventaires sont nécessaires dans le cadre de celui plus global de la réserve naturelle. Ils devraient nous permettre de tendre vers la connaissance de la totalité de la biodiversité du site et de mieux comprendre sa fonctionnalité.</p> <p>Par ailleurs, les récents inventaires, en particulier celui des Lichens, des Bryophytes ou des invertébrés, comme les Mollusques, les Coléoptères saproxyliques, les Hyménoptères, les Odonates et les Syrphes laissent entrevoir la richesse insoupçonnée des gorges de l'Ardèche.</p> <p>Le maintien et la protection des milieux et des espèces à valeur patrimoniale dépendent d'une meilleure connaissance de leur localisation dans la réserve. L'inventaire et la cartographie de ces espèces, n'ayant fait l'objet que d'observations (ou recherches) ponctuelles, devront donc être poursuivis et renforcés.</p> <p>La récente cartographie des habitats naturels de la réserve montre la diversité de ces habitats, mais également la difficulté de déterminer précisément certains d'entre eux, pourtant indispensable à la mise en place d'une gestion adaptée. Un travail important reste donc à venir concernant les habitats et espèces du nouveau périmètre de la réserve et du périmètre de protection de la réserve.</p> <p>La saisie obligatoire des données sur le logiciel SERENA, est aussi une des conditions à l'amélioration de nos connaissances.</p> <p>Détails de l'action</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Accompagner les chargés de mission et porteurs de projets du SGGA dans la définition des besoins de comblement de lacunes de connaissances naturalistes. 2- Définir des groupes d'espèces cibles prioritaire (analyse régulière de la base de données du SGGA, interaction régulière avec les réseaux naturalistes et scientifiques). 3- Faciliter la saisie et la consultation des observations naturalistes dans la base de données du SGGA (suivi et formation régulière des agents, formulaire type saisie, ...) 4- Réaliser un bilan annuel de l'évolution des connaissances naturalistes. 										
Indicateurs	Nombre d'espèces inventoriées, nombre de nouveaux taxons identifiés, évolution du nombre d'espèces à responsabilité										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) :										
Calendrier	CS.20	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Accompagnement CM	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €	2CM	500 €
	Définition des espèces cibles	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €
	Faciliter la saisie	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €	5CM	1 250 €
	Réalisation bilan	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €
	Temps agent	3 430 €		3 430 €		3 430 €		3 430 €		3 430 €	
	Autres coûts	- €		- €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses				Financeurs				Part (%)	Montant
	Fonctionnement	17 150 €				-				-	17 150 €
	Investissement	- €									
	TOTAL	17 150 €									17 150 €
Lien avec d'autres actions											

CS.21	Cartographie des habitats naturels de la réserve										Priorité 3
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.1 - Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	La répartition, les limites et la tendance des habitats naturels de la réserve sont connues										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La description et la délimitation précise des habitats naturels qui composent la réserve sont des bases indispensables sur lesquelles s'appuie le gestionnaire. La dernière campagne de cartographie sur la réserve naturelle date de 2007. Les dernières études menées en vue d'affiner l'évaluation de l'état de conservation de certain habitat naturel (forêt, pelouses sèches et psammophiles) ont mis en évidence des lacunes sur la finesse de la cartographie et sur la dynamique évolutive de la végétation, nécessitant une mise à jour. De plus, les milieux à fort enjeux patrimoniaux (rupestres et rivulaires) nécessitent une mise à jour cartographique fine reproduite régulièrement.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à cartographier les habitats de la réserve à l'échelle 1/5 000ème et de manière plus précise pour les zones fort enjeux patrimoniaux (milieux rivulaires et milieux rupestres).</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du cahier des charges (cartographie générale et cartographie fine) - Réalisation de l'étude (saisie terrain et SIG) - Suivi cartographique décennal des zones à forts enjeux patrimoniaux (croisement avec les études précédentes : comparaison surfaciques, analyses diachroniques) 										
Indicateurs	<p>Indicateur de pression : surface de la cartographie non-mise à jour</p> <p>Indicateur de réalisation : nombre et surface d'habitat cartographié</p>										
Réalisation	<p>Maitre d'œuvre : CBN</p> <p>Maitre d'ouvrage : SGGA</p>										
Calendrier	CS.21	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2021		2022		2023		2024		2025	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
<p>Cette action nécessite un investissement humain et financier important. Un partenariat avec le CBN Massif central devra être monté. Une première étape de réalisation sera faite au travers de l'amélioration des connaissances de la flore rupestre (action CS.07)</p>											
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement				CBN				-		
	Investissement	- €			SGGA				€		
	TOTAL	- €			CD07 et 30				- €		
Lien avec d'autres actions	CS.07 – Suivi des communautés végétales caractéristiques										

CS.22	Cartographie des forêts matures										Priorité 1									
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées																			
OP	VI.1 - Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve																			
Facteurs d'influence	Manque de connaissance																			
Résultats attendus	La répartition, les limites et la tendance des habitats naturels de la réserve sont connus																			
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les forêts anciennes se distinguent par l'absence de défrichement depuis au moins la première moitié du XIXe siècle, quelle que soit la gestion forestière pratiquée. Cette continuité forestière peut remonter à des temps beaucoup plus anciens (forêt médiévale, forêt antique). En raison de leur ancienneté, ces forêts constituent des hauts-lieux de la biodiversité en hébergeant des espèces qui ne se rencontrent que rarement ailleurs, notamment si des vieux arbres et du bois mort se sont maintenus au fil du temps (secteurs non exploités, arbres émondés, etc.). Lorsqu'une forêt est défrichée (agriculture, urbanisation, etc.), on peut observer la disparition de ces espèces forestières, mais aussi des changements profonds et durables dans le sol. Même après reconstitution du couvert arboré, les bouleversements dus au pâturage, à la fertilisation, au chaulage ou au labour influent sur la flore, la faune et les champignons du sol et du sous-bois durant des siècles.</p> <p>Les habitats forestiers sont très majoritaires dans la réserve (+60% de la surface). La forêt n'est plus exploitée dans la réserve depuis les années 50, exceptée en ses marges les plus accessibles. La forte responsabilité de la RNNGA en matière de conservation de la forêt sub-méditerranéenne oriente le gestionnaire à favoriser la libre évolution dans le périmètre de la réserve ainsi qu'à favoriser des méthodes de gestion respectueuses des fonctionnalités forestières autour de la réserve (balivage pour le maintien des arbres à cavité et de la diversité forestière, futaie jardinée, îlot de senescence, corridors écologiques...). Permettant d'accompagner et favoriser son vieillissement, une maturité s'illustrant par un gain en biodiversité et en naturalité indispensable pour garantir la résilience de la forêt dans un contexte de changement climatique.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à réaliser une cartographie des forêts anciennes et mûre de la réserve. L'action comprend : - Définition d'une méthode de travail (recherche bibliographique, recherche de partenariat auprès du CBN et labo de recherche, mise en réseau avec le pôle forêt de RNF), synthèse des connaissances acquises sur la RNN, constitution d'un groupe de travail. - Réalisation de la cartographie</p>																			
	Indicateurs	Indicateur de pression : Manque de données Indicateur de réalisation : Cartographie réalisée																		
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : CBN, Laboratoire de recherche, SBA, ...																			
Calendrier	CS.22										2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
											2022		2023		2024		2025		2026	
	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts										
Phasage Budget estimé	Définition d'une méthode de travail														5CM + 2C	1 590 €				
	Réalisation de la cartographie										A planifier en fonction de la méthode de travail retenue									
	Temps agents										- €	- €	1 590 €	- €	- €					
	Autres coûts										-	-	-	-	-					
Plan de financement											Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement										1 590 €		SGGA		100 %		1 590 €			
	Investissement										- €									
	TOTAL										1 590 €						1 590 €			
Lien avec d'autres actions	CS.01 – Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers																			

EI.12	Etudier les dynamiques forestières										Priorité 3
OLT	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.1 - Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	La répartition, les limites et la tendance des habitats naturels de la réserve sont connues										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La RNNGA a une forte responsabilité au niveau national puisqu'elle représente 90% de la surface des forêts méditerranéennes du réseau des Réserves Naturelles de France. Les orientations vers la libre évolution de la forêt sur la réserve guident le gestionnaire vers l'amélioration des connaissances sur les dynamiques forestières et notamment sur la régénération naturelle, sa tendance évolutive ou encore l'influence de la grande faune ainsi que les changements climatiques.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en œuvre d'études visant à étudier les dynamiques forestières de la réserve naturelle et identifier les répercussions en termes de conservation.</p> <p>Mise en place de colloque, étude prospective climatique, analyse des campagnes PSDRF</p>										
Indicateurs	Evolution de la connaissance										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	EI.12	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé											
	Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement		Dépenses				Financeurs			Part (%)	Montant	
	Fonctionnement	- €							-	-	
	Investissement	- €									
	TOTAL	- €								- €	
Lien avec d'autres actions											

CS.23	Mise en place d'un observatoire photographique										Priorité 1
OLT	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	IV.1 - Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	La répartition, les limites et la tendance des habitats naturels de la réserve sont connues										
Description	<p>Contexte général La réserve héberge une grande richesse d'habitats naturels, de paysage et d'objet géologiques/culturels exceptionnels. L'observatoire photographique est un outil permettant de mettre en lumière les mécanismes et facteurs d'évolution de l'espace à travers la capitalisation de clichés anciens et de nouvelles prises de vues. Il présente un atout scientifique pour le suivi mais aussi communicationnel participant à la sensibilisation et à l'implication du grand public sur des thèmes divers qui seront décidés au cours du plan de gestion. La dynamique alluviale (évolution des bancs de galets, berges et ripisylves...), la dynamique des milieux rivulaires ouverts (pelouses psammophiles notamment), le suivi des objets géologiques remarquables ou encore la régénération forestière etc. sont autant de sujets qui pourront faire l'objet de suivis photographiques.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à élaborer un observatoire photographique sur la réserve. L'action comprend : - Définition du cahier des charges (conception de la base de données, choix des objets à étudier, objectifs de suivis, réflexion sur la mise en place d'un projet collaboratif...) - Capitalisation des clichés et imageries historiques (photos, cartes postales, vues aériennes...) - Réalisation des suivis : la fréquence des clichés et la méthode dépendra des objectifs et des objets étudiés (évolution saisonnière, comparaison diachronique, transformation à long terme...)</p>										
Indicateurs	Indicateur de pression : Manque de données (faible recul historique) Indicateur de réalisation : Projet mis en place, Nombre de placettes photographiques en place										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	CS.23	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Cahier des charges			2CM+ 2C	1 180 €						
	Capitalisation des données			2CM	500 €						
	Réalisation des suivis	A définir									
	Temps RN	- €		1 680 €		- €		- €		- €	
	Autres coûts : matériel de photographie	- €		500 €		- €		- €		- €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	2 180 €						-		-	
	Investissement	- €									
	TOTAL	2 180 €								2 180 €	
Lien avec d'autres actions	CS.19 Réalisation d'une banque d'images et vidéos de la réserve										

CS.24	Suivi biospéléologique										Priorité 2
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.1 - Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Le fonctionnement des cavités est mieux connu (hydrogéologie, karstologie, biospéléologie)										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La mise en place du protocole d'évaluation de l'état de conservation des cavités développé par le SGGA depuis 2016 a permis de dresser un état de référence pour un ensemble de cavités pré-identifiées par un groupe d'expert comme "représentatives des enjeux de la réserve". Cette première évaluation a ouvert les portes à la mise en place de suivis à long terme et notamment pour la faune cavernicole. Un domaine mal connu y compris dans les gorges ou les connaissances actuelles permettent tout juste de percevoir le fort potentiel des cavités de la réserve. Les résultats de ce suivi permettront de veiller au maintien de la faune cavernicole, d'évaluer l'impact des pratiques en cavité et/ou du changement climatique sur ces cortèges et de juger de l'efficacité des mesures de gestion.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place un suivi biospéléologique sur plusieurs cavités pré-identifiées à la suite de l'évaluation de leur état de conservation.</p> <p>Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des cavités à enjeux biospéléologique les plus fort (à l'issue du protocole EECC) - Inventaires et prélèvement (chasse à vue et pièges attractifs cf protocole EECC) - Détermination (au rang taxonomique le plus avancé : famille, genre, espèce) - Analyse, saisie des données et production d'un rapport <p>Ces cavités pourront également faire l'objet d'autres suivis complémentaires (fréquentation, aérologie, dégradations...) afin de compléter les données et mieux caractériser les origines, causes et conséquences des évolutions qui seront observées</p>										
	Indicateurs	<p>Indicateurs de l'état de conservation : Evolution de la composition/abondance des cortèges cavernicoles</p> <p>Indicateurs de réalisation : Nombre de cavités suivies, nombre de passages réalisés, richesse et diversité spécifique</p>									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	CS.24	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Identification des cavités			1CM	250 €						
	Inventaires			3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €		
	Détermination			4CM	1 000 €	4CM	1 000 €	4CM	1 000 €		
	Analyse, saisie et rapport			4CM	1 000 €	4CM	1 000 €	4CM	1 000 €		
	Temps agent		-		3 000 €		2 750 €		2 750 €		-
	Autres coûts :		-		-		-		-		-
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	8 500 €		SGGA				-		-	
	Investissement	- €						-			
		8 500 €								8 500 €	
Lien avec d'autres actions											

EI.13	Développement d'un projet de cavité instrumentée										Priorité 2
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.1 Améliorer les connaissances sur les cavités et les réseaux karstiques										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Le fonctionnement des cavités est mieux connu (hydrogéologie, karstologie, biospéléologie)										
Description	<p>Contexte général La grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche a été découverte en 1836 et se développe sur plus de 50 kilomètres. Ce vaste réseau en partie connu à l'heure actuelle possède déjà une valeur patrimoniale importante (chiroptères, matériel archéologique, spéléothèmes et spéléogènes...) et un très fort potentiel pressenti. L'ampleur du réseau et la diversité des habitats et micro-habitats (substrats, hydrologie, proximité à la surface, apports exogènes de matière organique...) est très favorable pour la faune troglobie et stygobie. La grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche est également une cavité plutôt fréquentée. En partie aménagée pour le tourisme, elle fait aussi l'objet d'une fréquentation non négligeable par les pratiquants de la spéléologie qu'ils soient en clubs, encadrés ou non. Une petite partie de la cavité a fait l'objet du protocole d'évaluation de l'état de conservation des cavités en 2017. Il fait état de nombreuses dégradations majoritairement situées à proximité des entrées. Le contexte de la cavité est propice à la mise en place de programmes de recherches notamment pour permettre la caractérisation et l'évaluation des réponses notamment biologiques aux évolutions abiotiques de la cavité (changement climatiques, pollutions, fréquentations humaines...).</p> <p>Détails de l'action L'action vise à mettre en place un pôle de recherche expérimentale dans la grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche. Cette action comprend : - Dresser un état « 0 » sur un tronçon représentatif (micro-habitats, faune cavernicole, dégradations) - Identification des paramètres à étudier (en concertation avec le conseil scientifique et les partenaires) - Installation et suivi des capteurs et indicateurs (en relation avec la grotte Chauvet) - Mise en place de projets expérimentaux afin de mesurer l'impact de la canalisation/désobstruction/ mise en défend/modification de l'aérogologie... - Elaboration de rapports d'études et valorisation des données</p> <p>Localisation Grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche</p>										
Indicateurs	Indicateur de pression : manque de connaissances, dégradations (pollutions, altérations diverses) Indicateur de réalisation : projet accepté, données produites et analysées										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Gestionnaire de la grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche, CDS07, ARSPAN, Laboratoire (s) de recherche (s)										
Calendrier	EI.13	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
		Des premiers contacts ont été noués avec les différents acteurs gravitant autour de la grotte (CDS07, Gestionnaire de la grotte, laboratoire de recherche, ...). Une première série d'équipement pourrait être envisagée en 2022 néanmoins un travail de concertation et d'animation de réseau doit être mené avant de pouvoir déterminer la planification fine et le budget de cette action.									
	Temps agent	-	€	-	€	-	€	-	€	-	€
	Autres coûts	-	€	-	€	-	€	-	€	-	€
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	-		SGGA				-		-	
	Investissement	-		Grotte de Saint Marcel Laboratoire de recherche				-		-	
	TOTAL	-								-	
Lien avec d'autres actions											

EI.14	Etudier les fonctionnements hydrologiques des réseaux karstiques										Priorité 3	
OLT	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées											
OP	VI.1 - Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve											
Facteurs d'influence	Manque de connaissance											
Résultats attendus	La répartition, les limites et la tendance des habitats naturels de la réserve sont connues											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le karst est une formation géologique établie dans les roches carbonatées, calcaires et dolomies. C'est avant tout un aquifère, formation dans laquelle l'eau souterraine s'accumule, circule et émerge à des sources souvent importantes. Les hydrosystèmes karstiques représentent une proportion importante des eaux souterraines alimentant la population en France, mais aussi sur tout le pourtour méditerranéen. Ils jouent un rôle aussi important dans les crues dites cévenoles (ou existantes sur le pourtour méditerranéen), notamment sur leur gestion. Ces hydrosystèmes ont également pour caractéristique de présenter des interactions importantes entre eaux de surface et eaux souterraines : que ce soit des pertes actives localisées dans des rivières, qui alimentent directement l'aquifère karstique associé, ou des sources karstiques majeures à l'origine de rivières ou de fleuve. Dans la réserve naturelle, ces interactions entre eaux souterraines et de surfaces restent encore à étudier et documenter. Des projets de partenariats scientifiques sont déjà en cours avec des laboratoires de recherche (école des Mines de St Etienne) ainsi que des spécialistes de la plongées spéléologiques.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en œuvre d'études visant à étudier les fonctionnements hydrologiques des réseaux karstiques de la réserve naturelle et identifier les répercussions en termes de conservation.</p>											
Indicateurs	Evolution de la connaissance											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Laboratoire de recherche, spéléologues, spécialistes des milieux karstiques, ...											
Calendrier	EI.14		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
			2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Temps agents		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement			Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement		- €						-		-	
	Investissement		- €									
	TOTAL		- €								- €	
Lien avec d'autres actions												

CS.25	Identification des domaines vitaux et des habitats utilisés par les couples d'aigles de Bonelli et vautours percnoptères										Priorité 2
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.2 - Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales de la réserve										
Facteurs d'influence	- Manque de connaissance										
Résultats attendus	Le statut des espèces patrimoniales est connu sur la réserve Les données espèces sont récentes et actualisées										
Description	<p>Contexte général Le domaine vital est défini à l'origine comme le périmètre parcouru par un individu y développant ses activités normales de prospection alimentaire, formation d'un couple et d'élevage des jeunes, à l'exclusion des secteurs fréquentés occasionnellement. Cette définition a été largement complétée afin de tenir compte des variations spatio-temporelles des déplacements et des activités d'un individu ou d'un groupe d'individus. Ces informations fondamentales sur l'espèce permettront de mieux la protéger (cohérence spatiale et temporelle des mesures de protection) et de mieux la préserver (ajustement fin des mesures de gestion).</p> <p>Détails de l'action Pour une description générale du domaine vital, il faut disposer du temps nécessaire pour prendre en compte tous les types d'activités normales (nourriture, repos, reproduction, trajet à effectuer d'un endroit à un autre...) qui se développent souvent dans des faciès d'habitats caractéristiques. Le domaine vital devra regrouper l'ensemble de ces habitats. Le suivi individuel, favorisé par la mise en place du programme de baguage et de la télémétrie, permet de retracer les déplacements d'un individu en vue de les étudier. - Mise en place d'un suivi par pose d'émetteurs télémétriques. Les localisations seront collectées afin de connaître et d'analyser les déplacements des individus et les milieux prospectés durant la période de reproduction. Les données collectées seront le sujet d'une thèse, réalisées sous la tutelle des PNA Aigle de Bonelli et Vautour percnoptère, permettant une analyse détaillée du suivi spatio-temporel en fonction de divers paramètres environnementaux. Si la durée de vie d'émission des émetteurs le permet, ce suivi contribuera également à compléter les connaissances sur les axes migratoires et les zones d'hivernage (Vautour percnoptère).</p>										
Indicateurs	Etude(s) réalisée(s)										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGGA - acteurs PNA Bonelli et percnoptère Partenaire(s) : LPO AuRA, CEN PACA, CEN Occitanie, La Salsepareille, Nature en Occitanie										
Calendrier	CS.25	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	<i>En ce qui concerne l'Aigle de Bonelli les deux sites de reproduction bénéfiques à ce jour d'un suivi télémétrique (depuis novembre 2017 pour le site15 et depuis novembre 2020 pour le site16). Le PNA Aigle de Bonelli et le programme de baguage de l'espèce prévoit qu'au moins une année de suivi télémétrique soit réalisé sur chaque site de reproduction. De ce fait, sauf à voir arriver un nouveau couple sur le territoire de la réserve naturelle aucun nouvel équipement n'est à prévoir sur la durée du plan. L'action pour cette espèce visera donc à accompagner le travail d'analyse des données recueillies.</i>										
	<i>Pour ce qui concerne le Vautour percnoptère, un seul individu des 5 couples actuellement reproducteurs sur la réserve naturelle ou à proximité a été équipé d'une balise GPS. Cet équipement a été fait dans le cadre d'un montage financier réalisé par le syndicat mixte des gorges du Gadon. Les tentatives d'équipement menées depuis en France ou localement ne se sont pas montrés concluants. En 2020 une nouvelle tentative a été faite sur le territoire des gorges de l'Ardèche confirmant la grande difficulté à capturer des individus de façon ciblée. L'action pour cette espèce visera donc dans un premier temps à capturer des individus reproducteurs pour les équiper de balise GPS.</i> <i>D'un point de vue financier : il faut compter 3j CM pour le montage financier et suivi du dossier, entre 3 et 15 j prestataires pour la capture et équipement, 3 j CM ou AT pour l'habitation des oiseaux.</i>										
	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	- €		SGGA		-		-			
	Investissement	- €		N2000 CD07 & 30		-		-			
	TOTAL	- €						- €			
Lien avec d'autres actions											

CS.26	Inventaire des sites de nidification des rapaces										Priorité 3
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.2 - Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les données espèces sont récentes et actualisées										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les espèces patrimoniales de rapaces (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, faucon pèlerin) bénéficie d'un suivi fin de leur reproduction depuis de nombreuses années. Néanmoins, la réserve joue un rôle important dans la conservation d'autres espèces de rapaces nicheurs pour lesquelles il existe un manque de connaissance actualisé sur leur localisation et leur effectif reproducteurs.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à actualiser les connaissances sur la répartition et les effectifs reproducteurs des espèces suivantes : Circaète Jean-le-Blanc, Milan noir, Buse variable, Bondrée apivore, Faucon crécerelle, Faucon hobreau, Epervier d'Europe, Grand-duc d'Europe, Chouette hulotte.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des méthodes de suivis - Cartographie des sites de reproduction - Estimation des effectifs reproducteurs <p>Evaluation des menaces potentielles ou avérées sur les sites de reproduction</p>										
	Indicateurs	Etude(s) réalisée(s), nombre de sites étudiés									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : LPO AuRA, COGARD										
Calendrier	CS.26	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	<i>Cette action doit être planifiée dans la deuxième moitié de ce plan. Le budget attribué devra prendre en compte la possibilité de recruter un chargé d'étude fauniste ou la mise en œuvre de partenariat avec les associations de protection de la nature (LPO, COGARD, ...) ou un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur (BTSA, Licence, ...)</i>										
	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	- €		SGGA		-		-			
	Investissement	- €									
	TOTAL	- €						- €			
Lien avec d'autres actions											

CS.27	Etude des mammifères aquatique										Priorité 3
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.2 - Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Le statut des espèces patrimoniales est connu sur la réserve, les données espèces sont récentes et actualisées										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Peu d'études (inventaires et suivis) concernent les espèces de mammifères de la réserve et leurs effectifs sont très mal connus.</p> <p>Même si le Castor et la Loutre ont été relativement bien suivi ces dernières années, les mammifères aquatiques pâtissent d'un déficit fort de connaissance (présence/absence ; effectifs ; répartition ...).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à actualiser les connaissances sur la diversité, la répartition et les effectifs des espèces de mammifères aquatiques de la réserve naturelle.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des méthodes de suivis - Cartographie de la répartition des espèces - Estimation des effectifs <p>Evaluation des menaces potentielles ou avérées sur les habitats de ces espèces</p>										
Indicateurs	Etude(s) réalisée(s), nombre de sites étudiés										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : les associations de protection de la nature (LPO, COGARD, ...) ou un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur (BTSA, Licence, ...)										
Calendrier	CS.27	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	<i>Cette action doit être planifiée dans la deuxième moitié de ce plan.</i> <i>Le budget attribué devra prendre en compte la possibilité de recruter un chargé d'étude fauniste ou la mise en œuvre de partenariat avec les associations de protection de la nature (LPO, COGARD, ...) ou un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur (BTSA, Licence, ...)</i>										
	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Plan de financement											
		Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	- €		SGGA		-		-			
	Investissement	- €									
TOTAL	- €						- €				
Lien avec d'autres actions											

CS.28	Etude de la flore remarquable										Priorité 2
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.2 - Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales de la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Le statut des espèces patrimoniales est connu sur la réserve, les données espèces sont récentes et actualisées										
Description	<p>Contexte général L'analyse des données contenues dans le système d'information CHLORIS® du Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC) montre un déficit partiel de connaissance concernant la flore remarquable de la RNN des Gorges de l'Ardèche (données souvent anciennes et peu précises). Cette action vise à combler ce déficit d'informations en listant les espèces présentes, en identifiant celles pour lesquelles l'enjeu de conservation est fort pour la région, le département ou le site, en réalisant des bilans stationnels et en proposant des indicateurs ou des protocoles de suivi en fonction des facteurs d'influence identifiés pouvant impacter la persistance de ces espèces sur le territoire.</p> <p>Détails de l'opération L'action vise à étoffer les connaissances floristiques de la réserve en étudiant plus précisément les taxons identifiés comme remarquables. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des connaissances floristiques de la réserve (identification des sites sous-échantillonnés, bilan des espèces remarquables...) - Classification des espèces listées sur la réserve (menaces, statut de protection, enjeux de conservation, facteurs d'influence sur les populations...) et identification de 15 taxons prioritaires - Réalisation d'un bilan stationnel des taxons prioritaires afin de déterminer l'état de conservation des populations sur le territoire de la réserve. - Rédaction du rapport de synthèse de l'étude (préconisations de veille, protocole de suivis pour les taxons prioritaires, propositions d'indicateurs à suivre...) - Formation du personnel de la réserve à la reconnaissance et au suivi des taxons prioritaires <p>Localisation Cette opération s'articule sur l'ensemble de la réserve</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : effort d'inventaire										
Réalisation	Maitre d'œuvre : CBN MC Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : SBA										
Calendrier	CS.28	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Synthèse des connaissances						1 140 €				
	Prospections/formation agents						2 600 €		1 950 €		1 950 €
	Rédaction (bilans stationnels, suivis)										2 850 €
	Formation agent SGGA							2 CM	500	2 CM	500
	Temps agents		- €		- €		- €		500 €		500 €
	Autres coûts : prestation CBN MC		- E		- €		3 740 €		1 950 €		4 800 €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	11 490 €		CBN MC			30%		3 147 €		
	Investissement			SGGA			-		-		
				CD 07 & 30			-		-		
	TOTAL	11 490 €							11 490 €		
Commentaires	Le CBN MC peut prendre en charge 30% de leur prestation, pas du temps agents SGGA										

EI.15	Amélioration des connaissances des chiroptères de la réserve										Priorité 2
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.2 - Compléments d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances générales										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Le statut des espèces patrimoniales est connu sur la réserve ; Les données espèces sont récentes et actualisées										
Description	<p>Contexte général Les gorges de l'Ardèche font l'objet de prospections chiroptérologiques depuis de nombreuses années et la première mention décrite par les spéléologues remonte à 1940. Plus de 220 gîtes ont été prospectés dont 184 cavernicoles (cf. synthèse des connaissances chiroptérologiques du site Natura 2000 "Basse Ardèche Urgonienne", FR 8201654 LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon. 53pp. 2018). Le partenariat avec les associations locales et l'implication de spéléologues ont permis d'affiner les connaissances (périodes d'occupation, évolutions des populations et diversité...) ainsi que la découverte de nouvelles colonies. Les gorges de l'Ardèche présentent ainsi un très fort potentiel d'accueil des chauves-souris en milieu cavernicoles. Cet ensemble constitue probablement l'un des secteurs karstiques français les plus importants pour la conservation des chiroptères. En effet, 24 espèces dont 10 de l'annexe II de la DHFF y ont été identifiées à ce jour.</p> <p>Si l'inventaire des espèces et des cavités semble maintenant bien connu, il paraît primordial d'améliorer les connaissances sur les espèces forestières ainsi que sur l'utilisation spatiale des gorges par les espèces patrimoniales de chiroptères.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les espèces forestières présentes dans la réserve et de préciser leurs statuts de reproduction. Cela passe : <ul style="list-style-type: none"> * détection acoustique afin de définir le cortège d'espèces présent et d'identifier l'utilisation des paysages par les chiroptères. * capture et pose de capteurs sur certaines espèces cibles afin de définir les domaines vitaux et d'identifier les gîtes de reproduction. - Lister les espèces à fort enjeux pour le territoire des gorges et ensuite tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en œuvre d'études visant à mieux comprendre le rôle que joue la réserve en termes de conservation pour ces espèces : corridors, zones de chasse, gîtes, ... 										
Indicateurs	Indicateur de pression : Nombre d'espèces inventoriées Indicateur de réalisation : Nombre de sites étudiés										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : ONF, LPO, Spécialistes, Laboratoires de recherche, ...										
Calendrier	EI.15	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage	Cette action est planifiée en fonction des opportunités d'étude et des liens tissés avec les partenaires techniques (ONF association, ...) et scientifiques.										
Budget estimé	Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	- €						-	-		
	Investissement	- €									
	TOTAL	- €							- €		
Lien avec d'autres actions											

CS.29	Suivi de la fréquentation										Priorité 1
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.3 - Décrire et caractériser l'impact des activités anthropiques et du changement climatique sur la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les conséquences des activités humaines sont mieux connues										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les Gorges de l'Ardèche et leurs plateaux accueillent près d'un million et demi de visiteurs par an pratiquant de nombreuses activités sportives ou de loisirs en grande partie sur la réserve. Plusieurs études de la fréquentation ont été menées au cours de la gestion précédente mais l'évolution continue des comportements et l'avènement de nouvelles pratiques conduisent nécessairement le gestionnaire à poursuivre ses efforts en matière de connaissance et de suivi de la fréquentation, en lien avec les différentes politiques de gestion des sites (ENS, Grand site, N2000, etc. ...). Une base indispensable pour mieux organiser la fréquentation dans le respect des enjeux du patrimoine naturel.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à identifier et mettre en place des outils permettant de caractériser et suivre la fréquentation sur la réserve (qualitativement et quantitativement). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des activités et sites prioritaires à étudier - Définition des modalités d'études - Réalisation de l'étude en prestation ou en régie (Achat de matériel, analyse) <p>A partir de 2023 acquisition de matériel de comptage (5 Eco compteurs terrestres et rivières)</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre d'études et d'outils de comptage mis en place										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	CS.29	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Définition et mise œuvre de l'étude			20CM	5 000 €	20CM	5 000 €	20CM	5 000 €	20CM	5 000 €
	Acquisition matériel (éco compteurs, ...)			10 000 €		10 000 €					
	Temps agents	- €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €	
	Autres coûts	- €		10 000 €		10 000 €		-	-	-	-
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	20 000 €		CD07 & 30 SGGA N2000				-	A définir		
	Investissement	20 000 €									
	TOTAL	40 000 €							40 000 €		
Lien avec d'autres actions											
Commentaires	<p>Cette action doit permettre la mise en place d'études de la fréquentation au cours du plan de gestion selon les besoins du gestionnaire. Certaines études déjà pressenties comme prioritaires (étude de la fréquentation des cavités, sports de pagaies sur la réserve) devront être programmées au cours de ce plan de gestion en fonction des opportunités financières et partenariales.</p>										

EI.16	Etudes de la pollution sonore										Priorité 3																									
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées																																			
OP	OP VI.3 - Décrire et caractériser l'impact des activités anthropiques et du changement climatique sur la réserve																																			
Facteurs d'influence	Manque de connaissance																																			
Résultats attendus	Les conséquences des activités humaines sont mieux connues (quantitativement et qualitativement)																																			
Description	<p>Contexte général</p> <p>Encore trop souvent passées sous silence, les nuisances sonores s'ajoutent à la liste des impacts anthropiques sur la biodiversité. Cette pollution est de plus en plus importante, et met en danger même les espaces naturels les plus reculés. Cet impact invisible des activités humaines, encore assez peu connu, provoque pourtant d'importantes modifications dans les espaces naturels qui ont des retombées sur tout l'écosystème. Les bruits anthropiques ne sont pas anodins : ils perturbent grandement les animaux et tout l'écosystème dont ils font partie.</p> <p>La réserve naturelle des gorges de l'Ardèche subit différentes pressions sonores tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Située sur un couloir d'avion militaire, avions de chasse, hélicoptères survolent régulièrement à basse altitude ou à très grande vitesse le périmètre de la réserve. Il en va de même pour les avions de tourisme ou ULM. - La forte attractivité de la route touristique des gorges de l'Ardèche, bordant la réserve naturelle, génère en période printanière et estivale un volume sonore important lié à la circulation des motos et autres véhicules. - Entre avril et octobre, la saison touristique génère afflux important d'usagers sur la rivière, les sentiers et les bivouacs provoquant ainsi un volume sonore parfois conséquent (cris, hurlements, usage d'enceintes musicales, ...) <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à caractériser les nuisances sonores générées dans et aux abords de la réserve : quelle intensité ? quelle fréquence ? quels impacts ? quelles répercussions en termes de conservation. Pour cela il est nécessaire de tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en œuvre d'études visant à mieux comprendre l'impact de la pollution sonore sur la réserve naturelle.</p>																																			
Indicateurs	Indicateur de pression : Nombre d'espèces inventoriées Indicateur de réalisation : Nombre de sites étudiés																																			
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Spécialistes, Laboratoires de recherche, ...																																			
Calendrier	EI.16	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																									
		2022	2023	2024	2025	2026																														
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts																									
Phasage Budget estimé	<table border="1"> <tr> <td>Temps agents</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Autres coûts</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td colspan="6"></td> </tr> </table>												Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €							Autres coûts	-	-	-	-	-						
Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €																															
Autres coûts	-	-	-	-	-																															
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dépenses</th> <th colspan="2">Financeurs</th> <th>Part (%)</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>- €</td> <td colspan="2"></td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>- €</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>- €</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td>- €</td> </tr> </tbody> </table>													Dépenses	Financeurs		Part (%)	Montant	Fonctionnement	- €			-	-	Investissement	- €					TOTAL	- €				- €
	Dépenses	Financeurs		Part (%)	Montant																															
Fonctionnement	- €			-	-																															
Investissement	- €																																			
TOTAL	- €				- €																															
Lien avec d'autres actions																																				

EI.17	Etude de l'impact des crèmes solaires sur le plancton										Priorité 3
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	OP VI.3 - Décrire et caractériser l'impact des activités anthropiques et du changement climatique sur la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les conséquences des activités humaines sont mieux connues (quantitativement et qualitativement)										
Description	<p>Contexte général Crèmes solaires, crèmes de beauté, body lotions, baumes pour les lèvres, spray capillaires ou shampooing contiennent des filtres UV chimiques qui protègent des effets nocifs du rayonnement solaire et dont la production mondiale annuelle atteint plusieurs centaines de tonnes. Si l'impact des crèmes solaires sur le milieu marin a déjà fait l'objet de nombreuses études alarmantes, les experts demeurent au stade des conjectures dans les rivières et les lacs. La forte fréquentation touristique de la rivière Ardèche durant les mois de mai à septembre amène à s'interroger sur les impacts des produits cosmétiques notamment les crèmes solaires au sein de l'écosystème aquatique.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en oeuvre d'études visant à mieux comprendre les impacts des produits cosmétiques notamment les crèmes solaires sur la réserve naturelle et identifier les répercussions en terme de conservation.</p>										
Indicateurs	Etudes réalisées										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Spécialistes, Laboratoires de recherche, ...										
Calendrier	EI.17	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
	Temps agents		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de financement			Dépenses		Financeurs			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement		- €					-	-		
	Investissement		- €								
	TOTAL		- €						- €		
Lien avec d'autres actions											

EI.18	Etude de la pollution de l'air										Priorité 3
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	OP VI.3 - Décrire et caractériser l'impact des activités anthropiques et du changement climatique sur la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les conséquences des activités humaines sont mieux connues (quantitativement et qualitativement)										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La pollution au sens large constitue probablement, avec le réchauffement climatique (auquel elle est par ailleurs directement liée), la menace écologique pesant sur la biodiversité la plus appréhendable et la plus documentée.</p> <p>La pollution de l'air, dans sa définition la plus élémentaire, est l'introduction de substances nocives dans l'atmosphère terrestre. Ces substances persistent et provoquent de nombreux effets indésirables. Les humains et les autres créatures vivantes dépendent en effet de l'atmosphère pour respirer. De plus, la pollution atmosphérique crée un déséquilibre dans les gaz naturels qui composent l'atmosphère de notre Terre. Ces déséquilibres contribuent lentement à l'épuisement de la couche d'ozone, une région essentielle de la stratosphère qui absorbe la plupart des rayons ultraviolets (UV) nocifs du soleil. Enfin, elle est responsable des pluies acides lorsqu'une partie du gaz présent dans l'air se dilue dans les gouttes de pluie, occasionnant d'importants dégâts notamment sur la flore.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en œuvre d'études de la pollution de l'air dans la réserve naturelle et identifier les répercussions en termes de conservation.</p> <p>Les lichens et capteurs de particules fines sont de très bons indicateurs de la qualité de l'air. Des méthodes ont déjà été éprouvées et seraient possible de mettre en œuvre.</p>										
Indicateurs	Etudes réalisées										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Spécialistes, Laboratoires de recherche, Atmo Auvergne Rhône Alpes ...										
Calendrier	EI.18	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Temps agents	-	€	-	€	-	€	-	€	-	€
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	-	€					-	-		
	Investissement	-	€					-	-		
	TOTAL	-	€						-		
Commentaires	Il est envisageable de remettre en service la station météo de Gaud en l'équipant de capteurs spécifiques aux mesures de la qualité de l'air. https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/article/ardeche										

CS.30	Veille générale de l'impact du changement climatique										Priorité 1
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.3 - Décrire et caractériser l'impact des activités anthropiques et du changement climatique sur la réserve										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les conséquences des activités humaines sont mieux connues (quantitativement et qualitativement)										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les espaces naturels protégés vivent le changement climatique au quotidien.</p> <p>La modification des températures perturbe les grands cycles géochimiques et exerce une pression forte sur les écosystèmes. La nature et l'intensité du changement climatique et ses effets sur le patrimoine naturel dépendent du contexte climatique, hydrologique et géomorphologique dans lequel l'espace naturel se trouve.</p> <p>Le suivi et l'étude des processus liés aux changements climatiques s'inscrit sur le long terme. Les informations fournies par les stations météorologiques permettent d'avoir des mesures des principaux paramètres illustrant ces paramètres (température, vent, ensoleillement, pluviométrie et hygrométrie).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise donc à acquérir des données météorologiques sur le territoire de la RNNGA et de tisser des liens avec les spécialistes et chercheurs afin d'encourager la mise en œuvre d'une veille générale de l'impact du changement climatique de la réserve naturelle et identifier les répercussions en termes de conservation. Cela comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de 3 stations météo - Relevés des données acquises et analyse annuelle des paramètres - Recensement des jeux de données météo historiques (météo France, réseau StatIC, infoclimat,...) et des différentes études scientifiques menées sur la réserve 										
Indicateurs	Evolution de la connaissance ; études réalisées ou en cours										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaires : Laboratoire de recherche, spéléologues, spécialistes des milieux karstiques, ...										
Calendrier	CS.30	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Acquisition de 3 stations météo				4 800 €						
	Recensement des données historique Relevés et analyse			3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €	3CM	750 €
	Favoriser la mis en réseau et contact spécialiste			1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €
	Temps agents		- €		1 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €
	Autres coûts		-		4 800 €		-		-		-
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)	Montant			
	Fonctionnement	4 000 €		SGGA			-	-			
	Investissement	4 800 €									
	TOTAL	8 800 €						8 800 €			
Commentaire	Station pro : http://www.davis-meteo.com Réseau amateur : https://www.infoclimat.fr										
Lien avec d'autres actions											

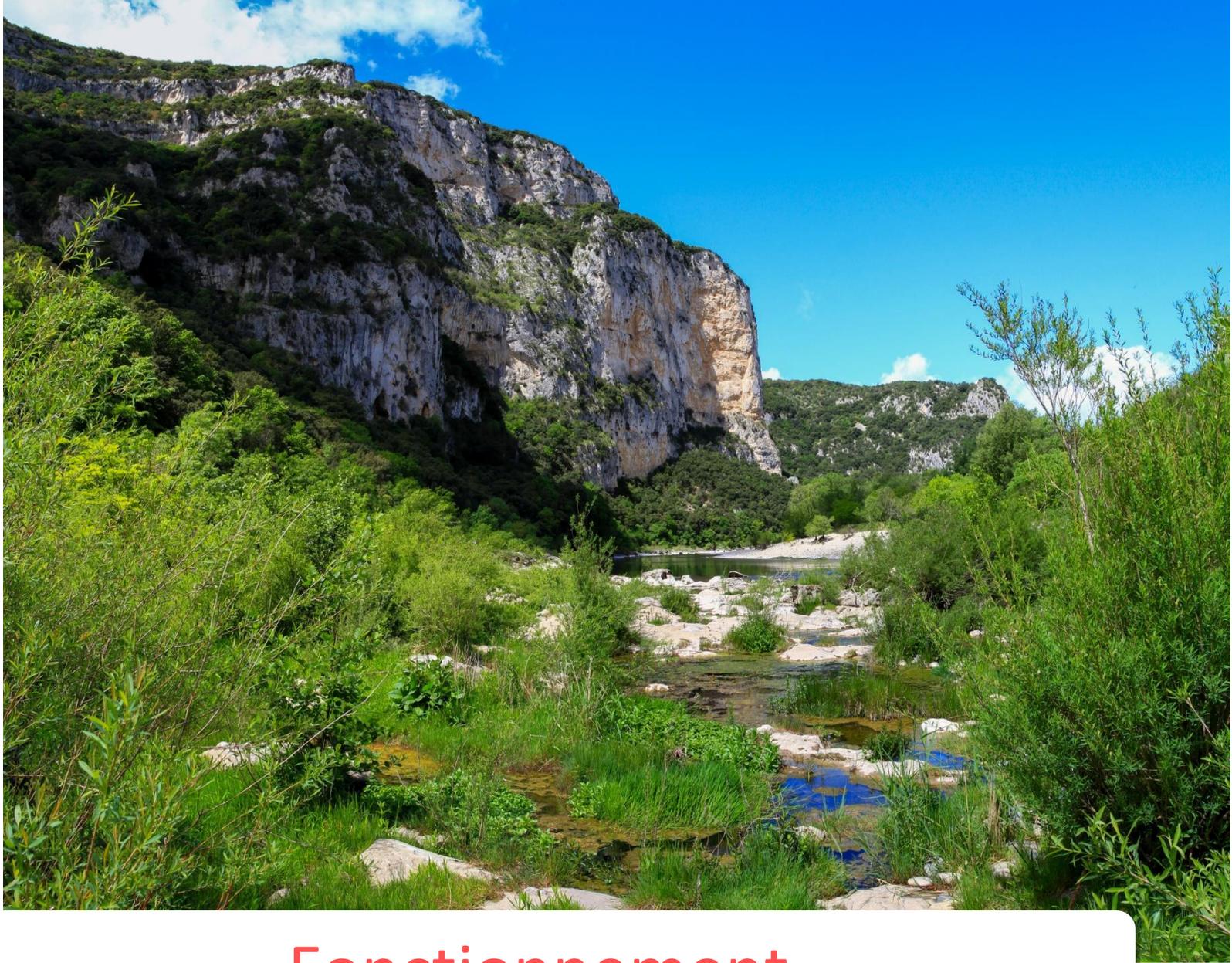
EI.03	Caractériser les populations de chèvres et évaluer leur impact										Priorité 1	
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées											
OP	VI.4 - Améliorer la connaissance des espèces exogènes											
Facteurs d'influence	Manque de connaissances											
Résultats attendus	Les populations de chèvres et leurs impacts sont connus											
Description	<p>Contexte général La réserve est parcourue par de multiples troupeaux de chèvres avec une population estimée entre 80 et 120 individus lors du dernier comptage (2004-2005). La suspicion de nouveaux abandons conjuguée à l'absence de prédateurs contribue indéniablement à faire croître la population de chèvre et les pressions qu'elles engendrent sur la flore indigène. Les habitudes de fréquentation des troupeaux et leur densité entraîne assurément un surpâturage et un piétinement préjudiciable au maintien d'une flore sensible particulièrement dans les milieux ouverts et rupestres ou le gestionnaire redoute un appauvrissement des communautés végétales.</p> <p>Détails de l'action L'action vise à améliorer les connaissances sur les effectifs, le comportement et les effets des caprins féraux sur les habitats naturels de la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un groupe de réflexion sur les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour le comptage, l'étude du comportement et l'évaluation des impacts potentiels et/ou avérés des chèvres. - Mise en place d'une campagne de comptage (envisageable en régie avec un appel à bénévole) - Rédaction du ou des cahiers des charges (étude comportementale, évaluation des impacts) en lien avec les actions de suivis des communautés végétales (Milieux rupestres et rivulaires) - Recherche d'un prestataire - Réalisation des études (Accompagnement de terrain) <p>Localisation Le volet comptage concerne l'ensemble de la réserve tandis que l'étude d'impact ciblera les milieux sensibles et patrimoniaux (rupestres et rivulaires).</p>											
Indicateurs	Indicateur de pression : Présence de chèvres Indicateur de réalisation : Etudes réalisées											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA											
Calendrier	EI.03	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Montage de l'action, concertation, rédaction du cahier des charges et recherche d'un prestataire	2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Réalisation des études					5C + 10CM	4 200 €				10CM	2 500 €	
Temps agent		-	€	-	€	4 200 €		2 500 €		2 500 €		
Autres coûts : Prestation		-	€	-	€	-		5 000 €		5 000 €		
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant			
	Fonctionnement	19 200	€	SGGA			-		19 200 €			
	Investissement		-	€	CD 07 & 30							
	TOTAL	19 200	€							19 200 €		
Lien avec d'autres actions	CS.11 - Suivi des communautés végétales remarquables (Rivulaire) CS.07 - Suivi des communautés végétales caractéristiques (Rupestres)											

CS.31	Veille des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)										Priorité 1
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	IV.4 - Améliorer la connaissance des espèces exogènes										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	La répartition et la dynamique d'expansion des espèces invasives de la réserve sont connus										
Description	Contexte général Les espèces exotiques envahissantes sont des organismes qui par leur développement dans un milieu naturel deviennent un agent de perturbation nuisible à la biodiversité autochtone. Elles représentent une des causes majeures de la dégradation de la biodiversité. Un grand nombre d'EEE sont présentes dans la réserve, le gestionnaire doit en surveiller les dynamiques de populations et anticiper l'arrivée de nouvelles espèces.										
	Détails de l'action L'action vise à améliorer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes de la réserve afin de mettre en place une surveillance et envisager des interventions si nécessaire. L'action comprend :										
	Identification d'une liste d'espèces exotiques envahissantes (avérées et potentielles) validée par le conseil scientifique.										
	Réalisation et actualisation régulière d'une cartographie des EEEs (Animales et végétales)										
	Mise à jour de l'état des lieux des EEE conduit en 2021 (Recrutement et encadrement d'un stagiaire sur 6 mois à programmer en deuxième partie du plan de gestion)										
	Veille environnementale sur le terrain (passage à pied/canoë en rive droite et gauche sur l'ensemble du linéaire tous les 2 ans et capitalisation des observations issues des autres opérations)										
Veille informationnelle auprès des partenaires et sur les réseaux de gestionnaires d'espaces naturels (dynamique de population et de colonisation, impacts...)											
Localisation : Cette action concerne l'ensemble de la réserve et notamment les milieux rivulaires											
Indicateurs	Indicateur de pression : Dynamique des EEEs (Nombre d'espèces, surfaces colonisées, état des populations) Indicateur de réalisation : Evolution de la connaissance (Liste des espèces établie ; Mise à jour de l'état des lieux)										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	CS.31	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Identification de la liste d'espèces	1C	340 €								
	Réalisation et actualisation de la cartographie	2CM	500 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €
	Veille environnementale	4CM	1 000 €	4CM	1 000 €	4CM	1 000 €	4CM	1 000 €	4CM	1 000 €
	Veille informationnelle	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €	1CM	250 €
	Temps agents	2 090 €		1 500 €		1 500 €		1 500 €		1 500 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement			Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant		
	Fonctionnement		8 090 €		SGGA		-		-		
	Investissement		- €		CD 07 & 30		-		-		
	TOTAL		8 090 €						8 090 €		
Lien avec d'autres actions	IP.03 - Lutte contre les EEEs										

EI.19	Etude de l'impact de <i>Corbicula fluminea</i>										Priorité 3	
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées											
OP	IV.4 - Améliorer la connaissance des espèces exogènes											
Facteurs d'influence	Manque de connaissance											
Résultats attendus	La répartition et la dynamique d'expansion des espèces invasives de la réserve sont connues											
Description	<p>Contexte général</p> <p>La corbicule asiatique (<i>Corbicula fluminea</i>) est un bivalve exogène très représenté dans les gorges avec une dynamique de croissance préoccupante (densité 40 fois supérieures à celles de 2000-2001). En surabondance, ce mollusque filtreur pourrait représenter une menace pour les poissons et invertébrés de la rivière en entrant en compétition pour l'accès aux ressources trophiques (phytoplancton).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à caractériser les populations de corbicules asiatiques et évaluer leurs impacts sur l'écosystème.</p> <p>L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un cahier des charges - Recherche de prestataire (Marché public) - Réalisation de l'étude (Accompagnement de terrain) 											
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Etude menée											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA											
Calendrier	EI.19	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
		2022		2023		2024		2025		2026		
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage Budget estimé	<p>Cette action est à programmer et dimensionner en fonction des opportunités financières et partenariales. Le montage de l'action nécessitera à minima 3J de chargé de mission et 1J du conservateur (1 090 €).</p>											
		Temps agents	- €	- €	- €	- €						
		Autres coûts	-	-	-	-						
Plan de financement			Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant			
Fonctionnement		- €				-		- €				
Investissement		- €										
TOTAL		- €						- €				
Lien avec d'autres actions												

CS.32	Compléter les inventaires naturalistes										Priorité 1
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.5 - Compléments d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances générales										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les taxons identifiés sont mieux connus										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve œuvre depuis plus de 40 ans pour améliorer les connaissances naturelles sur son périmètre. Certains groupes d'espèces sont encore mal connus tandis que d'autres méritent une actualisation ou un suivi régulier.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à :</p> <p>1 - à répondre et encadrer les demandes opportunes de prélèvement de matériel biologique,</p> <p>2 - à planifier des inventaires de la biodiversité au cours du plan de gestion afin de compléter les actions du plan et les connaissances naturalistes de la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et hiérarchisation des taxons prioritaires - Planification et montage d'un programme d'inventaire de la biodiversité (mission de 15jrs avec multiples experts répétée deux à trois fois sur la durée du plan). SGGA assure logistique et encadrement avec l'appui de professionnels (BE labellisés et creps). L'accueil pourrait se faire sur le bivouac de Gaud (hébergement, nourriture, salle laboratoire, ...), <p>Parmi les données existantes, les groupes d'espèces suivant ont déjà pour partie été identifiés :</p> <p><u>Invertébrés</u> : lépidoptères, odonates, hyménoptères, faune troglobie/stygobie, faune benthique, arachnides, gastéropodes</p> <p><u>Mammifères</u> : Chiroptères, loutres et castor, micromammifères</p> <p><u>Autres vertébrés</u> : poissons, reptiles, oiseaux communs</p> <p><u>Flore vasculaire</u></p> <p><u>Autre</u> : Mousses, lichens et champignons</p>										
	Indicateurs	<p>Indicateur de pression : Evolution de la connaissance</p> <p>Indicateur de réalisation : Effort d'inventaires (Nombre d'inventaires réalisés)</p>									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	CS.32	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
Phasage Budget estimé	Répondre au sollicitation de demande de prélèvements	à définir en fonction des sollicitations									
	Montage d'un programme d'inventaire de la biodiversité					5C 5CM	2 950 €				
	Mise en œuvre du programme d'inventaire	à définir en fonction des experts mobilisés et de la logistique inhérente									
	Temps agents	- €	- €	- €	- €	2 950 €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de financement		Dépenses			Financeurs			Part (%)	Montant		
	Fonctionnement	2 950 €						-	-		
	Investissement	€						-	-		
	TOTAL	2 950 €						-	2 950 €		
Commentaires	La mise en place des inventaires dépendra des opportunités financières, des partenariats et des besoins du gestionnaire. Cette action ainsi que toutes les actions visant à améliorer les connaissances viendront alimenter l'indicateur : "Suivis de l'exhaustivité des connaissances naturalistes sur la réserve".										

CS.33	Inventaire des OGRs										Priorité 3
FC	Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées										
OP	VI.5 - Compléments d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances générales										
Facteurs d'influence	Manque de connaissance										
Résultats attendus	Les taxons identifiés sont mieux connus (espèces, répartition, dynamique des populations)										
Description	<p>Contexte général</p> <p>La réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche et son environnement immédiat, le plateau calcaire de Saint-Remèze, représentent un capital géologique et géomorphologique remarquable, à protéger et à valoriser. La participation aux inventaires nationaux du patrimoine géologique va permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'identifier l'ensemble des sites et objets géologiques remarquables ; - D'en évaluer la dimension patrimoniale en fonction de leur intérêt scientifique, pédagogique, historique, de leur rareté, de leur état de conservation pour en déterminer l'intérêt local, régional, national, international - D'évaluer les besoins de ce patrimoine en matière de protection. <p>Cet inventaire constitue aujourd'hui une référence de premier plan, validée scientifiquement et est un appui précieux pour guider l'ensemble des actions de protection, de gestion et de mise en valeur du patrimoine géologique.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à inscrire la réserve dans la démarche d'Inventaire National du Patrimoine Géologique. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact et montage de l'action avec la DREAL AuRA qui pilote l'inventaire et la commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) qui pilote le volet opérationnel des inventaires - Mise en place de la méthodologie de l'INPG (Société Géologique de France ; 2014) en collaboration avec les services de la région 										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de fiches inventaires remplies et nombre de sites inscrits dans les bases de données de l'INPG									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenariat : DREAL										
Calendrier	CS.33	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	L'inventaire national du patrimoine géologique bénéficie d'un document méthodologique clé en main qui pourra faire l'objet d'un stage en appui et en collaboration avec les services de la région en charge de l'inventaire. Par la suite, une veille photographique des géosites les plus importants pourra être mise en place via un observatoire photographique (Cf CS.23 - Mise en place d'un observatoire photographique)										
	Le temps estimé pour cette action dépendra du montage de l'action co-construite avec la région.										
	Temps agents	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Plan de financement			Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant		
	Fonctionnement		- €		Région ?.		-		- €		
	Investissement		- €								
	TOTAL		- €						- €		
Lien avec d'autres actions	CS.23 - Mise en place d'un observatoire photographique										



Fonctionnement

MS.13	Assurer le montage, le suivi administratif et financier des opérations										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.1 - Assurer la gestion administrative et financière de la réserve										
Facteurs d'influence	Moyens financiers contraints										
Résultats attendus	Les moyens dont dispose la réserve sont en adéquation avec les objectifs fixés ; La gestion administrative et financière est assurée, suivie en continu et performante										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Afin de garantir le bon déroulement du plan de gestion, une bonne gestion administrative et financière des opérations de leurs montage jusqu'à leur exécution est indispensable. La programmation budgétaire de la collectivité implique d'anticiper le montage financier des actions qui peut nécessiter la recherche de fonds complémentaires (appels à projet, partenariats de recherche...).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à assurer le montage et la mise en œuvre des programmations annuelles, et d'organiser le suivi administratif et financier des opérations. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montage financier des actions : évaluation des coûts (devis), définition du plan de financement, et/ou recherche de partenariat, en vue des discussions avec les financeurs. - Définition du programme prévisionnel d'actions (années par années) en lien avec le plan de financement annuel. - Etablissement du Document d'Orientation Budgétaire (DOB) et du Budget Primitif (BP) chaque année - Rédaction des demandes de subventions et suivi de leur exécution (convention RNN, CAN, N2000...) - Réalisation des devis, bons de commandes, lancement et attribution des marchés publics, selon les règles de la commande publique - Suivi comptable des actions du plan de gestion (Suivi des dépenses, factures, budget, amortissement, titre, mandat, ...) <p>L'action prévoit le remplacement d'un véhicule par an et le renouvellement progressif du matériel informatique, bureautique, réseau, téléphonie en lien avec leur amortissement financier (investissement).</p>										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : Bilan financier									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.13	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Gestion courante de l'ensemble des taches	25C+40AA +2D	19 500 €	25C+40AA +2D	19 500 €	25C+40AA +2D	19 500 €	25C+40AA +2D	19 500 €	25C+40AA +2D	19 500 €
	Temps agent	19 500 €		19 500 €		19 500 €		19 500 €		19 500 €	
	Autres coûts	30000 €		30000 €		30000 €		30000 €		30000 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	97 500 €		SGGA, DREAL, CD30, CD07, N2000				-		-	
	Investissement	150 000 €									
	TOTAL	247 500 €								247 500 €	
Lien avec d'autres actions	MS.15 - Développer une stratégie de financement à l'échelle du SGGA										

MS.14	Poursuite de la gestion administrative courante										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.1 - Assurer la gestion administrative et financière de la réserve										
Facteurs d'influence	Moyens financiers contraints										
Résultats attendus	Les moyens dont dispose la réserve sont en adéquation avec les objectifs fixés ; La gestion administrative et financière est assurée, suivie en continu et performante										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Cette action correspond aux opérations courantes administratives et de secrétariat essentielle au bon fonctionnement de la réserve.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre le travail réalisé en routine. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil téléphonique et accueil dans les locaux - Gestion des courriers et mails - Maintenance et approvisionnements en routine du matériel de bureaux et administratif (téléphonie, imprimante, informatique...) - Secrétariat administratif et financier (suivi des factures et paiements, gestion des salaires...) - Classement de la documentation - Gestion des véhicules (devis, facture, entretien/réparation, assurances...) et des bâtiments - Maintenance informatique (gestion des contrats de maintenances...) 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Services courants assurés (nombre de dysfonctionnements)										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.14	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Gestion administrative courant et secrétariat	40AA	9 200 €	40AA	9 200 €	40AA	9 200 €	40AA	9 200 €	40AA	9 200 €
	Temps agent	9 200 €		9 200 €		9 200 €		9 200 €		9 200 €	
	Autres coûts										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	46 000 €		SGGA, DREAL, CD30, CD07, N2000				-		-	
	Investissement										
	TOTAL	46 000 €								46 000 €	
Lien avec d'autres actions											

MS.15	Développer une stratégie de financement à l'échelle du SGGA										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.1 - Assurer la gestion administrative et financière de la réserve										
Facteurs d'influence	<i>Moyens financiers contraints</i>										
Résultats attendus	<i>Les moyens dont dispose la réserve sont en adéquation avec les objectifs fixés ; La gestion administrative et financière est assurée, suivie en continu et performante</i>										
Description	<p>Contexte général Afin d'assurer le fonctionnement de la structure et la réalisation de ses missions, le gestionnaire doit mettre en place une stratégie de financement robuste permettant une planification financière à moyen terme. Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie de financement 2022-2026 (7 enjeux) validée par le comité syndical. L'enjeu N°1 "Structuration du syndicat mixte" vise notamment à optimiser son fonctionnement, à engager des réflexions sur le repositionnement du syndicat dans le paysage institutionnel et à améliorer sa visibilité financière avec le renforcement et le développement de nouveaux partenariats publics et privés (mécénat) en lien avec l'action MS.16 - <i>Veille des appels à projets et des programmes financiers.</i></p> <p>Détails de l'action L'action vise à établir une stratégie de financements en accord avec les objectifs fixés pour le SGGA et pour la réserve. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager la discussion et les négociations avec les financeurs actuels pour stabiliser et pérenniser les financements à hauteur du statut des gorges de l'Ardèche (RNN, ENS, Site classé, préfiguration d'un Grand Site de France) et des besoins pour garantir la bonne gestion du site. - Engager des négociations avec de nouveaux partenaires publics et privés (participation à des programmes d'action, des appels à projets, mécénats...) - Poursuivre et animer la concertation avec les élus du syndicat et des EPCI non adhérents du SGGA - Construire un dispositif robuste de suivi administratif, financier et d'évaluation des opérations (suivi du taux de consommation des crédits affectés aux opérations de fonctionnement et investissements) <p>Cette action s'inscrit dans la réalisation des missions en routine de la direction et concerne indissociablement le SGGA et la réserve sans pouvoir précisément en dégager un volume de temps et un coût précis. Cette action correspond à environ 30 % du temps de la direction et du temps administratif.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Bilan financier										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.15	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Commentaire	Cette action s'inscrit dans la réalisation des missions en routine de la direction et concerne indissociablement le SGGA et la réserve sans pouvoir précisément en dégager un volume de temps et un coût précis. Cette action correspond à environ 30 % du temps de la direction et du temps administratif.									
	Temps agent										
	Autres coûts										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	- €		-			-		-		
	Investissement	-		-			-		-		
	TOTAL	- €							- €		
Lien avec d'autres actions	MS - Assurer le montage et le suivi administratif et financier des opérations										

MS.16	Veille des appels à projets et des programmes financiers										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.1 - Assurer la gestion administrative et financière de la réserve										
Facteurs d'influence	Moyens financiers contraints										
Résultats attendus	Les moyens dont dispose la réserve sont en adéquation avec les objectifs fixés										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le bon fonctionnement de la réserve dépend en grande partie de sa stabilité financière. Une pérennité et une stabilité qui ne sont pas garantie à moyen et long terme via les financements actuels (diminution des subventions de fonctionnement, incertitude sur maintien des subventions...). Afin de soutenir l'ambition initiée par ce plan de gestion, le gestionnaire doit chercher des sources complémentaires de financements à travers la participation à des programmes d'actions, la mise en place de partenariats et la réponse à des appels à projets en lien avec les opérations menées. Cette action s'inscrit dans la stratégie de financement 2022-2026 validé par le comité syndical de la structure gestionnaire.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à organiser une veille en continue des sources complémentaires de financement et le dégagement de temps de réponse et de montage des dossiers. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille en continue des appels à projets et programmes d'actions (OFB, Agence de l'eau, fondations etc....) compatibles avec les opérations du plan de gestion - Rédaction des réponses, montage et suivi des dossiers (par anticipation ou en réponse) - Engager des discussions avec d'autres financeurs potentiels (universités, OFB, Régions, Agence de l'eau...) 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de réponses aux appels à projets et aux programmes d'actions										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.16	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Veille et réponses aux appels à projets et programmes d'action	2C + 3CM	1 430 €	2C + 3CM	1 430 €	2C + 3CM	1 430 €	2C + 3CM	1 430 €	2C + 3CM	1 430 €
	Engager des discussions et négociations avec d'autres financeurs potentiels	2C+1D	1 180 €	2C+1D	1 180 €	2C+1D	1 180 €	2C+1D	1 180 €	2C+1D	1 180 €
	Temps agent	2 610 €		2 610 €		2 610 €		2 610 €		2 610 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs			Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	13 050 €		-			-		-		
	Investissement	-		-			-		-		
	TOTAL	13 050 €		-			-		13 050 €		
Lien avec d'autres actions	MS.15 - Développer une stratégie de financement à l'échelle du SGGA										

MS.17	Production de l'évaluation annuelle, quinquennale et décennale										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.2 - Assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan de gestion										
Facteurs d'influence	Révision des objectifs à la baisse par manque de moyens financiers ; Manque de clarté sur le suivi et d'évaluation										
Résultats attendus	Le plan de gestion est évalué en continu avec des bilans annuels et quinquennaux										
Description	Contexte général L'évaluation est une étape centrale qui intervient tout au long de la mise en œuvre du plan de gestion. Elle consiste à mesurer les effets de la gestion grâce à une batterie d'indicateurs (pression-état-réponse) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs à long terme, de mesurer l'efficacité des actions aux regards des objectifs opérationnels et d'évaluer la mise en œuvre des actions et de leurs résultats. Elle permet également pour le gestionnaire de rendre lisible les résultats de gestion mais aussi de développer une gestion adaptative aux regards des résultats obtenus et de détecter/anticiper les problèmes en agissant comme un système d'alerte.										
	Détails de l'action L'action vise à réaliser des bilans annuels, une évaluation à mi-parcours (5 ans) et au terme du plan de gestion. L'action comprend :										
	Relevé et analyse des différents indicateurs renseignés dans les fiches actions										
	Rédaction des rapports d'évaluation (bilans d'activité, bilans financiers et perspectives). Le rapport d'évaluation quinquennale fera le bilan de la mise en œuvre du plan de gestion et évaluera l'atteinte des différents objectifs opérationnels ainsi que la progression vers les objectifs à long terme. Sur la base de cette évaluation, le plan d'action quinquennal suivant (2027-2031) sera décliné.										
	Diffusion des rapports (annuels, quinquennaux) et présentation auprès du comité consultatif										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre d'indicateurs renseignés, Evaluations rédigées										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.17	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Analyse des indicateurs et rédaction des rapports/bilans	5C+10C M+2AA	4 700 €	5C+10C M+2AA	4 700 €	5C+10C M+2AA	4 700 €	5C+10C M+2AA	4 700 €	10C+25C M+3AA	10 400 €
	Présentation au comité consultatif	5C	1 700 €	5C	1 700 €	5C	1 700 €	5C	1 700 €	5C	1 700 €
	Temps agent	6 400 €		6 400 €		6 400 €		6 400 €		12 100 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement			Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant		
	Fonctionnement		37 700 €		SGGA		100%		37 700 €		
	Investissement		- €								
	TOTAL		37 700 €						37 700 €		
Lien avec d'autres actions	MS.18 - Rédaction du plan de gestion suivant										

MS.18	Rédaction du plan de gestion suivant										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.2 - Assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan de gestion										
Facteurs d'influence	Révision des objectifs à la baisse par manque de moyens financiers ; Manque de clarté sur le suivi et d'évaluation										
Résultats attendus	Le plan de gestion est évalué en continu avec des bilans annuels et quinquennaux										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le plan de gestion de la réserve est mis en œuvre pour 10 ans et nécessite une évaluation à mi-parcours et une seconde à son terme. L'évaluation à mi-parcours permet de reprogrammer sur 5 ans le plan d'actions selon l'évolution de l'atteinte des objectifs opérationnels et des priorités du plan. Au terme du plan, une seconde évaluation générale permettra d'analyser la progression vers l'atteinte des objectifs à long termes (analyse des indicateurs d'état, de pression et de réalisation) et de planifier la gestion à venir au regard de l'évolution des facteurs d'influence et de l'état des enjeux de conservation.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à renouveler le plan quinquennal d'actions à l'issue des 5 années de mise en œuvre (évaluation à mi-parcours) et préparer l'élaboration du plan de gestion suivant. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un processus de concertation avec les acteurs locaux, les scientifiques, les partenaires et les membres du comité consultatif avec des réunions de travail thématiques à l'image de ce qui a été réalisé pour ce plan. Ces réunions pourront intervenir aux différents stades de conception du document. - Mise à jour du diagnostic avec l'intégration des données récentes (études, inventaires, programmes...) - Construction du volet stratégique avec la description des enjeux prioritaires, la construction du plan d'action (avec ajustement si nécessaire des objectifs à long terme), la rédaction/réactualisation des fiches actions et la description du plan de financement. - Validation du document auprès du comité consultatif et du CSRPN. 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Plan de gestion élaboré										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.18	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
						2026		2031			
Phasage Budget estimé	Processus de concertation	10C+5CM		4 650 €		15C+ 10CM		7 600 €			
	Mise à jour du diagnostic					5C+ 5CM		2 950 €			
	Construction du volet stratégique	10C+10CM		5 900 €		10C+ 20CM		8 400 €			
	Validation CSRPN					2C		680 €			
	Temps agent			10 550 €				19 630 €			
	Autres coûts										
Plan de financement			Dépenses	Financeurs			Part (%)	Montant			
	Fonctionnement	30 180 €		SGGA			100%	30 180 €			
	Investissement										
	TOTAL	30 180 €						30 180 €			
Lien avec d'autres actions	MS.17 - Production de l'évaluation annuelle, quinquennale et décennale										

MS.19	Organisation, participation et animation du comité consultatif										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.3 - Assurer la gouvernance de la réserve										
Facteurs d'influence	-										
Résultats attendus	<p>Les instances de gouvernance se réunissent régulièrement</p> <p>Le syndicat contribue activement à l'organisation des rencontres et réunions</p> <p>Toutes les déclarations et autorisations sont traitées dans des délais raisonnables</p>										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le comité consultatif est l'organe central du processus de concertation sur la réserve. Il est constitué de l'ensemble des acteurs de la réserve (administrations territoriales et État, collectivités locales, propriétaires, usagers, associations, scientifiques...). Cette instance se réunit généralement 1 fois par an en réunion plénière et au moins 4 fois en formation restreinte afin d'examiner, valider et conseiller la mise en oeuvre du plan de gestion présenté par le gestionnaire mais également pour rendre des avis sur les demandes d'autorisation (travaux, manifestation, survol, prélèvement etc...)</p> <p>Le comité consultatif restreint est une formation restreinte du comité consultatif se réunissant 4 fois par an pour rendre des avis sur des projets ou demandes d'autorisation relevant de sa compétences (cf arrêté préfectoral fixant sa composition et son fonctionnement).</p> <p>Le gestionnaire est chargé d'animer ces instances essentielles au bon fonctionnement de la réserve aux côtés des services de l'Etat.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à organiser et animer les réunions du comité consultatif et comité consultatif restreint en lien étroit avec les services de l'Etat. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de l'ordre du jour et préparation des documents de séance (présentations, bilans, rapports ...) - Planification des réunions en collaboration avec les services de l'état ; identification des membres participants pour le comité consultatif restreint. - Participation et/ou animation des réunions (présentation des rapports d'activités, dossier de demande d'autorisation...) - Rédaction des comptes rendus (appui à la sous-Préfecture de Largentière) 										
Indicateurs	Indicateurs de réalisation : Programmation respectée, Dématérialisation des rendus décisionnels										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.19	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Préparation et animation du comité consultatif	2C	680 €	2C	680 €	2C	680 €	2C	680 €	2C	680 €
	Préparation et animation du comité consultatif restreint	5C	1 700 €	5C	1 700 €	5C	1 700 €	5C	1 700 €	5C	1 700 €
	Temps agent	2 380 €		2 380 €		2 380 €		2 380 €		2 380 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	11 900 €		-				-		-	
	Investissement	-		-				-		-	
	TOTAL	11 900 €		-				-		11 900 €	
Lien avec d'autres actions	<p>MS.17 - Production de l'évaluation annuelle quinquennale et décennale</p> <p>MS.18 - Rédaction du plan de gestion suivant</p>										

MS.20	Organisation, participation et animation du conseil scientifique										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.3 - Assurer la gouvernance de la réserve										
Facteurs d'influence	-										
Résultats attendus	<p><i>Les instances de gouvernance se réunissent régulièrement</i></p> <p><i>Le syndicat contribue activement à l'organisation des rencontres et réunions</i></p> <p><i>Toutes les déclarations et autorisations sont traitées dans des délais raisonnables</i></p>										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le conseil scientifique de la RNNGA est commun au sites Natura 2000 des gorges de l'Ardèche et de la basse vallée de l'Ardèche. Il a été renouvelé en 2020, pour 5 ans, par arrêté préfectoral. Cet organe consultatif a pour principale mission d'assister le gestionnaire et le comité consultatif dans la gestion de la réserve. Il contribue à l'élaboration du plan de gestion et des orientations scientifiques. Il rend un avis consultatif sur toute question soulevée par le gestionnaire, le comité consultatif et le préfet. Il est actuellement composé de 13 spécialistes des différentes disciplines des sciences de la terre et de la nature.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à organiser et animer les réunions du conseil scientifique. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification d'une séance plénière annuelle et des consultations dématérialisées (sollicitations selon les dossiers relevant d'un avis du CS et des actualités de la réserve) ; préparation des documents de séance - Animation des réunions - Rédaction et diffusion des comptes rendus et avis pour transmission aux services de l'Etat (DREAL, Préfecture...) 										
Indicateurs	Indicateurs de réalisation : Programmation respectée, Dématérialisation des rendus décisionnels										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.20	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Préparation, organisation, et animation du conseil scientifique	8C+3CM	3 470 €	8C+3CM	3 470 €	8C+3CM	3 470 €	8C+3CM	3 470 €	8C+3CM	3 470 €
	Temps agent	3 470 €		3 470 €		3 470 €		3 470 €		3 470 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	17 350 €		-				-		-	
	Investissement	-		-				-		-	
	TOTAL	17 350 €		-				-		17 350 €	
Lien avec d'autres actions											

MS.21	Suivi administratif et technique des demandes d'autorisations ou de dérogations										Priorité 1	
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable											
OP	OP VII.3 - Assurer la gouvernance de la réserve											
Facteurs d'influence	-											
Résultats attendus	Toutes les déclarations et autorisations sont traitées dans des délais raisonnables											
Description	<p>Contexte général</p> <p>Conformément au décret et arrêtés inter-préfectoraux en vigueur, la réglementation de la réserve soumet à demande d'autorisation ou de dérogation un certain nombre d'activités réglementées tels que, la réalisation de travaux modifiant l'état ou l'aspect de la réserve, l'organisation de manifestations sportives, le survol, les prélèvements de toute nature, etc...</p> <p>Afin d'assurer une bonne prise en compte des enjeux environnementaux, faire respecter la réglementation, et faciliter la procédure, le gestionnaire accompagne les pétitionnaires dans les démarches techniques (recommandations/prescriptions sur les études d'incidences, sur les choix techniques, les périodes, la communication etc....), et administratives (composition des dossiers de présentation des projets, transmission aux services de l'Etat).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à accompagner les pétitionnaires dans les démarches administratives et techniques nécessaires au dépôt de demande d'autorisation ou de dérogation. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux sollicitations des pétitionnaires et échanges sur les projets pour les conseiller la procédure (échanges mails/téléphoniques, RDV...) - Accompagnement technique sur les projets (ex : grille d'évaluation des travaux en falaise ou en cavité, Evaluation des incidences, étude d'impact, engagement pour une écoresponsabilité de l'activité...) - Accusé réception des demandes/dossiers et transmissions aux services de l'Etat pour instruction et sollicitation des avis consultatifs (Conseil scientifique, Comité consultatif, CSRPN, CDNPS...) - Accompagnement dans la réalisation et vérification des conformités (cf SP.09 Réalisation des missions de police) <p>Localisation : Périmètre de la RNN</p>											
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Renseignement et accompagnement dans les démarches - Nombre de dossiers instruits											
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : Services de l'Etat											
Calendrier	MS.21	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Phasage Budget estimé		Suivi administratif et technique des demandes	2022		2023		2024		2025		2026	
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Temps agent	5C+2C M	2 200 €	5C+2C M	2 200 €	5C+2C M	2 200 €	5C+2C M	2 200 €	5C+2C M	2 200 €	
Phasage Budget estimé	Autres coûts		2 200 €		2 200 €		2 200 €		2 200 €		2 200 €	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
	Fonctionnement	11 000 €		SGGA				100%		11 000 €		
	Investissement	- €								11 000 €		
	TOTAL	11 000 €								11 000 €		
Lien avec d'autres actions	SP.02 - Appui technique et scientifique à l'évaluation environnementale des projets d'équipement SP.05 - Accompagnement technique et administratif des porteurs de projets d'exploration et/ou de désobstruction sur la prise en compte des enjeux patrimoniaux des cavités SP.09 - Réalisation des missions de police SP.10 - Accompagner les organisateurs de manifestations sportives											

MS.22	Formation continue des agents de la réserve										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.4 - Gérer les ressources humaines										
Facteurs d'influence	Compétences des agents et effectif insuffisant pour le portage de toutes les actions du plan										
Résultats attendus	Les agents sont formés, leurs compétences améliorées et adaptées à leurs missions										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Les agents de la réserve ont accès à des formations régulièrement afin de les accompagner dans l'exercice de leur fonction et leur montée en compétences. Ces formations peuvent intervenir dans le cadre de l'évolution des missions d'un agent ou à sa demande par exemple.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à poursuivre et développer l'accès à des formations pour les agents de la réserve (remise à niveau, rappels ou montée en compétences). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des besoins de formations pour les agents (<i>Cf MS. Coordination l'équipe</i>) - Programmation des formations (entretiens professionnels) et gestion des inscriptions - Participation aux formations (environ 5j /agent/an en moyenne) <p>La formation des agents de la réserve pourrait porter sur la police de l'environnement, les techniques d'inventaires et suivis, la détermination de groupe d'espèces, des domaines écologiques particuliers (hydrologie/hydrogéomorphologie, karstologie, pédologie...), la concertation, la gestion de conflit, la gestion d'équipe... Les formations gratuites proposées par le CNFPT ou l'OFB seront privilégiées.</p>										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : Nombre de formations suivies									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.22	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Inventaire des besoins gestion des formations	1AA	230 €	1AA	230 €	1AA	230 €	1AA	230 €	1AA	230 €
	Gestion des formations	A préciser selon les besoins/opportunités									
	Temps agent	230 €		230 €		230 €		230 €		230 €	
	Autres coûts	-		-		-		-		-	
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement	1 150 €		SGGA				100%		1 150 €	
	Investissement	-									
	TOTAL	1 150 €								1 150 €	
Lien avec d'autres actions	MS.23 - Coordination de l'équipe										

MS.23	Coordination de l'équipe										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.4 - Gérer les ressources humaines										
Facteurs d'influence	Cohésion et transversalité insuffisante au sein de l'équipe										
Résultats attendus	Le fonctionnement de la réserve est optimisé et adapté aux moyens disponibles Le bien-être des agents est considéré										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le fonctionnement de la structure gestionnaire de la réserve s'organise en différents pôles (administratif, technique, gestion des espaces naturels (GEN) et animation/communication). Le Conservateur de la RNN GA coordonne le pôle GEN. Le fonctionnement de la structure repose sur une bonne synergie entre les agents afin de favoriser la transversalité entre les équipes des différents pôles. La coordination de l'équipe est donc primordiale afin d'optimiser et développer les moyens humains (effectifs, compétences), aux regards des objectifs à atteindre.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à coordonner l'équipe et garantir une bonne synergie entre les pôles en trois axes. L'action comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Coordination de l'équipe</u> : <ul style="list-style-type: none"> Organisation régulière de réunions de pôle, de responsables et d'équipe complète. Gestion des ressources humaines (fiches de poste, entretiens professionnels, gestion des congés/récupérations, suivi des heures...) Planification annuel (plan de charge) et suivi du temps de travail (analytique) <u>Garantir une bonne synergie</u> : <ul style="list-style-type: none"> Organisation de temps de travail communs, de journées de cohésion (séminaires, animations, ateliers, réunions de travail...) de rencontres avec les élus du Syndicat. <u>Mise en place d'une stratégie de gestion des ressources humaines</u> : <ul style="list-style-type: none"> Identification des moyens humains (effectifs, compétences) aux regards des objectifs et de la planification du plan de gestion <p>L'action représente en temps de travail de 10% pour les agents techniques et de chargés de missions et 25% pour les responsables de pôles et la direction.</p>										
Indicateurs	Indicateur de réalisation :										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.23	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Temps agent	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Autres coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
	Fonctionnement										
	Investissement	-		-				-		-	
	TOTAL	Non défini								- €	
Lien avec d'autres actions											

MS.24	Renforcement de l'équipe scientifique et de garderie										Priorité 1
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.4 - Gérer les ressources humaines										
Facteurs d'influence	Compétences des agents et effectif insuffisant pour le portage de toutes les actions du plan										
Résultats attendus	Les agents sont formés, leurs compétences améliorées et adaptées à leurs missions										
Description	<p>Contexte général</p> <p>L'intégration du domaine public fluvial dans le périmètre doublé d'un plan d'actions conséquent pour ce nouveau plan de gestion, nécessite le renforcement de l'équipe actuelle, composée d'un conservateur, d'un chargé de mission-conservateur adjoint, d'un chargé de mission (en congés mobilité), d'un chargé d'étude (à 70%) et un agent technique (à 50% affecté à la garderie). L'ensemble de ces agents est par ailleurs assermenté. Le recrutement annuel de stagiaires, services civiques, d'agent permanent ou saisonnier permettrait d'augmenter les capacités et compétences de l'équipe, notamment sur la gestion des milieux aquatiques, l'ancrage territorial et la garderie. En outre, la mobilité des agents (congés longue durée, démission, passage à mi-temps etc....) amène la structure à procéder au remplacement des agents (processus de recrutement).</p> <p>De plus, le recrutement d'un garde saisonnier (6 mois) permettrait de renforcer l'équipe actuelle pour les missions de surveillance et de police, durant la période de forte fréquentation (d'Avril à Septembre).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à recruter annuellement les stagiaires et/ou services civiques pour soutenir la réalisation d'actions spécifiques et renforcer l'équipe de la réserve en procédant au recrutement d'agents complémentaires (permanents et/ou saisonniers) selon les besoins et moyens de la structure gestionnaire. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de nouveaux postes (saisonnier, permanent, contrat par alternance...), d'offres de stage et de services civiques selon les besoins du plan d'actions quinquennal et des capacités financières et d'accueil de la structure gestionnaire, sécurisation des budgets selon les opportunités (appel à projet, subventions, recettes propres...) - Validation par le comité syndical (délibération) et création administrative des nouveaux postes - Rédaction et publication des offres d'emploi, de stage, d'apprentissage ou de services civiques sur les sites spécialisés (Réseau tee, RNF, PNR, emploi territorial...), analyse des candidatures et réalisation des entretiens d'embauche - Recrutement (rédaction du contrat de travail) et fourniture d'un poste de travail (bureau, ordinateur, téléphone, équipement/tenue). 										
	Indicateurs	Indicateur de réalisation : poste créé et recrutement effectif									
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA										
Calendrier	MS.24	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Réflexion sur création du poste et capacités de la structure	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €
	Rédaction et diffusion des offres	1C	340 €	1C	340 €	1C	340 €	1C	340 €	1C	340 €
	Recrutement	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €	1C+1AA	590 €
	Temps agent	1 520 €		1 520 €		1 520 €		1 520 €		1 520 €	
	Autres coûts	-		-		1 500 €		-		-	
Plan de financement			Dépenses		Financeurs		Part (%)		Montant		
	Fonctionnement		7 600 €		SGGA		100%		9 100 €		
	Investissement		1 500 €								
	TOTAL		9 100 €						9 100 €		
Lien avec d'autres actions	MS.23 - Coordination de l'équipe										

MS.25	Optimisation du système de gestion des données										Priorité 1		
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable												
OP	VII.5 - Améliorer la gestion des données												
Facteurs d'influence	Système de capitalisation et de base de données de la réserve peu efficace et non-structuré												
Résultats attendus	La production, la diffusion et l'exploitation des données est optimisée												
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le SGGA contribue à la production et la capitalisation de données naturalistes dans le cadre des suivis et inventaires mis en œuvre au sein de la RNINGA depuis sa création. L'ensemble des données produites par les agents ou les prestataires d'étude sont incrémentés dans le logiciel SERENA (Système d'Echange de données pour les Réseaux d'Espaces aAturels) développé et administré par l'association Réserve Naturelles de France (RNF). Des réflexions sont en cours à l'échelle nationale pour un changement de logiciel de gestion de données (évolution technologique).</p> <p>Ces données sont ensuite versées au Système d'Information pour la Nature et le Paysage (SINP), développé par l'Etat et le Museum national d'histoire naturelle.</p> <p>Au-delà des données naturalistes, le SGGA collecte d'autres informations sur le terrain (fréquentation, infractions, effort de police, effort d'entretien des sentiers ou de lutte contre les EVEE...) sans pour autant disposer d'un outil dédié à la bancarisation et l'exploitation de ces données (accumulation de fichiers Excel). En outre, la base de données documentaire (Images, ouvrages, articles...) à nécessiterait une mise à jour et la mise en place d'un outil numérique de gestion dédié.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise d'une part, à poursuivre la capitalisation des données naturalistes sous SERENA, d'autre part, à développer une méthodologie et les outils pour capitaliser, analyser et représenter les données acquises par le gestionnaire. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation (collecte et saisie) des données naturalistes produites au sein de la réserve sous SERENA - Développement d'un outil (Bases de données) et méthodes pour une meilleure gestion et exploitation de l'ensemble des données : Identification des besoins, des solutions/logiciels (QGIS, protocole PostgreSQL...), notamment pour permettre le suivi et l'analyse des données de gestion (entretien de sentier, suivi de la fréquentation, suivi police et des infractions...) - Développement d'un outil de référencement du fonds documentaire <p>Les compétences internes étant limitées sur cette thématique, une prestation d'accompagnement devra être envisagée ainsi que le renforcement des compétences (formation Post Gre /SQL) d'un agent du SGGA pour le suivi/gestion de la base de données et des outils informatiques dédiés.</p>												
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Base de données optimisés par la mise en place d'outils dédiés (nombre de données acquises)												
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Maitre d'œuvre : Prestataire												
Calendrier	MS.25		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
			2022		2023		2024		2025		2026		
			Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	
Phasage			Capitalisation de données sous SERENA		2CM		500 €		2CM		500 €		
Budget estimé			Développement de nouveaux outils		3CM		750 €		15CM		3 750 €		
		Prestation d'accompagnement				5 000 €		1 500 €		1 500 €		1 500 €	
		Temps agent				1 250 €		4 250 €		3 000 €		1 750 €	
		Autres coûts (prestation de création et accompagnement du suivi des outils)				5 000 €		1 500 €		1 500 €		1 500 €	
Plan de financement			Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant		
		Fonctionnement		12 000 €		SGGA				100%		21 500 €	
		Investissement		9 500 €									
		TOTAL		21 500 €						21 500 €			
Lien avec d'autres actions													

MS.26	Partage des données avec les partenaires privilégiés de la réserve										Priorité 2
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable										
OP	VII.5 - Améliorer la gestion des données										
Facteurs d'influence	Peu de liens formalisés entre la réserve et les têtes de réseaux naturalistes										
Résultats attendus	La production, la diffusion et l'exploitation des données est optimisée										
Description	<p>Contexte général</p> <p>Le SGGA contribue à la production et la capitalisation de données naturalistes dans le cadre des suivis et inventaires mis en œuvre au sein de la RNNGA depuis sa création. L'ensemble des données produites par les agents ou les prestataires d'étude est incrémenté dans le logiciel SERENA (Système d'Echange de données pour les Réseaux d'Espaces NATurels). En outre, d'autres structures (ONF, LPO, MRM, FDP07, Fiber nature, COGARD...) produisent des données environnementales ou administrent des bases de données naturalistes intégrant des données générées par les réseaux de naturalistes sur le territoire des gorges de l'Ardèche. Le SGGA alimente également ces bases de données (partage de données & utilisation de l'application Naturalist).</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à mettre en place les partenariats et passerelle technique avec les structures têtes de réseaux naturalistes, gestionnaires de base de données environnemental pour le partage et l'utilisation réciproques de données. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation avec les structures gestionnaires de base de données, sur l'intérêt réciproque du partage de données, réflexion sur les modalités de partage et d'usage de données ainsi que sur les passerelles techniques à mettre en place. - Mise en place de convention de partage et d'usage de données 										
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Mutualisation des données (Nombre de données émises et collectées)										
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA Partenaire(s) : LPO AURA (Gestionnaire de <i>Faune Ardèche</i>), le COGARD, collectifs de gestionnaires de <i>Faune LR</i> , le Conservatoire botanique national du Massif central etc...										
Calendrier	MS.26	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		2022		2023		2024		2025		2026	
		Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts	Jours	Coûts
Phasage Budget estimé	Concertation avec les structures gestionnaires de base de données	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €						
	Mise en place de convention de gestion			2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €	2CM+1C	840 €
	Temps agent		840 €		1 680 €		840 €		840 €		840 €
	Autres coûts										
Plan de financement		Dépenses		Financeurs				Part (%)		Montant	
		Fonctionnement	5 040 €	SGGA				100%		5 040 €	
		Investissement	- €							5 040 €	
		TOTAL	5 040 €							5 040 €	
Lien avec d'autres actions	MS.25 - Optimisation du système de gestion des données										

MS.27	Mise en place d'une démarche écoresponsable pour la structure										Priorité 2																				
FC	Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable																														
OP	VII.6 - Intégrer la démarche éco-responsable dans la gestion des bivouacs et de la réserve																														
Facteurs d'influence	La structure et son fonctionnement ne sont pas exemplaires en matière d'éco-responsabilité																														
Résultats attendus	La démarche éco-responsable s'intègre de manière transversale dans les démarches et le fonctionnement de la réserve																														
Description	<p>Contexte général</p> <p>Véritable vitrine pour la réserve, la gestion des bivouacs de Gournier et de Gaud représente un atout considérable en matière d'éducation à l'environnement et de promotion des activités du gestionnaire de la réserve. Ainsi, le gestionnaire doit montrer l'exemple en matière d'écoresponsabilité en inscrivant avec cohérence son activité quotidienne dans un processus de transition écologique et énergétique. L'économie de la ressource en eau, la sobriété énergétique, la réduction des déchets sont des questions centrales pour une gestion écoresponsable des bivouacs dont le Département de l'Ardèche est propriétaire. En ce sens, la démarche de gestion écoresponsable initiée par le SGGA depuis le deuxième plan de gestion doit être poursuivie, aussi bien sur les bivouacs que pour le fonctionnement général de la structure.</p> <p>Détails de l'action</p> <p>L'action vise à engager une démarche éco-responsable pour le SGGA et sur les bivouacs en partenariat avec le Département de l'Ardèche pour réduire les gaspillages et encourager les équipes et les publics à adopter de meilleurs comportements au quotidien (ex : réduction de la consommation en eau, en énergie et de la production de déchets). L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une équipe projet pour impliquer élus, agents et partenaires à participer à la démarche - Réalisation de diagnostics du fonctionnement et des infrastructures du SGGA (dépenses énergétiques des locaux, consommables, gestion des déchets, véhicules, stockage informatique etc. ...), et des bivouacs (fonctionnement et infrastructures) pour identifier les points forts et axes d'amélioration. - Définition d'une stratégie d'éco-responsabilité qui identifie les objectifs à atteindre et les actions à mener. <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ces deux premières actions nécessitent le recrutement d'un cabinet de conseil : rédaction d'un cahier des charges, consultation et sélection d'un prestataire. - Présentation de la stratégie aux agents et élus (objectifs, actions, résultats à atteindre) - Mise en place et suivi des actions programmées 																														
Indicateurs	Indicateur de réalisation : Diagnostic et stratégie d'éco-responsabilité produits, nombre de préconisations définies et mises en place																														
Réalisation	Maitre d'ouvrage : SGGA																														
Calendrier	MS.27	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031																				
Phasage Budget estimé	<p>Il existe des méthodes et guides (ADEME) que la structure pourra suivre lors de la mise en place de sa stratégie d'éco-responsabilité. Le diagnostic pourra faire appel à des compétences extérieures.</p> <p>Le pilotage de l'action est estimé à 5 à 10 jours/homme par an (Direction ou responsable du pôle technique). La programmation des investissements sera identifiée selon les objectifs validés par le département de l'Ardèche (sur les bivouacs) et par le SGGA (pour son local et parc de véhicule)</p>																														
Plan de financement	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;"></th> <th style="width: 15%;">Dépenses</th> <th style="width: 15%;">Financeurs</th> <th style="width: 15%;">Part (%)</th> <th style="width: 15%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">- €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td style="text-align: right;">- €</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">- €</td> </tr> </tbody> </table>												Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant	Fonctionnement	- €				Investissement	-	-	-	-	TOTAL	- €			- €
	Dépenses	Financeurs	Part (%)	Montant																											
Fonctionnement	- €																														
Investissement	-	-	-	-																											
TOTAL	- €			- €																											
Lien avec d'autres actions																															